

"Le Canada est une nation souveraine et ne doit avec docilité accepter de la Grande-Bretagne ou des États-Unis ou de qui que ce soit l'autre attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des Nations mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

"She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world solely from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's king and those who deny this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth."

Lard Tweedsmuir

Directeur : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Montréal, mercredi 20 mars 1946

VOLUME XXXVII — No 66

REDACTION ET ADMINISTRATION  
430 EST, NOTRE-DAME, MONTREAL

TELEPHONE : \*Belair 3361

SOIRS, DIMANCHES ET FÊTES

Administration Belair 3361

Rédaction Belair 2984

Gérant : Belair 2239

# LE DEVOIR

## Des bandes kurdes attaquent des garnisons iraniennes

### C'est le temps d'y voir

journaliste de langue anglaise, retour d'Autriche et d'Italie, déclare à la "Gazette" qu'on ignore tout en Europe de ce que peut faire le Canada pour le bien du vieux continent — Soignons au moins notre réclame. . .

L'un de nos confrères, M. Albert W. Reid, ancien éditeur de *The Sherbrooke Telegram*, vient de passer deux années en Europe, particulièrement en Italie et en Autriche. Il s'y occupait de journalisme pour le compte de nos voisins États-Unis.

A son retour au pays, M. Reid, qui fut jadis des collaborateurs de la *Gazette*, a été interviewé par notre confrère de langue anglaise. Il a fait à son ancien journaliste des déclarations que celui-ci a jugé convenable de coiffer un titre de deux colonnes: *People of Europe Ignore Aid From Canada*, *Sherbrooke says* — Les Européens ignorent l'aide canadienne, dit un *Sherbrooke* (Gazette hier, page 11, colonnes 3 et 4).

Cela vaut la peine d'être cité au texte:

Interviewé par la *Gazette*, M. Reid a déclaré que, pendant les deux années tout près, qu'il a employées à faire de la publicité en Italie et en Autriche, il n'avait rencontré rien autre chose que la plus profonde ignorance du Canada et de la part que celui-ci joue en fournissant des aliments et des secours à l'Europe ravagée par la guerre.

"Les gens savent que les Canadiens sont des soldats de première classe, dit-il, mais, à part cela, ils ne sont pas informés". Les intérêts britanniques et américains sont maîtres de la plupart des journaux, des postes de radio et des cinémas — les colis d'aliments et de secours (supplies) sont ostensiblement marqués British ou American, aucune indication ne laissant voir qu'ils ont pu venir du Canada. La puissante contribution du Canada au ravitaillement de l'Europe n'est ni appréciée ni connue des personnes auxquelles elle est envoyée (Canada's huge contribution to European relief goes without appreciation or acknowledgment from the people to whom it is sent).

L'homme de la rue à Vienne n'a, dit M. Reid, aucune idée que le Canada ait une part quelconque dans le ravitaillement de l'Europe. Il considère le Canada comme un Etat dépendant de la Grande-Bretagne.

Le témoignage de M. Reid n'est pas suspect. La façon

### session provinciale

## Duplessis prêt à accorder une enquête sur les fonds électoraux

premier ministre s'engage à se retirer de la vie publique si l'on parvient à établir des preuves — Il demande à l'opposition de cesser ces insinuations et d'avoir le courage de porter des accusations précises

Le dixaine de discours sur le bill du Nouveau-Québec — M. Francoeur est rappelé à l'ordre de nombreux fois — Deux amendements, l'un de M. Laurendeau et l'autre de M. Roberge. Ils sont déclarés irréguliers — Trois votes au cours de la journée d'hier

(par Louis Robillard)

Québec, 20. — L'opposition au Nouveau-Québec semblait tombée à plat, vendredi. Elle a repris au cours des deux séances d'hier. Elle s'est manifestée sous une dizaine de discours. Quelques-uns étaient au point, plusieurs presenaient figure d'obstruction pure et simple.

La soirée, l'atmosphère mise à l'orage. M. J.-A. Francoeur a été à deux doigts d'être nommé par l'Orateur et le président du comité plénier de la Chambre sept ou huit fois rappelé au point car le député de Mercier vendait en dehors du sujet en discussion l'article 1 des résolutions relatives à la concession mine et projetée en faveur de la Blinger North Shore Exploration". Cet article premier a trait permis spécial de recherches géologiques qui remplace celui que le gouvernement Godbout accordait en 1942 à la même compagnie.

On s'est même lancé de graves insinuations. M. René Chaloult avait parlé de compagnies qui dicte les lois à la province et des fonds qui entrent au besoin. MM. Francoeur et Drouin (d'Abithibi) avaient le premier ministre au défi de mettre au peuple le bill de la blinger et d'être approuvé par la population. M. Francoeur avait aussi parlé de fonds électoraux.

M. Duplessis prêt à accorder une enquête

M. Duplessis bondit. Il demande à l'Orateur de cesser les insinuations et de porter des accusations précises, s'il en possède. Le premier ministre est prêt à accorder une enquête sur les fonds électoraux si l'on a pu démontrer que le gouvernement a demandé de tout député, mais il faut que le député qui ne pour pas se prouve en subira les conséquences. M. Duplessis ajoute que si l'on réussissait à établir que quelque preuve au sujet des fonds électoraux en relation avec la vie publique.

M. Godbout proteste qu'il ne s'agit pas du premier ministre ni d'un membre du gouvernement dont on ne met pas l'honnêteté en doute. Le chef de l'opposition accuse le gouvernement de sacrifier les intérêts du peuple de la province pour une bouchée de pain, et d'une façon éhontée. Il ajoute que l'on est en train de concéder les plus belles richesses minières de la province, et la moitié de la province à une compagnie. M. Duplessis trouve que M. Godbout est loin de la vérité en prétendant que le bill donne la moitié de nos richesses naturelles, car l'Ungava représente la moitié de la province en superficie et la concession à la "Hollinger" ne constitue qu'un tout petit bloc de ce territoire.

Trois raisons

M. Chaloult s'oppose à la mesure pour trois raisons principales: Le territoire concédé est trop vaste, le droit de recherches minières est exclusivement réservé à une compagnie, la "Hollinger", et parce que l'on concède à la compagnie en question le meilleur terrain minier. Si la "Hollinger" trouve d'autres mines, cela profitera à la compagnie et non à la province. Celle-ci aurait dû se réserver des droits concurrents dans ce territoire.

La compagnie sait où elle va; elle prend les meilleurs filons; elle a déjà abandonné une partie de son bloc de terrain concédé en 1942 parce qu'elle la jugeait peu intéressante.

Personne ne s'oppose aux recherches de nos ressources naturelles dans Québec, mais le point contesté réside dans les modalités. M. Chaloult note que le permis accordé à la même compagnie par le gouvernement Godbout en 1942 contenait le même principe condamnable que le gouvernement Duplessis applique en 1946. Ici, M. Chaloult montre la puissance des compagnies auprès des gouvernements par la caisse électorale. M. Duplessis avait dit que la Hollinger reste soumise aux lois de la province; oui, répond le député du comté de Québec, mais il

(suite à la dernière page)

dont la *Gazette* le met en relief révèle l'importance qu'elle lui attribue.

Il ne sera donc point inopportun d'y ajouter un bref commentaire.

Nous savons, à peu près, ce que nous coûte notre participation à la guerre. Nous disons à peu près, parce qu'il est tout un ordre de conséquences qu'il est impossible de chiffrer exactement.

Ainsi, la natalité, la plus haute richesse du pays, a été singulièrement affectée, non seulement par les morts, par le retard imputable à la guerre, de tant de mariages qui auraient dû se conclure dans les dernières années; elle l'est encore par la crise du logement, imputable elle aussi, dans une si large mesure, à la guerre. Et combien de santés, chez les petits en particulier, affectera cette crise du logement?

Chaque jour on peut d'ailleurs relever certaines des douloureuses conséquences de la désorganisation morale et sociale qui doit être, elle aussi, mise au compte de la guerre.

Cela, c'est la partie, difficilement vérifiable dans les détails, d'un bilan terrible.

La partie vérifiable dépasse tout ce qu'on aurait osé imaginer au début de la tragique aventure. Quand M. Pelletier s'avisait un jour de parler des milliards que pourrait absorber la guerre, on fit entendre qu'il dressait des épouvantails et inventait des croquemantilles.

Les milliards, on sait aujourd'hui à quel total imposant ils se chiffrent et combien modestes étaient, à la vérité, les calculs de M. Pelletier.

Les déclarations de M. Reid ne font que souligner un fait qui, aujourd'hui, devrait sauter aux yeux de tous.

De nos sacrifices en hommes et en argent, nous tirons quel bénéfice?

Par même, semble-t-il, une utile réclame. Sur ce point cependant nous pourrions rectifier notre route.

Si nous devons aider les peuples d'Europe, que l'on sache au moins d'où vient le secours, à qui il convient d'en être reconnaissant.

Il est plus que temps d'y voir.

20-III-46

Omer HEROUX

### L'actualité

#### Bavardages

Affalé dans la chaise longue qu'il se réservait pour les profondes siestes après le trop lourd dîner, l'Alphonse regardait avec un stupeur résignée sa jeune femme qui, devant une glace, ajustait un chapeau de la dernière création.

Svelte et ondoyant sous sa robe à pois qui s'éclairait de milliers de points blancs, elle souriait d'un air amusé.

— Existe-t-il un mari qui trouve sa femme bien coiffée? Depuis deux ans que nous sommes mariés, pas un malheureux chapeau qui ait trouvé grâce. Au fait, comment se fait-il que tu les trouves admirables au temps où Monsieur me faisait la cour? Maintenant il me trouve chiffonnée.

Alphonse, indigné devant cette riposte d'une insignifiance foireuse.

— Oh! non! non! par exemple. Mais si je proteste contre cette monstruosité dont tu affubles ta tête, c'est précisément parce que c'est une profanation, une iniquité pour une personne aussi charnante, aussi belle.

Elle, radoucie — Mais tu exagères, mon ami. Et puis, dis, il n'est pas si mal après tout. C'est encore ce qu'il y a de mieux dans la mode cette année.

Lui — Voilà le mot est lâché. LA MODE.

Mais songe, à ma chérie, que la mode, c'est ce qu'il y a de plus commun, de plus arriéré, de plus laid, de plus vulgaire. Par définition les femmes qui suivent la mode confessent qu'il leur est impossible de se vêtir avec un cachet personnel, avec l'originalité qui convient et qui n'est réservée qu'aux personnes véritablement belles comme toi.

Souvent d'ailleurs je serais porté à croire que les jolies femmes tiennent une gaufrette insensée. Pareilles à Cendrillon, elles ont juré qu'elles paraîtraient belles malgré les pires bavardages. Et sans doute c'est une manière piquante et audacieuse. Mais combien, hélas! se font de cruelles illusions, car métamorphosées en manches à balais surréalistes, elles ne sont plus que des numéros dans l'immense statistique vestimentaire.

Imagine que cinquante à soixante millions de personnes portent, dans tous les coins de l'Amérique du Nord, des coiffures si exactement semblables à celles que tu portes actuellement que rien ne les saurait distinguer. Car quelques rubans posés différemment ne modifient pas la ligne générale et sont récapitulés dans un savant classement immédiat dans des genres, espèces et catégories, comme des mollusques.

Mais vois, les hommes, est-ce que vous n'êtes pas encore plus esclaves que nous? Depuis un temps immémorial vous portez le même veston, le même melon, la même cravate, toujours attachée de la même façon. Nous, au moins, nous

(suite à la page deux)

## Bloc-notes

### M. King en Russie

M. Mackenzie King vient de dire à la Chambre des Communes qu'il a pendant un temps considéré le projet de se rendre lui-même en Russie pour s'entretenir en tête à tête avec Joseph Staline à propos de l'espionnage soviétique au Canada. Notre premier ministre paraît en effet convaincu des bonnes intentions du maître du gouvernement de Moscou; il paraît croire aussi qu'il eût suffi d'un brin de conversation avec ce même homme pour obtenir des explications satisfaisantes et pour constater que ni Staline, non plus que son gouvernement n'ont eu quelque chose à voir dans les agissements de Rose-Göring-Washin & compagnie.

En définitive, M. King n'a cependant pas fait le voyage là-bas, il est resté au pays à laver le linge sale qu'il y avait au pays. A ce point de vue-là, on ne peut certes le blâmer. N'a-t-on pas déjà trop vu le premier ministre du Canada, abandonnant par exemple en pleine session le Parlement, dont il est à la fois le chef et le directeur, se rendre d'urgence en Europe pour vaquer à la chose européenne et mondiale? C'était alors le renversement d'un usage fort ancien et qui a eu cours aussi longtemps que chacun a cru de bonne et sage politique de voir d'abord à ses propres affaires. A cet usage, dans le cas au moins de l'espionnage pratiqué au Canada pour le bénéfice de la Russie soviétique, M. King a cru bon de faire retour.

Il est peut-être dommage toutefois qu'il n'ait pu accomplir cette randonnée et se rendre compte par lui-même de la valeur du régime soviétique en Russie même et dans les autres pays soumis à la même dictature. Tant de gens qui sont allés dans ces régions en sont

(suite à la page 2)

## Le carnet du grincheux

La British Israel World Federation va lancer une vaste campagne pour prouver que les Anglais sont des Juifs et qu'ils descendent d'une tribu d'Israël. Est-ce la brillante technique d'Albion dans ses marches qui a convaincu ainsi les 40.000 membres de la Fédération que les Anglais étaient leurs frères?

Il reste à savoir si les fils de la fièvre Angleterre seront ravis d'être l'objet d'une pareille sollicitude de la part de leurs prétendus frères. Il est vrai qu'ils ont le choix, d'être les descendants des Allemands.

Dans les hautes sphères de la politique municipale, on se livre présentement une belle polémique sur le problème du transport des piétons. Mais incidemment il se trouve que tous les déballants voyagent en automobiles et ignorent le tram populaire. dommage qu'ils ne soient pas contraints de rentrer chez eux à 5 heures, comme le commun des mortels.

Une partie de la presse anglaise rugit contre le gouvernement parce qu'il détient des gens qu'il prétendrait à l'étranger les secrets militaires du pays. Elle parle d'habiles corps, de la grande charte, des droits imprescriptibles de la démocratie. Cela est sans doute d'un beau sentiment.

Mais quand le maire de Montréal et député de Saint-Marie étalé arrêté, incarcéré et envoyé pour plus de quatre ans dans un camp de concentration pour des propos inconsidérés sur l'enregistrement national, les mêmes journaux trouvaient cela fort bien et trouvaient démocratique qu'on lui refusât tout procès.

Il est vrai que Camille Houde n'était qu'un Canadien français et qu'il n'est donc pas de la "race supérieure".

Un député déclare aux Communes que la seule patrie des Canadiens doit être le Canada et que notre pays est en Amérique. Cette affirmation paraît tellement extraordinaire qu'un journal anglophone la publie en première page sous titre de deux colonnes. C'est une découverte qui lui paraît sans doute aussi surprenante que le radar.

20-III-46

Le Grincheux

## Choses d'hier et d'aujourd'hui

S'il est vrai que l'on soit pauvre par toutes les choses que l'on désire, l'ambitieux et l'avare languissent dans une extrême pauvreté.

LA BRUYERE

En page 12: Une lettre d'Ottawa, par M. Pierre Vigant.

## Washington n'est pas lié par la Déclaration de Téhéran — L'article 51 de la Charte des Nations Unies — Le blé du Canada et celui de l'Argentine

Le secrétaire général de l'O.N.U., M. Lie, a rendu publique hier soir la plainte qu'il a reçue de l'Iran contre la Russie; Téhéran y formule deux griefs: 1o. que les troupes soviétiques demeurent en territoire iranien après la date limite du 2 mars fixée par le traité intervenu entre l'Angleterre, la Russie et l'Iran en janvier 1942; 2o. que la Russie continue d'intervenir dans les affaires intérieures de l'Iran au moyen d'agents, de fonctionnaires et de forces armées soviétiques.

La semaine dernière Moscou a averti le premier ministre Qavam qu'une plainte de la part de l'Iran au Conseil de Sécurité serait considérée comme un geste non amical pour la Russie; il est possible que la grande publicité donnée à la nouvelle plainte protège le régime de Téhéran contre une intervention soviétique que ceux-ci, car la position des Russes au Conseil de Sécurité serait encore plus difficile. L'ambassadeur iranien à Washington, M. Ala, a d'ailleurs déclaré, après avoir présenté la plainte, que ce geste ne doit pas être interprété comme un acte non amical à l'égard de la Russie; le gouvernement a dû agir ainsi, a dit l'ambassadeur, à cause de ses responsabilités envers le peuple iranien, et des obligations qui lui incombent d'après la constitution nationale; aucun gouvernement iranien n'aurait pu prendre une autre attitude.

Ces développements n'ont en rien modifié la conduite des Soviétiques; ils continuent d'envoyer en Iran de nouvelles troupes; aux dernières nouvelles ces troupes soviétiques avançaient dans la direction générale du point de jonction des frontières d'Iran, de Turquie et d'Iraq. L'objectif de ces manoeuvres est encore jugé obscur. Toutefois la région vers laquelle se dirige l'armée rouge est habitée par les Kurdes, et l'on soupçonne que la Russie favoriserait les aspirations de ce groupe à l'indépendance.

Une dépêche de ce matin confirme cette indication, car un officier de l'état-major de Téhéran a dit que trois garnisons iraniennes, près de la frontière de l'Iraq, sont aux prises avec des bandes kurdes qui les ont attaquées, et qu'on a envoyé de l'aviation pour empêcher que ces garnisons ne soient isolées de leurs quartiers généraux divisionnaires; il s'agit des garnisons de Sardasht et de Baneh, dans le Kurdistan, et de Saqqiz, sur la frontière Azerbaïdjan-Kurdistan; ces attaques se seraient répétées depuis une semaine; les troupes de l'Iraq comme celles de l'Iran sont impliquées dans ces combats; on a constaté que parmi les assaillants, au nombre d'environ 3,000, se trouvent des "étrangers" qui parlent un dialecte semblable à celui du nord de l'Azerbaïdjan.

A Washington, un observateur militaire a émis l'opinion qu'aujourd'hui que la famine qui sévit dans plusieurs parties de l'U.R.S.S. empêcherait la Russie de livrer avec succès une guerre majeure, et que ce pays manque aussi de matériel militaire et même de main-d'oeuvre. Il affirme que les offensives soviétiques contre l'Allemagne n'ont été possibles que grâce aux secours envoyés par les Alliés. Ces commentaires sont publiés dans le "Field Artillery Journal" sous la signature du colonel Lanzia, officier à sa retraite. L'auteur ajoute que la Russie ne peut pas se suffire actuellement en fait de vivres, et pourrait encore moins ravitailler une grande armée. Il voit dans cette situation l'une des causes pour lesquelles l'armée rouge laisse de forts effectifs en Europe, où ces troupes vivent à même les pays qu'elles occupent.

Cela concorde assez bien avec les faits qu'au moment où l'U.N.R.R.A. a décidé d'envoyer des secours à l'Italie, Moscou en a exigé en même temps pour l'Ukraine. Cela voudrait dire aussi que l'offre des Soviétiques d'envoyer du blé à la France n'est inspirée que par des considérations politiques, puisque l'U.R.S.S. n'aurait pas de surplus à exporter. Ce ne serait pas nouveau. Les Soviets ont systématiquement privé leur population sous tous rapports afin de maintenir des exportations qui fournissaient les fonds de la propagande communiste dans le monde.

### LES ETATS-UNIS ET L'IRAN

La plainte iranienne invoque l'accord de janvier 1942, mais M. Ala a déclaré que son gouvernement s'appuie aussi sur la Charte des Nations Unies et sur la déclaration de Téhéran publiée par MM. Roosevelt, Churchill et Staline à l'automne de 1943. Or à Washington, quelques spécialistes en droit international insistent sur le fait que Washington n'a contracté aucune obligation particulière envers l'Iran. Les Etats-Unis, disent-ils, n'étaient pas partie au traité de janvier 1942, et les obligations assumées alors envers Téhéran ne concernent que l'Iran, la Russie et l'Angleterre.

La Déclaration de Téhéran allait en somme aussi loin que le traité de 1942; les Trois y promettaient d'aider l'Iran en considération des services rendus par ce pays, notamment pour l'expédition par son territoire du matériel étatsunien envoyé à la Russie; ils affirmaient aussi leur désir du maintien de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Iran". Cette déclaration porte la signature de M. Roosevelt, et il peut découler de là une certaine obligation morale pour les Etats-Unis; mais comme ce n'était pas un traité, ce document n'a jamais été soumis au Sénat, donc il n'engage pas formellement les Etats-Unis, puisque les traités conclus par le président ne valent qu'après ratification par le Sénat de Washington.

Il reste la Charte des Nations Unies, qui a été ratifiée par les Etats-Unis et la Russie. Mais là il s'agit de termes plus généraux. Il ne fait guère de doute que le Conseil de Sécurité acceptera d'étudier la plainte iranienne parce que pour cela il suffit d'un vote affirmatif de sept membres, sans droit de veto, et que la Russie ne peut à part son propre vote contrôler que celui de la Pologne. Si le Conseil décide ensuite soit d'exprimer un blâme contre Moscou, soit même de prendre des mesures pour remédier à la situation, le délégué soviétique imposera son veto, comme la Charte

lui en donne le privilège.

C'est alors que la distinction mise de l'avant par ces juristes de Washington prend toute sa valeur. Une fois le veto imposé le Conseil de Sécurité n'intervient pas. Mais il reste l'article 51 qui dit: "Aucune disposition de la récente Charte ne porte atteinte au droit naturel de légitime défense, individuelle ou collective, dans le cas où un membre des Nations Unies est l'objet d'une agression armée, jusqu'à ce que le Conseil de Sécurité ait pris les mesures nécessaires pour maintenir la paix et la sécurité internationales." Si un veto empêche le Conseil d'agir, les pays demeurent dans la situation actuelle, c'est-à-dire celle qui existe "jusqu'à ce que le Conseil ait pris les mesures. . ."

Washington n'étant pas lié par traité spécial avec l'Iran peut se borner à défendre ce pays au Conseil, et juger ensuite qu'une action collective, prise en vertu de l'article 51, serait plus nuisible qu'utile à la paix; l'Angleterre, liée par traité, peut estimer qu'elle n'est pas en mesure de l'exécuter efficacement contre la Russie sans le concours des Etats-Unis, ou encore que le maintien de l'O.N.U. représente une nécessité supérieure. La lutte sera probablement menée de façon énergique au Conseil; mais puisque l'abstention des Etats-Unis a suffi pour réduire à néant les garanties données à la France contre l'Allemagne au traité de Versailles, il n'est pas impossible que le traité iranien de 1942 reste inopérant, et que la crise iranienne finisse par un nouveau compromis.

### LA LUTTE CONTRE LA FAMINE

Le Conseil de l'U.N.R.R.A., composé des 47 pays membres de cette administration de secours, commence aujourd'hui un débat sur les moyens de combattre la famine qui atteint déjà ou menace de façon imminente une forte partie de l'humanité. Le directeur général, M. Lehman, qui vient de démissionner, a hier exposé la situation alimentaire dans le monde, et il a proposé que les pays qui sont moins affligés reviennent au contrôle rigide du temps de guerre, afin de gagner cette offensive pacifique. Il a préconisé une production maximum de vivres, une diminution de l'élevage afin de réserver plus de céréales aux humains, une diminution aussi dans la fabrication des liqueurs pour le même motif, et une lutte énergique contre le gaspillage. Dans une formule frappante il a demandé que l'on supprime la pouille comme concurrente des millions d'hommes affamés.

Le premier problème à décider concerne l'existence de l'U.N.R.R.A. elle-même; cette administration serait-elle étendue en recevant le concours de plusieurs autres pays, ainsi que l'a proposé la Chine, ou ses fonctions passeront-elles à l'Organisation des Nations Unies? Il est question aussi de remanier la commission conjointe des vivres, chargée d'organiser la distribution, et qui est composée actuellement de représentants des Etats-Unis, de l'Angleterre et du Canada. M. Lehman a recommandé qu'on augmente le nombre de ses membres et qu'on y fasse une place à la Russie. Enfin les chefs de l'organisation voudraient inciter les pays membres à verser sans délai leur seconde contribution qui représente un pour cent de leur revenu national de 1942.

### POLITIQUE ET ALIMENTATION

La commission conjointe des vivres dont on parle d'augmenter les cadres, n'a qu'une autorité consultative et n'exerce aucun contrôle. Elle étudie les besoins, constate ce que les divers pays sont disposés à faire et formule des recommandations. On rapporte qu'il y a désaccord entre cet organisme et l'Argentine sur la distribution des surplus de blé de ce pays, et cela illustre bien le fait que même dans la famine actuelle les considérations politiques ne sont pas exclues des délibérations de cette commission.

Le gouvernement canadien donne la première priorité à l'Angleterre et n'aide les autres pays alliés que d'une façon secondaire. Un correspondant de "Reuters" affirme que ce n'est qu'après avoir rempli les demandes anglaises que le Canada partage le reste de ses surplus entre les autres pays qui en réclament. De plusieurs de ces pays la Canada pourrait obtenir un prix plus élevé que celui auquel il vend à l'Angleterre; sans compter que ces ventes se font à crédit et que Londres ne pourra rembourser complètement que dans 55 ans, si elle le fait jamais.

L'Angleterre utilise une partie des exportations canadiennes pour aider l'Europe, mais elle en garde tout le crédit pour elle. La "Gazette" d'hier publiait une entrevue d'un journaliste de Sherbrooke, M. Albert W. Reid, qui a agi comme publiciste auprès des troupes étatsuniennes d'occupation en Autriche. Ce journaliste a dit que les peuples de l'Europe savent que les Canadiens sont de bons soldats, mais qu'ils ignorent qu'une partie des vivres et autres secours qu'on leur envoie provient des Canadiens; les boîtes de vivres et autres articles portent des indications de provenance anglaise ou étatsunienne, et la part du Canada est complètement ignorée. Nos dirigeants fédéraux qui aiment à signaler le rôle international du Canada auraient là une belle occasion d'augmenter notre influence sans alourdir le fardeau du pays.

La commission conjointe des vivres trouve fort raisonnable l'attitude du Canada envers l'Angleterre, et à cause de cela, elle n'attribue pas de blé étatsunien au Royaume-Uni; les surplus des Etats-Unis vont ailleurs. Or l'Argentine entend elle aussi, comme nos compatriotes canadiens-anglais, tenir compte des liens du sang et de la culture, et veut aider de façon particulière l'Espagne et le Portugal. Mais la commission conjointe n'accepte pas ce point de vue. Pourtant l'Argentine peut soutenir avec preuve à l'appui qu'en tenant compte de ce qu'elle envoie à ces pays leur consommation de blé par personne reste bien inférieure à celle de l'Angleterre. L'Angleterre pourrait peut-être donner elle-même l'exemple du désintéressement et recommander au Canada de faire une distribution moins impériale de ses surplus de vivres.

Paul SAURIOL

Faits divers

33 morts dans deux accidents d'avion aux Etats-Unis

23 cadavres ont été retrouvés — La vague de crimes à Montréal — Affaires de Cour

Truckee, Calif., 20. (A.P.) — Vingt-six membres de la marine et de l'armée ont perdu la vie hier lorsqu'un gros avion de transport ariéroplan C-47 s'est écrasé dans vastes régions encaignées des Sierras au nord du lac Tahoe.

Quelques heures plus tard un bombardier B-29 s'est écrasé à son tour à quelque 150 milles au sud-ouest de Truckee, près de Livermore, entraînant tout probablement la mort de 7 personnes.

Le C-47 qui voyageait de la base militaire de Stockton, à Denver, s'est écrasé au milieu de l'avant-midi. Quelques témoins ont déclaré qu'il avait fait explosion dans les airs.

Le B-29 était venu de Honolulu et toute communication par radio avait été interrompue depuis 2 heures du matin. Un pilote privé a déclaré avoir vu l'appareil et plus tard les autorités de Hamilton Field au nord de San-Francisco ont déclaré que l'avion avait été porté disparu.

Une équipe de secours a atteint la scène du drame du C-47 et 23 cadavres ont été retrouvés.

Deux vols à main armée et un attentat sur la rue ont été rapportés hier à la police.

Avis de décès

ARCHAMBAULT. — A Magog, le 18 mars 1946, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Antoinette Archambault née Girard (Josephine). Les funérailles auront lieu jeudi, à Magog, à 9 heures. Parents, et amis sont priés d'y assister.

Nécrologie

CHARBONNEAU. — A Montréal, le 19, à 13 ans, Rita, fille d'Horimadas Charbonneau et de Marie-Anne Remillard, 909, 10e avenue, Rosemont.

CALENDRIER

3e mois MARS 31 jours
Demain: JEUDI 21 MARS 1946
Lever du soleil 6 h 02
Coucher du soleil 6 h 14

Table of the month of March 1946 with days of the week and dates.

Le journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'imprimerie populaire (à responsabilité limitée) dirigée par M. Georges Pelletier.

Notre-Dame au moment où Mlle Valérie Sénécal, employée, était seule dans l'établissement. Les voleurs ont dérobé la somme de \$85.00.

Dans un restaurant

Le deuxième vol a été commis au début de la soirée au restaurant Sherar, 650 ouest rue Craig. M. Ted Adler, employé, était seul lorsque deux jeunes gens d'environ 25 ans, armés tous deux de revolvers sont entrés dans l'établissement. L'un des bandits a vidé le tiroir-caisse qui contenait \$123.00.

Attentat dans la rue

M. Cyril Rubin, 124, 5ème avenue, à Verdun, un ancien combattant, a été assommé au milieu de la soirée par trois individus alors qu'il marchait rue Stanley, près de la rue St-Antoine.

Blessés dans une collision

Deux hommes ont été blessés, peu avant 4 h, hier après-midi, lors d'une collision entre un camion et le taxi dans lequel ils voyageaient.

M. Pierre Chapados, 18 ans, de Sorel, souffre de contusions thoraciques et il est présentement sous observation à l'hôpital Notre-Dame, mais son compagnon de route, M. Léo Montgrain, 21 ans, de Grand-Mère a pu quitter cette même institution après avoir été pansé au genou gauche.

Le camionneur, M. Etienne Harmon, de St-Thomé-Joliette, et le chauffeur de taxi, M. Aurèle Doyon, de Shawinigan Falls n'ont pas été blessés.

Reversé par une auto

Un bambin de 7 ans, Paul Larin, 1527 rue Plessis, a été grièvement blessé hier lorsqu'il a été renversé par une automobile conduite par M. Florian Pepin, 1445 rue St-Clément. L'accident est survenu à l'intersection des rues Ste-Catherine et Maisonneuve hier avant-midi.

Deux autres arrestations

Au moins deux hommes ont été arrêtés hier soir dans le nord de la ville pour avoir illégalement distribué des circulaires invitant la population à prendre part à une assemblée de protestation contre l'arrestation de Fred Rose, député ouvrier-progressiste, accusé d'avoir trépidé dans l'affaire d'espionnage.

Le crime aux Etats-Unis

Washington, 20 (A.P.). — Le Bureau fédéral d'enquête (F.B.I.) a rapporté hier que le crime aux Etats-Unis avait augmenté de 12.4 pour cent en 1945 sur l'année 1944. C'est la plus forte augmentation depuis 1930.

Jury divisé

Lloyd Ryan, sans adresse au dossier, accusé de vol avec violence, devra revenir pour subir un second procès, aux Assises de mai.

Vol avec violence

Maurice et Ubald Séguin, sans adresse connue, ont comparu hier, en Correctionnelle, devant le juge T.-A. Fontaine sous l'accusation de vol avec violence et de conspiration en vue de ce délit.

Locataire vs propriétaire

La Cour supérieure a disposé, hier, de deux causes où des locataires étaient poursuivis pour bris de bail en sous-locant leur logement à une tierce partie, en maintenant les allégués des défendeurs. Le juge Philippe Demers en rendant jugement, a déclaré qu'un locataire peut cesser d'occuper personnellement un logement sans violer les conditions d'un bail, s'il laisse le local aux mains d'un membre de sa famille. Il a le droit de prêter son logement.

mais laissa ledit logement à son fils, Raymond, et continua à payer le loyer. Dans la seconde, Georges Chabot abandonna un local appartenant à Florida Poirier, femme de Joseph Tremblay, à 742 Riel, Verdun, mais l'occupant était le gendre et la fille du défendeur.

Selon le principe émis plus haut, le savant juge renvoya les deux actions avec dépens pour les réclamants.

L'heure avancée

Montréal, Ottawa et Toronto adopteront encore l'heure avancée cette année et la date pour le changement d'heure a été fixée au 28 avril.

Au cours de la guerre le Canada et les Etats-Unis avaient adopté, d'un océan à l'autre, l'heure avancée et ce sur des ordonnances des deux gouvernements fédéraux. Cette année ni Ottawa ni Washington n'ont manifesté l'intention de revenir à cette pratique et à date seules les trois grandes villes du Dominion ont décidé d'adopter l'heure avancée cette année.

Le conseil de ville de Vancouver a décidé que si le Canada tout entier adoptait l'heure avancée, il semble pas désirer cette pratique. Le Mexique a résolu ce problème en observant l'heure avancée toute l'année durant.

Le Dr Petiot se défend

Le Dr Marcel Petiot, le soi-disant leader d'un mouvement de résistance, a promis à son procès que, s'il était acquitté des 27 accusations de meurtre portées contre lui, il s'empresserait de divulguer les noms d'autres membres de son groupe de résistance, membres qui, selon lui, auraient été chargés des exécutions.

Au cours de la troisième journée de son procès, le Dr Petiot a tenté de prouver que les Juifs, au nombre de 27 personnes qu'il accusait d'avoir tués, étaient des membres de la Gestapo.

Quinze Juifs auraient été tués par les membres du groupe de la résistance du Dr Petiot, qui a nie avoir tué lui-même ces personnes.

Bloc-notes

revenus avec des impressions toutes autres que celles qu'ils s'attendaient de recueillir. Les voyages ont parfois du bon pour des hommes de lettres, le cas n'est vu, et aussi pour des hommes de la politique.

Choses de Pologne

Poland Fights, périodique que des exilés polonais, en sympathie avec le gouvernement polonais impérial, relate dans un numéro récent que des délégués du mouvement coopératif des socialistes de Grande-Bretagne se sont rendus en Pologne, en vue d'y faire enquête et de se rendre compte de l'état des affaires. A peine y étaient-ils qu'une dépêche de Poznan annonçait leur arrestation. A la suite de quoi, il fallut l'intervention de l'ambassade britannique à Varsovie et le même du gouvernement de Londres pour obtenir leur élargissement.

De retour à Londres, relate encore Poland Fights, ces délégués se sont pourtant abstenus de parler de leur aventure de Pologne. Leur mutisme fut même si complet d'abord qu'on s'en emut dans certains cercles parlementaires. Un journal quotidien d'Edo, The Bulletin, parvint toutefois à faire interroger l'un des délégués, M. Robert Taylor, et à obtenir en vue de la publication le récit au moins partiel de ses impressions de voyage.

Et voici comment Poland Fights transmet le tout à ses lecteurs: "Avant son voyage en Pologne, Taylor avait conseillé aux Polonais qui sont en Angleterre de rentrer le plus tôt possible dans leur pays. Maintenant, après son retour de Pologne, il est d'opinion différente et il déclare que sa visite à bas lui a fait comprendre le point de vue de ces mêmes gens qui tiennent que c'est leur devoir de rester en exil, et lui à inspiré en même temps une sympathie bien plus profonde à leur endroit.

"Il y a beaucoup de choses qu'il voudrait, dit-il, exposer publiquement dans l'espoir de provoquer un changement dans l'état des affaires de Pologne, mais pour le présent il ne peut pas le faire.

"Les membres de la délégation, déclare-t-il, ont été tellement troublés (disturbed) par certaines choses qu'ils ont vues en Pologne, qu'avant de les livrer à la publicité, ils ont cru sage d'en conférer avec le ministre des Affaires étrangères, M. Bevin leur a conseillé d'ajourner la publication de leur rapport et les délégués ont agi en conséquence.

"Il est cependant facile de supposer que les chefs du coopératisme socialiste de Grande-Bretagne ont vu en Pologne et que M. Bevin a préféré qu'ils ne racontent pas, au moment surtout où lui-même se préparait à se rendre à Moscou, comme l'hôte de Molotov, en compagnie de M. Byrnes, secrétaire d'Etat des Etats-Unis. M. Bevin a dû se dire que Molotov serait insulté si la délégation britannique écrivait la vérité à propos de ce qu'elle avait vu."

C'est peut-être à cause de cela qu'un peu plus tard, à l'occasion de la première réunion plénière de l'O.N.U., réunion tenue à Londres, M. Bevin et M. Molotov se sont non seulement battus froid, mais qu'ils ont eu des piques dont les dépêches ont fait large mention.

M. Bevin savait ce qui se passait en Pologne comme il savait, pour s'en être rendu compte lui-même, comment les choses se passent en Russie.

La Russie soviétique paraît être un pays que les autres y gagnent, pour leur propre compte, de connaître. Sait-on jamais, il peut arriver qu'une autre occasion se présente

Retraite spécialement organisée pour VOYAGEURS DE COMMERCE à la maison QUERRES, Joliette, P.Q. du jeudi soir 11 avril au dimanche 14 Appeler en fin de semaine I.-M. PEPIN — DU. 6274

à M. King de faire le voyage de Soviétique ou de pays soumis à l'influence soviétique.

Chemins et colonisation

Ca n'est pas d'hier que ceux qui s'intéressent aux choses de la colonisation et qui s'en occupent ont commencé de dire que l'ouverture de chemins convenables dans les régions où l'on veut entreprendre le défrichement de terres neuves est une chose qui s'impose de toute nécessité et dont l'accomplissement doit précéder la venue des défricheurs et des familles de défricheurs.

Dans le rapport de ses activités au cours de l'année 1945 et qu'elle vient de faire tenir à Mgr l'Archevêque de Rimouski, la société diocésaine et rimouskoise de colonisation expose qu'il ne lui a pas été possible de placer tous les aspirants-colons qui demandaient à aller en pays neuf et elle dit pourquoi: "Si les établissements en pays neuf n'ont pas été plus nombreux, il ne faut pas en attribuer le fait à un défaut d'aspirants-colons. Non. En réalité, nous avons reçu beaucoup de demandes de lots au cours de l'année 1945. Mais la pénurie de lots immédiatement occupables a toujours forcé nos gens à différer leur établissement. Ce qui rend ces lots inoccupables pour le moment, c'est le défaut de chemins. Cette déficience, nous l'avons maintes fois signalée à l'attention des autorités sans jamais constater d'amélioration. Nous la répétons cette année pour la sixième fois. Pouvons-nous espérer que notre voix finira par être entendue en haut lieu?"

"Nous ne pouvons nous empêcher de déplorer une autre cause de retard de l'établissement de nos gens, nous voulons dire la lenteur des contracteurs à exécuter leurs contrats de construction de chemins. En général, les travaux sont commencés trop tard dans une saison. Le travail est rarement terminé avant la deuxième année. Sur ce point une plus grande exigence de la part du ministère devrait produire de bons effets."

Espérons que la Société de colonisation du diocèse de Rimouski verra enfin agréer la demande qu'elle vient de formuler pour la sixième fois. Ce besoin de voir qu'elle indique est d'importance manifeste, d'autant plus manifeste qu'elle se constate non seulement dans Rimouski, mais dans toutes les régions québécoises où il reste à faire des terres neuves.

Emile BENOIST 20-111-46 L'actualité (suite de la première page) varions quelque peu notre apparence. Nos chapeaux sont laids, dilégués, mais encore d'une laideur changeante, et une laideur fait oublier l'autre. Ce qui est tout de même quelque chose. Alphonse parut vexé de cet argument à la tu quoque. "C'est, hélas! trop vrai, avoua-t-il. Mais au moins nous restons une excuse. C'est que votre frère l'homme n'a pas été chéri par la nature. Il est généralement laid, hirsute, noueux, sans élégance, et la plus haute perfection qu'il puisse atteindre, c'est en somme de paraître simplement passable. Mais la femme, elle, n'a pas cette excuse. Belle, élégante, svelte, elle renferme dans son corps la perfection des lignes, comme dans son âme le charme dans ce qu'il a de plus exquis. Alors pourquoi s'ingénier à le masquer? Tiens, par exemple, je soupçonne que tu viens de chaparder mon avant-dernier vestre... tu rougis?... C'est alors vrai. Or, tu en as fait un instrument géologique bosselé qui rappelle les Alghébans, avec leurs pains de sucre et leurs monts dénudés.

Voici le printemps! Venez habiller Votre Garçon COMPLETS à partir de \$13.95 COMPLETS à deux pantalons pour garçons de 10 à 16 ans \$17.95 et \$19.95 PALETOTS de PRINTEMPS pour garçons de 6 à 10 ans \$12.95 Bonin 901, Ste-Catherine E. — HA. 6878

ACHETEZ VOS FLEURS ICI Fa Patrie Fleuriste 168 et 169, STE-CATHERINE, le jeudi livraison partout directement de notre serre chaude FL. 1786-1787

MEUBLES EXCLUSIFS faits sur commandes REMBOURAGE - TENTURES DECORATION INTERIEURE MARCEL G. COULTÉE EBENISTE - DECORATEUR Diplômé de l'Ecole du Meuble 5126 avenue Papineau - CH. 1869

Taxe sur le Revenu: Obligatoire ou non? Casuel Restriction mentale Assertion assermentées aux Douanes et au Fisc: Vrai serment ou engagement d'honneur?

Un ouvrage dont pas une bibliothèque de professionnels de commerce et d'industrie, ou de simples particuliers ne devrait pouvoir se passer. Pierre-Louis DUPUIS, Juge de la Cour des Jeunes délinquants PRIX: \$0.35 l'exemplaire En vente dans toutes les bonnes librairies ou chez V. DESROCHES 6651, boul. Saint-Laurent

Voici le printemps! Venez habiller Votre Garçon COMPLETS à partir de \$13.95 COMPLETS à deux pantalons pour garçons de 10 à 16 ans \$17.95 et \$19.95 PALETOTS de PRINTEMPS pour garçons de 6 à 10 ans \$12.95 Bonin 901, Ste-Catherine E. — HA. 6878

PRESCRIPTIONS 5 CHIMISTES À VOTRE DISPOSITION SERVICE R service rapide JOUR et NUIT PHARMACIE MONTREAL Charles Duquette, propriétaire HA. 7251

Tu as raison, mon ami. Vous autres, les hommes, vous voyez mieux que nous ce qui nous convient, et vous avez raison d'exiger toujours mieux. Car il est vrai que cette robe de crêpe marocain que nous avons vue tous deux chez X, tu sais, celle à \$165, m'irait à merveille... Si, si je vois que tu es persuadé... Si tu veux, nous irons demain... Une leur d'égarement passa dans les yeux pâles d'Alphonse. Il resta quelques minutes pensif, puis avec un long soupir, il murmura, résigné: — Ça m'apprendra.

La température C.P. 29. — Voici les prévisions atmosphériques, telles que transmises par le bureau météorologique, à 11 heures, cet avant-midi: REGION DE MONTREAL. — Beau aujourd'hui et demain. Maximum aujourd'hui à Montréal, 52 degrés, minimum ce soir, 32. Vents légers du sud-ouest à 3 milles à l'heure. REGION D'OTTAWA. — Beau aujourd'hui, nuageux demain. Maximum aujourd'hui à Ottawa, 55 degrés, minimum ce soir, 23. Vents légers du sud-ouest à 3 milles à l'heure.

Réunions-Conférences MERCREDI, LE 20 MARS SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HISTOIRE NATURELLE et Société de géographie, 4 à 6 h. 30, dans l'amphithéâtre du Juv. botanique conférence de M. Jacques Ross, directeur du Jardin; sujet: "Chers indiens de Mississipi". La conférence a suivi de deux films: "Land of the Cree et "Portage". Entrée libre.

CLUB ST-LAURENT KIWANIS de Montréal Inc. — A midi trente, en la salle de bal de l'hôtel Mont-Royal, dîner hebdomadaire. Conférencier: M. Alfred Perry Larose, président du club Saint-Denis. 5 jets: "Le rôle social du club". THE ADVERTISING AND SALES EDUCATION CLUB OF MONTREAL. — A 7 h. 30, au Club de l'Université, dîner et série régulière. Conférencier: M. Arthur Carter, gérant général de la compagnie "Green Cross Insecticides". Sujet: "The story of DDT". CHEMICAL INSTITUTE OF CANADA A 6 h. 30, en la salle de bal de l'hôtel Ritz-Carlton, conférence du Dr H. L. M. well.

ASSOCIATION DES MÉDECINS NORD DE MONTREAL. — A 9 heures, Cercle universitaire, séance régulière. Conférencier: le Dr L. Sylvestre, chef de section de dermatologie à l'hôpital Not Dame. Sujet: la pénicilline en clientèle. JEUDI, 21 MARS CERCLE UNIVERSITAIRE. — A 11 heures, Conférence d'honneur: le R. Joseph Lévesque, S.J., "Le Saint-Siège et l'Etat". Le docteur Jules Braut, professeur agrégé à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, présidera le déjeuner et présentera le conférencier. CONSEIL ST-HENRI DES CHEVALIERS DE COLOMB. — A 8 h. 30 dans la salle du Conseil, conférence de M. Roger Du mel Suiet: "Illusions perdues". SÉNAT DE LA JEUNESSE. — A 8 h. au Cercle universitaire, conférence Mme P.-F. Casrain. Sujet: "Amour, l'ère des ordres". A l'issue de la conférence il y aura les numéros de classement exécutés par Miles Yvette et s'ie Paulez et quelques-unes de leurs vies.

REUNIONS-CONFERENCE... CERCLE UNIVERSITAIRE... CONSEIL ST-HENRI DES CHEVALIERS DE COLOMB... SÉNAT DE LA JEUNESSE... ASSOCIATION DES MÉDECINS NORD DE MONTREAL... ASSOCIATION DES MÉDECINS NORD DE MONTREAL... ASSOCIATION DES MÉDECINS NORD DE MONTREAL...

REUNIONS-CONFERENCE... CERCLE UNIVERSITAIRE... CONSEIL ST-HENRI DES CHEVALIERS DE COLOMB... SÉNAT DE LA JEUNESSE... ASSOCIATION DES MÉDECINS NORD DE MONTREAL... ASSOCIATION DES MÉDECINS NORD DE MONTREAL... ASSOCIATION DES MÉDECINS NORD DE MONTREAL...

REUNIONS-CONFERENCE... CERCLE UNIVERSITAIRE... CONSEIL ST-HENRI DES CHEVALIERS DE COLOMB... SÉNAT DE LA JEUNESSE... ASSOCIATION DES MÉDECINS NORD DE MONTREAL... ASSOCIATION DES MÉDECINS NORD DE MONTREAL... ASSOCIATION DES MÉDECINS NORD DE MONTREAL...

REUNIONS-CONFERENCE... CERCLE UNIVERSITAIRE... CONSEIL ST-HENRI DES CHEVALIERS DE COLOMB... SÉNAT DE LA JEUNESSE... ASSOCIATION DES MÉDECINS NORD DE MONTREAL... ASSOCIATION DES MÉDECINS NORD DE MONTREAL... ASSOCIATION DES MÉDECINS NORD DE MONTREAL...

REUNIONS-CONFERENCE... CERCLE UNIVERSITAIRE... CONSEIL ST-HENRI DES CHEVALIERS DE COLOMB... SÉNAT DE LA JEUNESSE... ASSOCIATION DES MÉDECINS NORD DE MONTREAL... ASSOCIATION DES MÉDECINS NORD DE MONTREAL... ASSOCIATION DES MÉDECINS NORD DE MONTREAL...

REUNIONS-CONFERENCE... CERCLE UNIVERSITAIRE... CONSEIL ST-HENRI DES CHEVALIERS DE COLOMB... SÉNAT DE LA JEUNESSE... ASSOCIATION DES MÉDECINS NORD DE MONTREAL... ASSOCIATION DES MÉDECINS NORD DE MONTREAL... ASSOCIATION DES MÉDECINS NORD DE MONTREAL...

REUNIONS-CONFERENCE... CERCLE UNIVERSITAIRE... CONSEIL ST-HENRI DES CHEVALIERS DE COLOMB... SÉNAT DE LA JEUNESSE... ASSOCIATION DES MÉDECINS NORD DE MONTREAL... ASSOCIATION DES MÉDECINS NORD DE MONTREAL... ASSOCIATION DES MÉDECINS NORD DE MONTREAL...

REUNIONS-CONFERENCE... CERCLE UNIVERSITAIRE... CONSEIL ST-HENRI DES CHEVALIERS DE COLOMB... SÉNAT DE LA JEUNESSE... ASSOCIATION DES MÉDECINS NORD DE MONTREAL... ASSOCIATION DES MÉDECINS NORD DE MONTREAL... ASSOCIATION DES MÉDECINS NORD DE MONTREAL...

REUNIONS-CONFERENCE... CERCLE UNIVERSITAIRE... CONSEIL ST-HENRI DES CHEVALIERS DE COLOMB... SÉNAT DE LA JEUNESSE... ASSOCIATION DES MÉDECINS NORD DE MONTREAL... ASSOCIATION DES MÉDECINS NORD DE MONTREAL... ASSOCIATION DES MÉDECINS NORD DE MONTREAL...

REUNIONS-CONFERENCE... CERCLE UNIVERSITAIRE... CONSEIL ST-HENRI DES CHEVALIERS DE COLOMB... SÉNAT DE LA JEUNESSE... ASSOCIATION DES MÉDECINS NORD DE MONTREAL... ASSOCIATION DES MÉDECINS NORD DE MONTREAL... ASSOCIATION DES MÉDECINS NORD DE MONTREAL...

REUNIONS-CONFERENCE... CERCLE UNIVERSITAIRE... CONSEIL ST-HENRI DES CHEVALIERS DE COLOMB... SÉNAT DE LA JEUNESSE... ASSOCIATION DES MÉDECINS NORD DE MONTREAL... ASSOCIATION DES MÉDECINS NORD DE MONTREAL... ASSOCIATION DES MÉDECINS NORD DE MONTREAL...

REUNIONS-CONFERENCE... CERCLE UNIVERSITAIRE... CONSEIL ST-HENRI DES CHEVALIERS DE COLOMB... SÉNAT DE LA JEUNESSE... ASSOCIATION DES MÉDECINS NORD DE MONTREAL... ASSOCIATION DES MÉDECINS NORD DE MONTREAL... ASSOCIATION DES MÉDECINS NORD DE MONTREAL...

REUNIONS-CONFERENCE... CERCLE UNIVERSITAIRE... CONSEIL ST-HENRI DES CHEVALIERS DE COLOMB... SÉNAT DE LA JEUNESSE... ASSOCIATION DES MÉDECINS NORD DE MONTREAL... ASSOCIATION DES MÉDECINS NORD DE MONTREAL... ASSOCIATION DES MÉDECINS NORD DE MONTREAL...

REUNIONS-CONFERENCE... CERCLE UNIVERSITAIRE... CONSEIL ST-HENRI DES CHEVALIERS DE COLOMB... SÉNAT DE LA JEUNESSE... ASSOCIATION DES MÉDECINS NORD DE MONTREAL... ASSOCIATION DES MÉDECINS NORD DE MONTREAL... ASSOCIATION DES MÉDECINS NORD DE MONTREAL...

Les situations suivent l'organisation — mais employeurs et travailleurs doivent aider. Durant la guerre, l'organisation de la main-d'oeuvre a été rendue possible par le concours des employeurs et des travailleurs. La même collaboration est non moins nécessaire pour aider à l'organisation du marché du placement durant la présente période critique. Quelques contrôles de la main-d'oeuvre demeurent en vigueur. Ils ont encore force de loi. Ils visent à aider l'organisation du marché du placement. Les contrôles encore en vigueur ont pour objet d'aider employeurs et travailleurs. Ils n'exigent de fait que l'aide secondaire du public. ON VOUS EXORTE À VOUS CONFORMER AUX QUATRE CONTRÔLES QUI DEMEURENT EN VIGUEUR. 1. Les employeurs DOIVENT aviser le bureau local du Service national de Placement de tout besoin de travailleurs, dès que ce besoin est connu. 2. Si les employeurs embauchent des travailleurs sans avoir recours au Service national de Placement, ils DOIVENT aviser le plus proche bureau du SNP dans les trois jours qu'un travailleur a été embauché. (A cette fin, ou fournit la formule NSS 312.) 3. Les chômeurs en quête de travail DOIVENT s'inscrire au bureau local du Service national de Placement s'ils chômeent depuis sept jours consécutifs. 4. En général, tout employeur ou travailleur DOIT donner avis de sept jours à l'autre partie de toute intention de cessation d'emploi. (On exige encore la formule NSS 120.) On pourra se renseigner sur les exceptions au plus proche bureau du SNP. Associés dans l'industrie, employeurs et travailleurs devraient aider le Service national de Placement à faciliter un niveau plus élevé du placement en se conformant à ces règles simples. Un service de placement ne peut donner son entier concours à la Collectivité qu'avec l'appui du public. Utilisez pleinement les facilités que vous offre le bureau local du Service national de Placement. Il est là pour satisfaire vos besoins et ceux de toute la Collectivité. H.M.P. SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT Ministère Fédéral du Travail HUMPHREY MITCHELL A. MACNAMARA Ministre du Travail Sous-ministre

Table of subscription rates for Canada, USA, and other regions.

LE DEVOIR

The DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

Demain: BEAU.

MAXIMUM de MINIMUM

Aujourd'hui maximum, 40. Minimum aujourd'hui, 38. Demain maximum, 36. Minimum demain, 36. BAROMETRE: 10 h. a.m., 30.00.

M. Fernand Dufresne, chef de la police, aurait démissionné

Le comité exécutif aurait déjà reçu sa lettre de démission — Elle prendrait effet le 1er avril

Selon une rumeur qui court les corridors aujourd'hui à l'hôtel de ville, M. Fernand Dufresne, directeur de la police de Montréal, aurait offert sa démission au président du Comité exécutif, M. J.-O. Asselin.

Les clubs sociaux, une institution britannique

M. Alfred-F. Larose parle du "Rôle social du club" devant le Saint-Laurent-Kiwanis

M. Alfred-F. Larose, président de la Commission des écoles catholiques de Montréal, président également du Club Saint-Denis, était le conférencier invité, aujourd'hui, au déjeuner hebdomadaire du club Saint-Laurent-Kiwani de Montréal, en l'hôtel Ritz-Carlton.

Le club social, ou tout simplement le club, est une institution foncièrement anglaise. La cité antique n'a pas connu le club parce qu'un semblable organisme social n'eût répondu chez elle à aucune nécessité réelle.

Nous n'avons pas à rechercher ici les raisons pour lesquelles le club est né en Angleterre, à Londres, précisément, plutôt qu'en France, en Espagne ou en Italie.

Le monde actuel est, dans une certaine mesure, une création du génie commercial et de la puissance maritime de l'Angleterre.

Les historiens autorisés s'accordent à reconnaître que le premier club digne de ce nom et qui mérite une mention historique a été fondé dans une taverne de Londres.

Les clubs londoniens furent au début surtout de nature sociale. Mais bientôt plusieurs de ceux-ci manifestèrent des préoccupations littéraires ou politiques.

Le club est un groupement d'hommes ou de femmes ou des deux sexes à la fois, constitué dans un dessein particulier d'ordre, soit littéraire, soit politique, soit simplement social ou mondain.

La circulation sur les routes

Communiqué du ministère de la Voirie, pour la période du dégel

Le ministère de la Voirie désire communiquer au public voyageur et en particulier aux propriétaires de camions ou de véhicules lourds les règlements qui seront appliqués sur toutes les routes, durant la période du dégel, conformément à la loi de la Voirie.

Le représentant du Brésil au Canada

M. Nascimento Paes, un diplomate de carrière

Rio de Janeiro, 20 (A.P.) — Lors- que le gouvernement brésilien a choisi M. Aeyr do Nascimento Paes pour être ambassadeur au Canada, cette nomination a été vue dans les cercles diplomatiques et commerciaux comme une indication du désir du Brésil de développer ses bonnes relations avec notre Dominion.

Considéré comme l'un des plus cultivés ainsi que des plus intelligents et actifs des diplomates brésiliens, M. Paes est à 47 ans le plus jeune diplomate de son rang dans un ministère étranger. On lui attribue l'accord sur les frontières entre le Pérou et l'Equateur, question qui avait causé une guerre en 1941.

A la tête de la division politique et diplomatique du ministère des Affaires étrangères de son pays depuis juin 1941, le nouveau représentant au Canada avait sous sa direction la réalisation de la politique étrangère brésilienne durant les jours critiques de la guerre et les premiers mois de paix.

M. Paes a débuté en 1918 dans la carrière diplomatique, alors qu'il n'avait que 19 ans. En 1935, il fut pour la première fois nommé à un poste important, soit celui de ministre en Equateur. Il conserva ce poste durant cinq ans, consacrant une grande partie de son temps à l'étude des causes du différend de frontières entre l'Equateur et le Pérou, différend qui datait de plus de 100 ans.

Le nouvel ambassadeur, actuellement en route pour le Canada à bord du vaisseau brésilien *Cantabria*, a été reçu avant son départ par les représentants diplomatiques canadiens ici, et par les directeurs de la Brazilian Fraktion, Light and Power Company of Toronto.

Les gratifications pour service de guerre

Ottawa, 20 (D.N.C.) — M. Ian A. MacKenzie, ministre des Affaires des anciens combattants, signale les arrêts en conseil CP-908 et 909 du 13 mars 1946, fixant les dates où le service des militaires de la force permanente, de la force temporaire et autres cessera de valoir pour les gratifications pour service de guerre.

Cette date est fixée au 31 mars 1946 pour les militaires appartenant, à cette date, à la force permanente ou à la force temporaire. On fait exception pour les militaires de la force temporaire qui seraient d'entre-meur le 31 août 1945 et qui n'ont pas cessé de faire partie d'un effectif, d'une unité, ou d'un navire en service outre-mer.

Les militaires encore retenus dans les forces armées et qui ne sont acceptés ni dans la force permanente ni dans la force temporaire auront droit aux gratifications pour service de guerre, au crédit de réadaptation et aux allocations versées en vertu de la loi sur la réadaptation des anciens combattants, tant que leur service durera.

Mission médicale à la Terre de Baffin

Halifax, 20 (G.P.) — Un avion canadien partira d'ici demain pour une envolée de 1200 milles vers Fort-Chimo, Terre de Baffin.

A son bord, il y aura le Dr Harry W. Lewis, d'Ottawa, du ministère de la Santé, ainsi que le directeur régional des allocations familiales, qui mènera une enquête générale sur la santé dans le but de déterminer la possibilité ou la nécessité d'établir une station médicale dans cet avant-poste isolé. On s'attend à ce que des patients viennent de 250 milles à la ronde pour se faire examiner.

La Guardia directeur de l'U.N.R.R.A. ?

Atlantic City, 20 (A.P.) — La rumeur circule aujourd'hui parmi les délégués à la conférence de l'U.N.R.R.A., ici, que le poste de directeur général de cet organisme pourrait bien être confié à M. F. H. La Guardia, ancien maire de New-York.

M. Herbert Lehman, chef de l'organisation, a démissionné pour raisons de santé. L'on a déjà mentionné pour le remplacer le nom de M. John-G. Winant, ambassadeur des Etats-Unis, à Londres.

Neitz condamné à l'emprisonnement à vie

Aurich, Allemagne, 20 (C.P. par câble). — M. Johann Neitz, ancien cuisinier dans un corps de la marine allemande, a été condamné à l'emprisonnement à vie aujourd'hui, après avoir été trouvé coupable d'avoir tiré, dans le but de tuer, sur l'officier d'aviation Rudolph Romans, de Toronto, qui avait été capturé par Neitz près de Wilhelmshaven, en octobre 1944.

Incendie à Ottawa

Ottawa, 20 (G.P.) — Onze personnes ont été chassées de leurs logements, de bonne heure ce matin, par un incendie d'origine inconnue, qui a détruit un immeuble de deux étages. Les dommages sont évalués à \$4,000.

Les législatures provinciales

Présentation du budget en Ontario — Un conseil de recherches en Nouvelle-Ecosse

(Par la Canadian Press) Le trésorier de la province de l'Ontario, M. Frost, a prononcé aujourd'hui son discours budgétaire. Le gouvernement semble attendre les conclusions de la conférence fédérale-provinciale, car il ne propose pas de nouvelles taxes, quoiqu'il propose des changements sur la loi de taxation des mines et sur celle de taxation sur les successions.

D'après l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, les ressources minières de l'Ontario appartiennent à la Couronne et non pas à la province. Cependant, d'après la loi des mines et celle de la concession des terres publiques, ces droits miniers peuvent être aliénés de la Couronne et éliminer la possibilité de prospection et de développement.

Le gouvernement veut aider au retour des terres minières inoccupées à la Couronne et augmenter la taxe de superficie de cinq à dix cents par acre et inclure ces terres dans les municipalités ou dans les districts miniers organisés.

Le gouvernement ontarien prévoit aussi plusieurs changements sur la loi des successions afin de clarifier certains points judiciaires contestés.

La province d'Ontario dépensera pour l'année fiscale courante la plus grande somme jamais dépensée dans l'histoire de la province, soit \$149,436,605.

Au Nouveau-Brunswick

Le trésorier provincial du Nouveau-Brunswick, M. J. J. Haye Doone, a présenté aujourd'hui son budget. Ce budget prévoit un surplus de \$39,135. C'est la sixième année consécutive que la Législature du Nouveau-Brunswick enregistre un surplus.

En Nouvelle-Ecosse

La Chambre de la Nouvelle-Ecosse a entendu en seconde lecture un projet de loi destiné à établir un coût d'un million de dollars un conseil provincial de recherches. Le premier ministre, M. Angus L. Macdonald, a déclaré à la Chambre que la première tâche de ce conseil sera d'assurer la survie des richesses naturelles de la province.

En Saskatchewan

Il manquait cinq députés libéraux à la Chambre de la Saskatchewan, hier. Pour la seconde fois, le gouvernement C.C.F. a tenté de faire voter à la Chambre une résolution demandant au gouvernement fédéral d'augmenter les exemptions de l'impôt fédéral sur le revenu.

En Alberta

E. E. Roper, C.C.F., a accusé le bureau du Crédit social d'exprimer ses opinions aux dépens de celles de ses adversaires. Ses membres, a-t-il dit, "calomnient les autres partis" et il n'est pas juste que l'argent public soit dépensé à une telle activité.

Au Manitoba

A la Chambre du Manitoba, un agriculteur, M. E. Collins, s'est opposé à l'augmentation du prix du blé, déclarant qu'une politique de hauts prix conduira le Canada à une impasse économique.

M. René Chaloult présentera M. Laurendeau

Le secrétaire général du Bloc populaire canadien nous communique: "La centralisation et la guerre". Tel est le titre de la conférence que prononcera le dimanche, 31 mars, à 2h. 30 de l'après-midi, en la salle paroissiale St-Stanislas, 1371 est, rue Laurier, M. André Laurendeau, député de Laurier à l'Assemblée législative et chef provincial du Bloc Populaire Canadien.

La tension qui existe actuellement dans les relations internationales et la prochaine rencontre à Ottawa de deux premiers ministres provinciaux donnent à cette conférence un caractère de grande actualité. Deux menaces pèsent sur le Québec. D'un côté, la menace impérialiste en train de précipiter le monde dans une troisième grande guerre; de l'autre, la menace centralisatrice, corollaire de la première, en train de saboter la Confédération et d'instaurer au pays un régime double menace? Tel est le problème qu'envisagera M. Laurendeau au cours de sa conférence.

Le conférencier sera présenté par M. René Chaloult, député du comté de Québec à l'Assemblée législative, et remercié par M. René Hamel, député de Saint-Maurice-Lafleche à la Chambre des Communes.

Les ambulances Au sujet de la centrale d'appels

Le chef de police demande l'aide du département du bien-être social — Déclaration de M. DesMarais

M. H.-H. Dansereau, du service du bien-être social, fait actuellement des démarches pour obtenir une entrevue avec les membres du Comité général des hôpitaux, a-t-on appris ce matin, à l'hôtel de ville.

M. Dansereau, dit-on, a l'intention de demander aux représentants des hôpitaux leur opinion au sujet de cette centrale d'appels téléphoniques que l'on veut installer à Montréal pour le service d'ambulances. Il voudrait savoir quels hôpitaux sont prêts à collaborer, s'ils sont prêts à accepter les conditions de la ville, et ce qu'ils entendent faire pour faciliter l'organisation de la centrale.

On a été surpris à l'hôtel de ville d'apprendre que c'est M. Dansereau qui s'occupe de cette affaire. On sait en effet que c'est au département de la police que M. J.-O. Asselin, président du Comité exécutif, avait confié le soin d'organiser la centrale d'appels, à la suite du rapport préliminaire présenté par la Commission municipale des ambulances. Notons toutefois que cette commission recommandait d'entier confier l'organisation au département de santé.

Interrogé à ce sujet, M. J.-O. Asselin a téléphoné à M. Dufresne pour lui demander des explications. "Le retard apporté à l'organisation de la centrale, dit M. Dufresne, n'est nullement imputable au département de la police. Dès le début nous avons été retardés de trois semaines par la Bell Telephone Co., qui n'avait pas le matériel nécessaire en mains et qui nous demandait des délais. Ensuite nous avons tenté pendant quatre semaines de rencontrer les représentants des hôpitaux, mais cela a toujours été impossible jusqu'ici. Voilà pourquoi nous avons demandé au Comité exécutif la permission de nous adjoindre M. H.-H. Dansereau, du département du bien-être social, pour continuer les pourparlers auprès des autorités des hôpitaux de Montréal."

C'est ce qui explique la présence de M. Dansereau dans cette affaire. Rencontré ce matin à l'hôtel de ville, M. Pierre DesMarais, chef du Conseil et ancien président de la Commission des ambulances, a déclaré que les choses se passent exactement comme il l'avait prévu.

"La Commission que je présidais, dit-il, avait recommandé au comité exécutif de confier au département de la santé l'organisation de la centrale. Une enquête nous avait en effet démontré que les membres de la profession médicale seraient heureux de collaborer avec d'autres médecins, faisant partie eux-mêmes du département de la santé, mais qu'ils ne seraient nullement désireux de discuter avec des agents de police de questions en grande partie médicales."

"Le comité exécutif a jugé à propos de passer outre à notre recommandation et de confier l'organisation de la centrale à la police. Il est évident aujourd'hui que le résultat de ses décisions arbitraires, prises sans avoir étudié sérieusement toutes les données du problème. Nous venons bien qu'il sera obligé en dernier ressort d'en revenir à la recommandation de la Commission des ambulances", conclut M. DesMarais.

Réponse du principal de McGill

En réponse à des accusations portées hier à la Chambre des Communes par le chef national du Crédit social, M. Solon Low, le Dr Cyril F. James, principal et vice-chancelier de l'Université McGill, a déclaré aujourd'hui dans un communiqué officiel, que des quatre accusés dans l'affaire d'espionnage — quatre diplômés de l'Université McGill — un seul a fait un séjour à l'Université au cours des six dernières années de guerre.

Ce personnage, dit la déclaration, est le Dr Raymond Boyer, professeur de chimie. "Et si le Dr Boyer était trouvé coupable, a dit le Dr James, l'Université reconnaîtra avec regret ce cas particulier, même si l'information secrète que possédait le Dr Boyer lui était confiée en vertu de sa nomination à ce poste par le gouvernement fédéral, et non en qualité de professeur à l'Université."

L'"Ile-de-France" démobilisée

Halifax, 20 (G.P.) — Le paquebot français de 43,000 tonnes *Ile de France*, est retourné à son commerce d'avant-guerre comme paquebot de passagers aujourd'hui alors qu'il a fait voile de Halifax pour son premier voyage commercial d'après-guerre.

Le paquebot, peint aux couleurs de la *Ligne française*, transporte environ 60 passagers.

L'*Ile de France* avait été employé dès le début de la guerre par le ministère britannique du transport. L'année dernière il avait été remis à ses propriétaires français mais avait cependant continué son travail de guerre sous les couleurs de la *Cunard-White Star*.

Décès de Joseph de Pesquidoux

A Paris, à l'âge de 76 ans, est décédé Joseph de Pesquidoux, nouvelliste et membre de l'Académie française.

En juin 1927, cette académie accorda à M. de Pesquidoux le grand prix, en reconnaissance de son remarquable travail dans le champ de la littérature. Ses livres les mieux connus sont: "Chez nous", "Sur la glèbe", "Le livre de raison", et "Un petit univers".

Sept accusés ont comparu ce matin à Ottawa

Leur enquête préliminaire a été fixée au 28 prochain — On recherche l'identité des personnes qui se cachent sous les noms de "Sam", "Frank" et "Gini"

Ottawa, 20 (C.P.) — Sept personnes mises en accusation, au sujet de l'affaire d'espionnage, ont comparu de nouveau aujourd'hui et leur enquête préliminaire a été fixée au 28 mars prochain.

Les sept accusés ont comparu devant un tribunal d'Ottawa et tous ont choisi un procès devant jury. Les enquêtes préliminaires auront lieu en Cour de police, et s'il y a matière à procès, les causes seront envoyées aux Assises.

Les accusés sont: Le capitaine Gordon Lunan, 30 ans, d'Ottawa, natif d'Ecosse et ancien membre du service canadien d'information, contre qui pèsent sept accusations de conspiration de violation de la loi des secrets officiels; Edward Mazerall, 30 ans, d'Ottawa et Fredericton, ingénieur du conseil national des recherches, qui doit faire face à six accusations;

Mme Emma Woikin, 25 ans, de Blaine Lake, Saskatchewan, commis aux chiffres, dans le département des affaires extérieures, — six accusations; Mlle Kathleen Willsher, 40 ans, d'Ottawa, employée comme sous-secrétaire au bureau du haut-commissaire britannique, ici, — quatre accusations;

H. S. Gerson, de Montréal, environ 30 ans, ancien employé du ministère des munitions — huit accusations; Le chef d'escadron M. S. Nightingale, 40 ans, de Montréal, spécialiste en communications, attaché au C.A.R.C., — trois accusations;

Le Dr David Shugar, 30 ans, de Toronto, natif de Pologne, et ancien officier de marine, préposé aux recherches de détection de sous-marins, — une accusation.

Ottawa, 20 (G.P.) — L'identité de trois personnes auxquelles on ne réfère que par leurs faux noms dans le second rapport intérimaire de la commission royale d'enquête sur l'espionnage, demeure aujourd'hui un mystère, mais un porte-parole de la police a déclaré qu'on les recherche.

Le secret atomique menacé aux Etats-Unis

Le physicien May, accusé d'espionnage à Londres, a acquis une connaissance sommaire de la fabrication de la bombe, aux Etats-Unis

Washington, 20 (A.P.) — Le sénateur américain Bourke Hickenlooper a déclaré hier que le secret sur l'énergie atomique aux Etats-Unis avait été constamment menacé, "peut-être pas par un réseau d'espions nombreux, mais du moins par un homme qui, a-t-il dit, avait accès aux renseignements secrets."

Le sénateur Hickenlooper a dit qu'il voulait parler du savant Alan Nunn May, physicien britannique arrêté récemment à Londres et accusé d'avoir transmis des renseignements sur l'énergie atomique. Parlant au cours d'un débat du Sénat sur le programme législatif au sujet de la surveillance du secret en cette matière, le sénateur Hickenlooper a donné lecture d'une lettre au sujet du Dr May, écrite par le major-général Leslie R. Groves, directeur de l'entreprise atomique, en réponse aux questions que lui a posées le sénateur.

Le général Groves a écrit que le Dr May, un diplômé de l'Université de Cambridge à l'emploi des laboratoires montréalais du Conseil national des recherches, a visité par trois fois, en 1944, le laboratoire métallurgique de l'Université de Chicago, où se poursuivaient des recherches sur l'énergie atomique pour le compte du gouvernement américain.

"Il est très douteux que May possède autre chose qu'une connaissance superficielle sur la fabrication de la bombe atomique. Il a ajouté, cependant: "Il peut avoir fourni à quelques personnes non autorisées de petits échantillons de plutonium et de l'uranium d'un degré de pureté et de force que nous ignorons."

Remarque que même une connaissance superficielle de la fabrication de la bombe était "dangereuse", le sénateur Hickenlooper a dit qu'il croyait que des reproches immérités avaient été faits à "ceux qui s'efforcent de préserver l'inviolabilité de la défense américaine".

La population d'Ottawa appelée à tripler

Ottawa, 20. — M. Jacques Greber, urbaniste français, dont la cité d'Ottawa bénéficie présentement des talents, a déclaré hier soir, à une réunion de la section Notre-Dame de la Saint-Jean-Baptiste, que la population de la capitale est appelée à tripler, c'est-à-dire à passer de 180,000 à 500,000 ou 600,000. Il a déclaré que la basse ville subirait vraisemblablement les plus grands changements.

M. Greber a déclaré que l'école devait être le point vers lequel tout doit converger. Il s'est prononcé en faveur de la création de petits centres ou districts dans le but de développer davantage l'esprit de solidarité et de fraternité.

Andrew Kecka aux Assises

Le procès d'Andrew Kecka, accusé d'homicide involontaire, s'est instruit ce matin aux Assises présidées par le juge Wilfrid Lazure.

Deux attentats dans la rue

Deux autres attentats dans la rue ont été rapportés à la police hier.

Dans le premier cas il s'agit de M. Adélaré Rheaume, 18 ans, 1257 rue St-Dominique qui a été attaqué par deux inconnus rue St-Dominique, des bandits à l'épée et à la hache. L'un des bandits a frappé M. Rheaume à l'épaule gauche avec un instrument tranchant. La victime s'est rendue elle-même à l'hôpital St-Luc pour se faire panser.

M. Jos-L. Thibault, 1015 rue Sanginnet a été battu et volé par deux bandits au coin des rues LaGauchetière et Ste-Elizabeth. Les voleurs ont pris la fuite avec la somme de \$17.00.

Roman La princesse de Clèves

Ouvre remarquable caractérisée par une analyse psychologique approfondie, et par la véritable élévation morale qui s'en dégage.

Substantielle préface de Roger Picard. Volume de 220 pages. Au comptoir: \$1.35 Par la poste: \$1.45

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"



Mercredi, 20 mars 1946

Au déjeuner de la Chambre

Au déjeuner de la Chambre jeudi, 21 mars, à midi et demi, au salon Prince de Galles de l'hôtel Windsor, on présentera un film sonore en couleurs, grâce à l'amabilité de la compagnie Powell River Ltd. de Vancouver, et à la courtoisie de son représentant pour l'est du Canada, M. G. Harold Fisk.

Au Victoria Hall

"He who Gets Slapped" Nous sommes heureux de signaler à nos lecteurs le bon travail accompli au théâtre par le Canadian Art Theatre, école d'art dramatique de Westmont. Cette troupe se rapproche assez des Compagnons en ce sens qu'elle manifeste surtout des jeunes et qu'elle campe en scène le même entrain et la même sincérité.

A la scène, au concert et à l'écran

créer du bonheur autour d'eux et ils y réussissent. Ceux d'Andreyev n'y réussissent pas, parce qu'ils s'adressent à d'autres bouffons et non pas au public.

L'horaire des spectacles

ST-DENIS: "Le Diamant noir" 11 h. 55, 3 h., 6 h. 15, 9 h. 30. "La belle aventure" 11 h. 55, 3 h., 6 h. 15. LOEW'S: "Spellbound" 10 h. 55, 1 h. 35, 4 h. 15, 6 h. 35, 9 h. 30. PALACE: "Mildred Pierce" 11 h. 30, 1 h. 55, 4 h. 20, 7 h., 9 h. 30. CAPITOL: "Frontier Gal" 11 h. 30, 1 h. 55, 4 h. 20, 7 h. 30, 10 h. 05. PRINCESS: "Abilene Town" 11 h. 30, 1 h. 55, 4 h. 40, 7 h. 20, 10 h. 10. "Dick Tracy" 11 h. 30, 1 h. 55, 4 h. 40, 7 h. 30, 10 h. 15. IMPERIAL: "She Went to the Races" 10 h. 15, 1 h. 45, 4 h. 30, 7 h. 15, 10 h. 05. "A Woman's Folly" 10 h. 30, 2 h. 15, 6 h. 3 h. 50. ORPHEUM: "Elle et Lui" 10 h. 15, 12 h. 25, 2 h. 40, 5 h. 10, 10 h. 15.

RITZ-CARLTON: Dernier concert du Ladies' Morning Musical Club, avec Raya Garbousova, violoncelliste. (Le 21 mars).

MONT-SAINT-LOUIS: Récital de Jean Le Tourneur, pianiste-compositeur de 10 ans. (Le 21 mars). SALE ST-STANISLAS: concert du Chœur de France, sous la direction de José Delaquerrière. (Le 2 avril).

Débat au collège Roussin

Les finissants au cours scientifique du collège Roussin présenteront le 26 mars prochain, une joute oratoire intitulée: "Liberté ou soumission pour mon bonheur futur". MM. Paul-André Jacques, et Maurice Marleau défendront la soumission, tandis que MM. Jean Boisclair et Jean-Jacques Gendron parleront pour la liberté. Des tableaux vivants illustreront certaines descriptions typiques. Membres du jury: Dr J.-Alcide Martel, président général des amicales des FF, du Sacré-Coeur, directeur général de la Société Saint-Jean-Baptiste; M. Raymond Daoust, président des joutes oratoires de Montréal; Me J.-Olivier Renaud, recorder; et M. Gaston Sévigny, gérant de la Sorrento Macaroni.

Le transport du blé au Pacifique Canadien

Au moment où le premier ministre Mackenzie King fait part de l'intention du gouvernement d'activer par tous les moyens possibles le transport du blé vers l'étranger afin de parer à la crise des vivres dans les pays ravagés par la guerre, la compagnie du Pacifique Canadien annonce qu'elle a déjà transporté en 15 mois plus de 130 millions de boisseaux de blé des éleveurs de l'Ouest vers les ports océaniques de l'Atlantique et du Pacifique. Un représentant de cette compagnie déclarait hier que depuis 1945, 66,122 wagons de blé avaient été exportés en Europe par voie des ports de Montréal, Trois-Rivières, Québec, Saint-Jean, N.-B., et Vancouver. Le mouvement du grain canadien vers l'Europe connaît déjà une activité considérable, mais tout indique qu'elle sera encore sensiblement accrue au cours des prochains mois. En une seule journée, la semaine dernière, 16,309 chargés de grain, étaient en circulation sur les lignes du Pacifique Canadien. Au même moment, le port de Saint-Jean, N.-B., battait tous ses records avec 46 cargos en voie de chargement ou attendant de prendre leurs cargaisons.

Congrès provincial des Chevaliers de Colomb

Le 47ème congrès provincial des Chevaliers de Colomb de la province de Québec aura lieu à Malbaie, les 8 et 9 juin prochains. Le congrès s'ouvrira officiellement dimanche, le 9 juin, mais, comme les années passées, les délégués qui feront partie des différents comités et les membres du conseil d'Etat siègeront le samedi. On s'attend à la présence d'un millier de congressistes à ces assises. Les délégués officiels seront au nombre de 234, représentant les 117 cercles colombiens de la province et les 50,000 membres qui y appartiennent. Le programme détaillé du congrès sera déterminé le 6 avril, alors que le conseil d'Etat recevra à Québec les organisateurs du conseil de La Malbaie.

Décès à New-York du Dr Wilfrid Lefebvre

New-York, 20 (C.P.) — Le Dr Wilfrid Lefebvre, domicilié à 1551 est, rue Mont-Royal, à Montréal, est décédé à la suite d'une syncope à New-York, hier soir. Le Dr Lefebvre était âgé de 64 ans. Les directeurs de l'hôtel Manhattan, où le médecin est mort, ont déclaré que M. et Mme Lefebvre s'étaient enregistrés à l'hôtel lundi. La dépouille mortelle sera transportée à Montréal aujourd'hui.

M. Roger Duhamel au Conseil St-Henri

M. Roger Duhamel, journaliste, prononcera, demain soir, dans les salles du Conseil Saint-Henri des Chevaliers de Colomb, une causerie qu'il a intitulée "Illusions perdues". La causerie aura lieu à 8 h. 30 et tous les Chevaliers sont invités avec leurs compagnes et leurs amis.

MAGALI

"De l'histoire vécue au roman d'amour" Sous le patronage de Son Honneur le maire Houde Présidée par Mme Jean Després Lundi 25 mars — Le Plateau — Billets \$1.00 Billets en vente chez Archambault, MA. 6201 et L. N. Messier, FA. 3541

70e représentation de "Maggy"

La 70e représentation de Maggy, drame en 3 actes, adapté par le dramaturge Donat Durand, aura lieu à Verdun, le 21 courant, dans la salle de l'école Notre-Dame de la Paix, 3500 rue Wellington.

"La fille de Madame Angot" aux Variétés

Le premier acte de la "Fille de Madame Angot" à l'Affiche des Variétés lyriques, les 4, 5, 6, 7, 9, 11, 13, 14 et 16 avril prochains, est fertile en incidents inattendus. Toute l'intrigue tourne autour de cette fille de Mme Angot, née dans un sérail à Constantinople et qui, une fois orpheline, devient l'enfant de la Halle. Clairette, c'est son nom, et que personnifiera Mme Marthe Lapointe, consent par gratitude envers sa famille adoptive, à épouser Pomponnet, brave et loyal garçon. Elle lui préfère pourtant Ange Pitou, incarné par M. Lionel Daunais, poète et chansonnier dont les couplets séduisent contre la république le conduisent régulièrement en prison. En sort toujours aussitôt, protégé par une influence inconnue qui n'est autre que Mlle Lange, favorite de Barras. Clairette réussit à retarder son mariage en révélant dans un billet anonyme à ses "pères et mères" de la Halle qu'elle naquit deux ans après la mort de son papa. D'où grande émotion et surtout, contrariété, car il faut maintenant traverser à Clairette un autre père.

"Song of Bernadette" n'aura pas lieu

La troupe qui devait venir présenter Song of Bernadette, au His Majesty's, dans la semaine du 1er avril, ne viendra pas. Un télégramme a appris hier soir, aux organisateurs montréalais, que la troupe terminait sa tournée à Boston où l'oeuvre était à l'affiche.

Magali parlera du roman d'amour

Peu d'écrivains français jouissent auprès du public d'une faveur aussi soutenue que Magali. Depuis 1930, date de la publication de son premier roman, Magali est l'auteur préféré de millions de jeunes filles dans le monde entier. Depuis longtemps les lecteurs et les lectrices de la célèbre romancière désirent la connaître personnellement. Ils pourront la voir et même lui parler lundi prochain, 25 mars 1946, au Plateau, où elle donnera une conférence intitulée: De l'histoire vécue au roman d'amour. Magali a souvent basé ses romans d'amour sur des événements réels. Ce sont les expériences de femmes qui lui ont inspiré ses romans qu'elle révélera pour la première fois au public, lundi soir prochain, au Plateau. (Communiqué)

La gazette artistique

SAINT-DENIS: Le diamant noir avec Charles Vanel et Gaby Morlay. La belle aventure avec Micheline Presle et Claude Dauphin. (Du 16 au 22 mars inclusivement). LOEW'S: Spellbound avec Ingrid Bergman et Gregory Peck. (Du 15 au 21 mars inclusivement). CAPITOL: Frontier Gal avec Yvonne de Carlo et Rod Cameron. (Du 15 au 21 mars inclusivement). PALACE: Mildred Pierce avec Joan Crawford et Jack Carson. (Du 15 au 21 mars inclusivement). PRINCESS: Abilene Town avec Randolph Scott et Ann Dvorak. (Du 15 au 21 mars inclusivement). ORPHEUM: Elle et lui avec Charles Boyer et Irène Dunne. (Du 15 au 21 mars inclusivement). IMPERIAL: She Went to the Races avec James Craig et Frances Gifford. (Du 15 au 21 mars inclusivement). Peinture GALERIE SIDNEY CARTER: Exposition de peintures persanes du XVI au XIXe siècles. GALERIE DOMINION: Exposition de paysages canadiens jusqu'au 25 mars. GALERIE DE L'ART ASSOCIATION: Exposition de peintures de peintres de guerre britanniques. Au no 1275 ouest, rue St-Viateur: Exposition des peintures de M. Léon de Bellefleur jusqu'au 24 mars, sauf le jeudi. Théâtre GESU: Les Compagnons dans La nuit des rois de Shakespeare. (Les 21-22-23-28-29 et 30 mars). MOYSE HALL: La Société Française de l'Université McGill présente Tovarich de Jacques Deval, les 21 et 23 mars. MONUMENT NATIONAL: Paysannerie d'Un homme et son pèché de Claude-Henri Grignon. (Du 26 mars au 2 avril). Musique PLATEAU: Les Concerts Symphoniques de Montréal, sous la direction de Vladimir Golschmann. Artiste invité, Gregor Piatigorsky, violoncelliste. Ce soir. HIS MAJESTY'S: Les Festivals de Montréal présentent un orchestre sous la direction du Dr Douglas Clarke et James Friskin, pianiste. (Le 20 mars). WINDSOR: L'Heure musicale présente Rolande Lefebvre, pianiste, Eugénie Havard, mezzo-soprano, et René Landreville, ténor, dans un programme entièrement consacré à Schumann. (Le 23 mars). MONUMENT NATIONAL: Les Variétés Lyriques présentent La Fille de Madame Angot, de Charles Leconte. (Les 4-5-6-7-9-11-13-14 et 16 avril). RITZ-CARLTON: Récital conjoint de M. Albert Viau, bariton, et de M. François Brunet, ténor. (Le 1er avril).

Le 2 avril à St-Stanislas 1371 est, rue Laurier GALA de chant français par CHOEUR DE FRANCE 100 voix mixtes Direction: José Delaquerrière Billets chez Ed. Archambault Marquette 6201 Impresario: André Lecompte

IRENE DUNNE CHARLES BOYER Ils et lui ORPHEUM

CAPITOL A l'affiche Yvonne De Carlo "FRONTIER GAL"

PRINCESS A l'affiche "ABILENE TOWN" — Aussi — "DICK TRACY"

LOEW'S 36 semaine Ingrid Bergman "SPELL BOUND"

PALACE A l'affiche Joan Crawford "MILDRED PIERCE"

IMPERIAL A l'affiche "She Went to the Races" — Aussi — "A Woman's Folly"

ST-DENIS A L'AFFICHE Jean Létourneux Pianiste-compositeur de 10 ans Sous les auspices des Forestiers Catholiques \$1.50, \$1.00, \$0.50, St-Denis - HA. 8500 ou à la salle jeudi soir

AU GESU Le Compagnons présentent LA NUIT DES ROIS de Shakespeare DECORS et COSTUMES: ALFRED PELLAN 21-22-23-28-29-30 MARS LOCATION: LA. 1186 — HA. 7522

Sommaire des postes locaux

6:00 Yvan l'introduit. 6:15 Radio-journal. 6:25 Sport. 6:30 Revue de l'actualité. 6:45 Le philosophe de l'air. 6:50 Causerie M. P. Vandreuve. 7:00 Un homme et son pèché. 7:15 Métropole. 7:20 Soirée canadienne. 7:43 La flaque du commando. 8:00 Ceux qui nous aiment. 8:30 Mosaïque musicale. 9:00 Radio-Caroline. 9:05 Radio-journal. 9:15 Causerie Dr M. Jean-Pierre Després. 9:30 L'heure du concert. Dr Albert Chamberland. 1:00 Jazz. 1:23 Nouvelles. 1:30 Orchestre. 12:00 Nouvelles et fin des émissions.

Sommaire des postes locaux

12:00 Orch. de danse. 12:05 Pin des émissions. 12:05 CKAC 730 kilocycles. 6:00 Jos. Piche. 6:15 Harmonies latines. 6:20 Variétés musicales. 6:30 Le forum des sportifs. 6:40 La pièce du jour. 6:50 Les nouvelles. 7:00 Au music-hall. 7:30 Mot. j'ai dit ça? 7:45 Chansons françaises. 8:00 Jean Rivard. 8:30 Ma tendre moitié. 8:50 Choses de temps. 9:00 Musique à carte. 9:30 Inner sanctum. 10:00 Great moment. 10:30 Paul-Sauvage Corbell. 10:45 Nouvelles. 10:55 Vox Populi. 11:00 Journal des sportifs. 11:15 Janette Davis et ses chansons. 11:30 Concerto to music. 12:00 Nouvelles. 12:05 Orch. de danse. 12:05 Pin des émissions.

Sommaire des postes locaux

7:29 Ouverture. 7:30 Nouvelles et musique. 8:00 Radio-journal. 8:15 Elevations. 8:30 Mélodies. 8:40 Nouvelles. 9:05 Pot-pourri musical. 9:30 Les chansons que vous aimez. 9:45 Programme musical. 10:00 Sur nos ondes. 10:15 Bon appétit. 10:30 Vie de famille. 10:45 Quart d'heure de détente. 11:00 Grande Soeur. 11:15 Métraille Rancourt. 11:30 Jeux Troubadours. 12:00 Jeunesse dorée. 12:15 Quelles nouvelles. 12:30 Nouvelles de la BBC. 12:45 Réveil. 12:58 Signal-Horloge. 1:00 Rue nocturne. 1:15 Radio-journal. 1:25 Musique variée. 1:50 Vers le soleil. 2:15 Virtuoses. 2:20 Extralux d'opéras. 2:15 Intermède. 2:30 Lettre à la Canadienne. 2:45 Chansons variées. 3:00 Music-Hall. 3:30 Les chefs-d'oeuvre de la musique. 3:40 Radio-Corée. 3:50 Radio-Corée. 3:50 Bourso. 4:00 Musique d'opéra. 6:00 Yvan l'introduit. 6:15 Radio-journal. 6:25 Sport. 6:30 Revue de l'actualité. 6:45 Au coin du feu. 7:00 Un homme et son pèché. 7:15 Métropole. 7:30 Théâtre de chez nous. 8:00 Talents de chez nous. 8:00 Taxi-10. 8:15 Radio-Théâtre. 10:05 Radio-journal. 10:15 Ecole des parents. 10:45 Récital de Mme Gabrielle Lanouïe. 11:00 Jazz. 11:10 Opérette. 11:24 Nouvelles. 11:30 Histoire de la musique. 12:00 Pin des émissions.

Sommaire des postes locaux

12:00 Nouvelles. 12:05 Pin des émissions. 12:05 CKAC-730 kilocycles. 6:23 Ouverture musicale, température, prononciation. 6:30 Sport. 6:40 Réveil provincial. 6:50 L'histoire de la musique. 7:20 Pot-pourri musical. 7:35 Intermède musical. 7:45 Opérette. 8:00 Nouvelles. 8:15 Les chansons de Louis. 8:15 Bulletin des sports. 8:20 Déjeuner musical. 8:30 Variétés musicales. 8:40 Nouvelles mondiales. 8:50 Au rythme de la saison. 9:15 Sans tambour ni trompette. 9:25 Mélodie-vedette. 9:30 Caravane. 9:35 Variétés. 10:00 Radio-variétés. 10:30 Chansonnettes. 10:45 Orchestre. 11:00 Coffret musical. 11:05 Intermède. 11:30 Chansons à gâtelé. 11:40 Nouvelles. 12:20 Accordéon. 12:30 Musique rurale. 12:30 Grande Soeur. 12:45 Histoire d'amour. 12:55 Musique de cinéma. 1:15 Réveil musical. 1:30 Carnet de la ménagère. 1:45 Métraille Rancourt. 1:50 Les nouvelles. 2:15 Lettre à la Canadienne. 2:30 Un peu de tout. 2:40 Les nouvelles de l'heure. 2:50 Le Journal féminin. 2:58 Potins d'Hollywood. 3:00 Discothèque. 3:00 Événements sociaux. 4:40 Orch. de concert. 4:50 Variétés du crépuscule. 4:55 Nouvelles. 5:00 Mélodies 33. 5:15 Pierre et Pierrette. 5:20 La Rue bric-a-brac. 5:35 Madeline et Pierre. 5:40 Jos. Piche. 6:15 Harmonies latines. 6:20 Art dentaire. 6:25 Musique sud-américaine. 6:30 Variétés musicales. 6:35 Sports. 6:40 La pièce du jour. 7:00 Au music-hall. 7:30 Winnifred Smith, comédienne. 7:45 Nouvelles chansons. 8:00 Dr Lambert. 8:15 Que diriez-vous? 8:35 Choses de temps. 9:00 L'homme en noir. 9:20 Ann Laidon présente. 10:00 Elery Queen. 10:30 Musique de danse. 10:45 Les nouvelles. 11:00 Vox Populi. 11:00 Sports. 11:15 Janette Davis chanson. 11:30 Orchestre. 12:00 Nouvelles. 12:05 Lettre Prima. 12:30 Orch. 1:00 Nouvelles. 1:05 Pin des émissions.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir" 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

CFB, 12 h. 35 am. Réveil rural.

CFB, 12 h. 35 am. Réveil rural. — M. Julien Morin, causerie sur l'exploitation agricole de la forêt, et concert populaire. C. Extr. 1 h. 45 pm. — Le quart d'heure des virtuoses. John Charles Thomas. CFB, 3 h. 30 pm. — Les chefs-d'oeuvre de la musique — La Symphonie No 2, "Antar", de Rimsky-Korsakoff; orchestre du Conservatoire de Paris, sous la direction de Piero Coppola. CFB, 4 h. 30 pm. — Radio-College: Les unités entendent-ils? Conférencier: M. André Desmarais. 4:45 pm. — Radio-College: Les fêtes de la nature. Les tribulations du bœuf aux veilles noires. de Mme Juchereau-Duchastel. 5:00 pm. — Radio-College: Equipes américaines. États-Unis et Canada. Conférencier: M. Raymond Tanberg. CFB, 6 h. 30 pm. — Pour sa carrière, M. Philippe de Vendeville parlera de "la question allemande". CFB, 9 h. pm. Madame Raya Garbousova, violoncelliste, prendra part à l'audition de Radio-Caroline. On a parlé de son étonnante virtuosité et de la qualité de son interprétation. Paul Leduc nous a dit que Radio-Caroline présentera un programme de nouveaux sketches portant sur l'actualité des monologues de joyeux refrains, dans lesquels les carabinières et l'orchestre de Maurice Meerts. CFB, 10 h. 30 pm. Ethel Starkie, violoniste et chef d'orchestre, prendra part à l'heure du concert. "États-Unis", d'Ernest Bloch. "Allergo" de Pjocso, avec l'orchestre sous la direction de J. J. Gagnier. L'orchestre jouera "Allegretto", de Marcello. "Impressions", de Gagnier inspiré de Pastels, de Cuzor Oté et "Suite pour cordes", de Purcell. Mlle Starks, comme les dilettantes le savent, a fait de la musique à Montréal, études qu'elle a poursuivies au Curtis Institute de Philadelphie. Elle a fait des tournées aux États-Unis. Elle a fondé le Montreal Women's Symphony Orchestra dont elle est le chef. CKAC, 11 h. 30 pm. Invitation to Music. — On entendra le Concerto pour violoncelle et orchestre du maître italien et continuera l'œuvre de Tchaïkovski. Le soliste sera Bernard Greenhouse et l'orchestre symphonique Columbia sera dirigé par Frank Brief.

CFB, 3 h. 30 pm. Les chefs-d'oeuvre de la musique.

CFB, 3 h. 30 pm. Les chefs-d'oeuvre de la musique — La Symphonie no 109 en si bémol majeur, de Joseph Haydn; l'orchestre de Boston, sous la direction de Koussevitzky. CFB, 4 h. 30 pm. Radio-College: De la Renaissance à la Résistance, Charles F. G. (1774-1844), Sketch de M. Fulgence Charpentier; 5 h. 30 pm. Avez-vous lu? Conférences de saint Augustin. Débats sous la direction de R. P. Bélanger. CFB, 9 h. pm. Le Voyageur sans bagages, de Jean Anouilh, a été inscrit au programme du théâtre de Radio-Canada. Les adaptations sont faites très soigneusement et par des gens de métier. Les coupures dans certaines scènes répondent aux nécessités du temps accordé à l'émission et du décor sonore. Des scènes ou certains passages perdent toute leur valeur d'évocation, privés du visuel. Mais ici elles sont coordonnées avec un art qui ne perd rien de la logique de la pièce. Le Voyageur sans bagages groupera une troupe de choix. Berthe Laviolette-Fortin dirigera. CFB, 10 h. 45 pm. Mlle Gabrielle Lanouïe, pianiste, jouera le premier mouvement du carnavail de Vieux vous 26, de Schumann; de Arabesque, de Debussy, et le Prélude en si bémol majeur de Bach. CFB, 11 h. 30 pm. La prochaine émission consacrée par la NBC à l'histoire de la musique aura lieu le 21 mars, à 11 h. 30 pm. Ainsi donc l'orchestre fera entendre sous la direction de Frank Brief des valses de Schubert, de Weber, de Chopin, de Brahms et de Strauss.

CONFERENCE

de MAGALI "De l'histoire vécue au roman d'amour" Sous le patronage de Son Honneur le maire Houde Présidée par Mme Jean Després Lundi 25 mars — Le Plateau — Billets \$1.00 Billets en vente chez Archambault, MA. 6201 et L. N. Messier, FA. 3541

CONFERENCE

de MAGALI "De l'histoire vécue au roman d'amour" Sous le patronage de Son Honneur le maire Houde Présidée par Mme Jean Després Lundi 25 mars — Le Plateau — Billets \$1.00 Billets en vente chez Archambault, MA. 6201 et L. N. Messier, FA. 3541

CONFERENCE

de MAGALI "De l'histoire vécue au roman d'amour" Sous le patronage de Son Honneur le maire Houde Présidée par Mme Jean Després Lundi 25 mars — Le Plateau — Billets \$1.00 Billets en vente chez Archambault, MA. 6201 et L. N. Messier, FA. 3541

CONFERENCE

de MAGALI "De l'histoire vécue au roman d'amour" Sous le patronage de Son Honneur le maire Houde Présidée par Mme Jean Després Lundi 25 mars — Le Plateau — Billets \$1.00 Billets en vente chez Archambault, MA. 6201 et L. N. Messier, FA. 3541

CONFERENCE

de MAGALI "De l'histoire vécue au roman d'amour" Sous le patronage de Son Honneur le maire Houde Présidée par Mme Jean Després Lundi 25 mars — Le Plateau — Billets \$1.00 Billets en vente chez Archambault, MA. 6201 et L. N. Messier, FA. 3541

CONFERENCE

de MAGALI "De l'histoire vécue au roman d'amour" Sous le patronage de Son Honneur le maire Houde Présidée par Mme Jean Després Lundi 25 mars — Le Plateau — Billets \$1.00 Billets en vente chez Archambault, MA. 6201 et L. N. Messier, FA. 3541



C'est par la femme, source morale et religieuse du genre humain que toujours régnera et régnera en idéal.

C'est par l'influence, fruit de sa personnalité morale et intellectuelle, beaucoup plus encore que par l'exercice de pouvoirs définis, que la femme mène le monde.

Rédactrice : Germaine BERNIER

Sympathique figure féminine

M. Marcel Dugas parle de Louise Read à la Société d'Etude et de conférences

C'est une causerie pleine de verve et de pittoresque que M. Marcel Dugas a donnée hier après-midi, devant les membres de la Société d'Etude et de Conférences, en évoquant ses souvenirs de Paris, du Paris de 1912 et de 1920 et des salons qu'il fréquenta alors, notamment celui de Louise Read, amie et protectrice de nombreux écrivains, plus particulièrement de Barbey d'Aurevilly.

Louise Read est morte en 1924, à l'âge de quatre-vingts ans. Des critiques littéraires ont souvent parlé d'elle; Léon Daudet, dans son livre sur les femmes de lettres, mentionne son nom avec émotion et rapporte que les frères Goncourt avaient surnommé mademoiselle Read "la sœur de miséricorde de d'Aurevilly".

Celui-ci, en effet, par son caractère généreux et son magnifique talent, avait conquis l'estime et l'admiration de Louise Read et l'on songe avec angoisse, dit le conférencier, à ce qu'eût été la fin de sa pauvre et dure vie s'il ne l'avait pas eue auprès de lui.

Advertisement for Lydia E. Pinkham's Compound, featuring an illustration of a woman and text describing its benefits for women's health.

La vie littéraire à Paris

Midi, place Gaillon...

Les prix Goncourt et Théophraste Renaudot faillirent être décernés aux chandelles. Une coupure de courant électrique salua l'arrivée des académiciens Goncourt — qui étaient six, M. J. Rosny votant par correspondance et les trois autres restant en congé "diplomatique" — et des journalistes au restaurant Drouant, place Gaillon.

La lumière revint, et le secrétaire de l'Académie, M. André Billy, apparut plus tôt qu'on ne l'aurait cru. Trois tours de scrutin avaient suffi pour porter une majorité, qui est une quasi unanimité — 6 voix contre 1 à M. Vladimir Porché, auteur de L'Amour au Vallespir.

M. G. Charenol, au nom du jury Théophraste Renaudot, proclama aussitôt une semblable quasi unanimité — 6 voix contre 7 — au bénéfice de M. Henri Bosco, auteur de Le Mas Théotime.

Il n'y eut jamais pareille bousculade dans les salons Drouant. Le nombre des informateurs littéraires est incroyable. Il est vrai que les journaux se sont multipliés. Mais les nouveaux venus, semble-t-il, amènent avec eux leurs amis, histoire de leur offrir un verre de vin blanc sans bourse déliée et de leur faire voir les célébrités.

Le bousculade atteignit son comble à l'occasion d'une innovation: notre confrère du Figaro, M. Louis Chauvet, qui est aussi directeur des éditions Flammarion, l'écurie du poulain gagnant, courut chercher celui-ci et l'exhiba aux feux de la gloire, c'est-à-dire au magnéphon des photographes et aux regards des interviewers.

La rareté du beurre est temporaire

Le comité consultatif féminin du Service des consommateurs tenait, ces jours derniers, son assemblée mensuelle sous la présidence de Mme Tancrede Jodoin. La première question sur le tapis fut celle du beurre, sa rareté et la diminution de la ration.

Mme Tancrede Jodoin a donné à son comité les raisons de la pénurie actuelle. "Le premier point à mentionner, déclare-t-elle, c'est que contrairement à l'opinion de bien des gens, le Canada n'exporte pas un livre de beurre au Royaume-Uni ou aux nations libérées.

Mme Jodoin a aussi expliqué aux dames présentes que les pommes de terre de semence certifiées pouvaient se vendre un cent de plus par livre, mais seulement dans le cas de sacs clos portant une étiquette du ministère fédéral de l'Agriculture.

Un gala de charité qui sera populaire. Ce n'est pas une rumeur, c'est une chose certaine: une grande vente de charité, avec tout ce que cela peut comprendre de lumières, d'amusements, d'aubaines, de chances à tenter, ouvrira ses portes le 1er avril prochain!

Le Gala de Charité du 1er avril, il y aura des aubaines extraordinaires aux comptoirs de la lingerie, de l'artisanat, de vêtements pour bébés, de bibelots, d'utilités et de fantaisies de toutes sortes et du meilleur goût.

En matière plastique. — On peut fabriquer toutes sortes de meubles et d'ustensiles pour les habitations au moyen de matières plastiques tirées du pétrole.

Un gala de charité qui sera populaire

Ce n'est pas une rumeur, c'est une chose certaine: une grande vente de charité, avec tout ce que cela peut comprendre de lumières, d'amusements, d'aubaines, de chances à tenter, ouvrira ses portes le 1er avril prochain!

Cette féerie tiendra ses assises à la salle des Fusiliers Mont-Royal, avenue des Pins, sous le haut patronage de S. E. Mer Charbonneau, S. H. de la Maire de Montréal et le major général E.-J. Renaud, C.E., C.B.E.

Chacune des organisations de l'Œuvre de la Soupe est un événement social qui a son importance, ce qui veut dire que l'on se rencontre, que l'on s'amuse tout en accumulant les mérites spirituels promis à la charité.

Au Gala de Charité du 1er avril, il y aura des aubaines extraordinaires aux comptoirs de la lingerie, de l'artisanat, de vêtements pour bébés, de bibelots, d'utilités et de fantaisies de toutes sortes et du meilleur goût.

En matière plastique. — On peut fabriquer toutes sortes de meubles et d'ustensiles pour les habitations au moyen de matières plastiques tirées du pétrole.

bat. — L'Empire participe à la vie littéraire de la métropole. C'est très bien ainsi.

EATON Heures d'affaires du lundi au vendredi : 9 h. 30 à 5 h. 30. Nous fermons à 1 heure le samedi.



Matelas Simmons de qualité supérieure

Vous voyez comme ils sont beaux et vous connaissez la qualité des Simmons. Ils ont toutes les caractéristiques des matelas plus chers: bord roulé galonné, capitonnage, ventilateurs et poignées. Toutes dimensions courantes. Occasions 24.95 du Jeudi

Littéré, au septième THE T. EATON CO LIMITED OF MONTREAL

Petits pains de sardines

Préparez une pâte à levain et faites-en des petits pains cuits au four. Hachez une tasse de sardines. Assaisonnez de poivre, de sel, d'une cuillerée à soupe de crème épaisse ou de crème fouettée, de mayonnaise bien appétisée, d'une cuillerée à soupe de céleri haché menu et d'une cuillerée à thé de câpres hachées.

SANDWICH MYSTERE

3 oeufs durs — 1/2 livre de fromage canadien — 1 petit oignon — 1 piment rouge — 1/4 de cuillerée à thé de sel — 1/2 de cuillerée à thé de paprika — 1 boîte de sardines en conserve.

TOMATES FARCIES

Remplacez le coeur d'une tomate par une farce composée des ingrédients suivants: une boîte de sardines en purée assaisonnée d'une once de beurre fondu (une boîte suffit pour farcir quatre tomates), de la chapelure, une cuillerée à thé de sauce Worcestershire, et du poivre de Cayenne au goût.

OEUFES FARCIS

Faites cuire des oeufs durs, enlevez la coquille et coupez-les en deux. Enlevez le jaune en prenant soin de ne pas briser le blanc. Mélangez jaunes une once de beurre, une boîte de sardines, une cuillerée à soupe d'huile d'olive, un peu de poivre de Cayenne et de vinaigre, au goût.

SARDINES LYONNAISES

Hachez et mélangez ensemble des pommes de terre bouillies et refroidies, un petit oignon, une boîte de sardines déshuilées; rissolez au beurre ou au suif de bœuf; servez avec une garniture de persil.

Petites nouvelles

Les ménagères canadiennes peuvent compter cette année sur la même allocation de sucre pour la mise en conserve que l'année dernière, vient d'annoncer la Commission des Prix et du Commerce.

Il est difficile de se procurer de la féculé de maïs (corn starch) présentement parce que la récolte du maïs a été faible l'an dernier.

La production du beurre au Canada durant le mois de janvier a été d'environ deux millions de livres de moins qu'en janvier 1945.

Les Canadiens boivent 50% plus de lait qu'il y a quelques années. La consommation de lait chez les enfants s'est de beaucoup accrue depuis la distribution des allocations familiales et le lait est apparemment l'un des breuvages favoris des 600.000 hommes licenciés des services armés.

Pendant le Carême

Savourez du POISSON strictement FRAIS. FILETS D'AIGLEFIN. PETONCLES DE DIGBY — POISSON BLANC — MORUE — DORE — EPERLANS — HARENGS — FLETAN DE L'ATLANTIQUE — SAUMON — FINNAN HADDIES.

Homards vivants ou bouillis. Poissons des chenaux. Gatehouse. PL. 8121

Vingt-cinq chemins de croix

Le volume est une heureuse compilation de 25 exercices du Chemin de la Croix dédiée aux pasteurs et aux fidèles des paroisses, aux communautés religieuses, aux membres de l'Association du Chemin de la Croix perpétuel, aux Terriens de saint François.

Le volume est une heureuse compilation de 25 exercices du Chemin de la Croix dédiée aux pasteurs et aux fidèles des paroisses, aux communautés religieuses, aux membres de l'Association du Chemin de la Croix perpétuel, aux Terriens de saint François.

Fauilleton du "Devoir" DE LA TERRE A LA LUNE

par Jules VERNE

Alors, abordant le Texas, dont il coupe un angle, il se prolonge à travers le Mexique, franchit la Sonora, enjambe la vieille Californie et va se perdre dans les mers du Pacifique.

Il n'y avait donc que les portions du Texas et de la Floride, situées au-dessous de ce parallèle, qui fussent dans les conditions de latitude recommandées par l'Observatoire de Cambridge.

Alors, abordant le Texas, dont il coupe un angle, il se prolonge à travers le Mexique, franchit la Sonora, enjambe la vieille Californie et va se perdre dans les mers du Pacifique.

Il n'y avait donc que les portions du Texas et de la Floride, situées au-dessous de ce parallèle, qui fussent dans les conditions de latitude recommandées par l'Observatoire de Cambridge.

La Floride, dans sa partie méridionale, ne compte pas de cités importantes. Elle est seulement hérissée de forts élevés contre les Indiens errants. Une seule ville, Tampa-Town, pouvait réclamer en faveur de sa situation et se présenter avec ses droits.

Alors, abordant le Texas, dont il coupe un angle, il se prolonge à travers le Mexique, franchit la Sonora, enjambe la vieille Californie et va se perdre dans les mers du Pacifique.

Il n'y avait donc que les portions du Texas et de la Floride, situées au-dessous de ce parallèle, qui fussent dans les conditions de latitude recommandées par l'Observatoire de Cambridge.

La Floride, dans sa partie méridionale, ne compte pas de cités importantes. Elle est seulement hérissée de forts élevés contre les Indiens errants. Une seule ville, Tampa-Town, pouvait réclamer en faveur de sa situation et se présenter avec ses droits.

Alors, abordant le Texas, dont il coupe un angle, il se prolonge à travers le Mexique, franchit la Sonora, enjambe la vieille Californie et va se perdre dans les mers du Pacifique.

Il n'y avait donc que les portions du Texas et de la Floride, situées au-dessous de ce parallèle, qui fussent dans les conditions de latitude recommandées par l'Observatoire de Cambridge.

La Floride, dans sa partie méridionale, ne compte pas de cités importantes. Elle est seulement hérissée de forts élevés contre les Indiens errants. Une seule ville, Tampa-Town, pouvait réclamer en faveur de sa situation et se présenter avec ses droits.

Alors, abordant le Texas, dont il coupe un angle, il se prolonge à travers le Mexique, franchit la Sonora, enjambe la vieille Californie et va se perdre dans les mers du Pacifique.

Il n'y avait donc que les portions du Texas et de la Floride, situées au-dessous de ce parallèle, qui fussent dans les conditions de latitude recommandées par l'Observatoire de Cambridge.

La Floride, dans sa partie méridionale, ne compte pas de cités importantes. Elle est seulement hérissée de forts élevés contre les Indiens errants. Une seule ville, Tampa-Town, pouvait réclamer en faveur de sa situation et se présenter avec ses droits.

Alors, abordant le Texas, dont il coupe un angle, il se prolonge à travers le Mexique, franchit la Sonora, enjambe la vieille Californie et va se perdre dans les mers du Pacifique.

Il n'y avait donc que les portions du Texas et de la Floride, situées au-dessous de ce parallèle, qui fussent dans les conditions de latitude recommandées par l'Observatoire de Cambridge.

La Floride, dans sa partie méridionale, ne compte pas de cités importantes. Elle est seulement hérissée de forts élevés contre les Indiens errants. Une seule ville, Tampa-Town, pouvait réclamer en faveur de sa situation et se présenter avec ses droits.

# Avec les Prêtres des Missions-Etrangères

Pavillons-chapelles... et de cinq! — Par Marcel Gérin, P.M.E.

San Pedro de Mayabon est un charmant petit village... oh! tres pauvre... sis nonchalamment tout près de la frontière orientale de la province de Matanzas. Il peut tenir mille habitants. Au fait, je ne les ai jamais comptés.

La Sierra est une honnête bourgade, desservie par nos confrères de San Antonio. Il y grouille des centaines de lutins qui n'ont jamais vu une église... et pour cause! On y donne le catéchisme chaque semaine et on y célèbre de temps à autre la messe, dans une salle de danse convertie en lieu saint pour la circonstance.

Boca de Jaruco est un port de mer en miniature, qui baigne ses jolis petons (1) dans la mer des Antilles. Ses habitants sont pour la plupart de pauvres pêcheurs, et aussi hélas de pauvres pêcheurs. Que voulez-vous? Ce sont eux aussi des brebis sans berceau. Dernièrement, le bon Padre Michaud, leur desservant, fit miroiter à leurs yeux la perspective d'avoir avant longtemps une petite église bien à eux. Aussitôt ces braves gens, dont l'enthousiasme n'a d'égal que le manque de sens pratique, se cotisèrent pour acheter une belle grande statue de la Vierge. C'est souvent ainsi qu'on procède ici: l'on commence par acheter une statue, puis on bâtit l'église autour. Ingénieux... n'est-ce pas?

Zorrilla est un petit centre industriel sucrier, situé à quelques kilomètres de Los Arabos. La plupart des familles y vivent dans le plus grand dénuement, sauf durant les mois de zafra (récolte et mouture de la canne à sucre). Aussi la propagande communiste a-t-elle beau jeu. Quel jour béni ce sera que celui où le missionnaire—qui est en voyé spécialement pour l'évangélisation des pauvres et des humbles,— pourra célébrer la messe à Zorrilla dans un joli pavillon tout ensoleillé!

Le Peru (prononcez pérou) est un coquet hameau qui s'allonge paresseusement à trois milles au sud de Jaruco, en direction de la capitale. Le Peru, quelle tristesse, n'est pas encore doté d'aucun lieu public de culte! Les gens vivent sans religion et les enfants croissent comme de petites plantes sauvages, dont on ne peut guère espérer de bons fruits. Comme tout cela changerait si le bon Dieu avait Sa maison au Peru! Et ça presse!

En bien! grâce au généreux appui de quelques amis canadiens, parmi lesquels figurent un Evêque de chez nous, une Alliance (très charitable) de Montrealais, un missionnaire de la Société, un bienfaiteur franco-américain, un laïc distingué d'Outremont, les humbles localités ci-dessus décrites auront bientôt leur petite chapelle. Oh! celle-ci consistera pour le début en un simple pavillon, au coût approximatif de cent dollars. Nous ferons mieux, cela va sans dire, en autant que nous trouverons sur place des ressources supplémentaires. Déjà les emplacements sont choisis, les plans sont arrêtés. Aussitôt que les circonstances difficiles créées par la guerre (rarité et cherté excessive des matériaux) auront disparu, les pavillons surgiront de terre et s'élèveront élégamment vers les cieux.

Reine des Missions, faites que ce soit bientôt! Suscitez-nous aussi de nouveaux bienfaiteurs pour une quinzaine d'autres jolis pueblos dont les habitants attendent depuis des siècles, hélas! le jour de grâce où ils pourront assister au Saint Sacrifice et prier Dieu dans une chapelle bien à eux!

# Nos contributions à l'Angleterre s'élèvent à près de \$7 milliards

C'est ce que nous avons payé en taxes sur le revenu, déclare M. Charles Roy, secrétaire général du Bloc populaire, hier soir, à Verdun

"Les milliards donnés ou prêtés à la Grande-Bretagne au cours des cinq années de la guerre équivalent à peu près au total des impôts sur le revenu des personnes et des corporations que le gouvernement canadien a percus du peuple au cours de la même période", a déclaré, hier soir, M. Charles Roy, secrétaire général du Bloc populaire canadien, au cours d'une allocution devant les membres de l'Association du Bloc populaire canadien de Verdun, réunis sous la présidence de M. Joseph Tremblay, président.

"De sorte que si le Canada ne s'était pas montré aussi prodigue à l'égard de pays plus riches que lui, le gouvernement de M. King n'aurait pas été dans l'obligation de recourir aux taxes onéreuses qui pèsent présentement sur le contribuable. Avec le nouveau don camouflé de \$1,250,000,000, le chiffre global de nos contributions à l'Angleterre s'élèvera à près de \$7,000,000,000. C'est ce que nous avons payé en taxes sur le revenu, y compris les taxes sur les excédents de profits, depuis 1940.

"Le gouvernement fédéral veut maintenant obtenir l'exclusivité de l'impôt sur le revenu des personnes et des corporations. Il prétend en avoir besoin pour ses projets d'après-guerre. En 1942, lors de la fameuse entente avec M. Godbout, il invoquait les dépenses de guerre pour priver les provinces de leurs revenus. En réalité, le produit des impôts servait surtout à des dons et à des prêts. On peut se demander si c'est pour continuer cette politique ruineuse qu'il veut maintenant dépouiller les provinces de leurs principales sources de revenus.

"Qu'Ottawa cesse de donner ou de prêter à perte notre argent à

l'étranger et il ne sera pas nécessaire de bouleverser l'économie du pays, de mettre les provinces en tutelle et de saboter l'esprit et la lettre de la Confédération. Les provinces ont besoin de revenus. Le Québec surtout a besoin de tout son argent pour exécuter les réformes urgentes dans le domaine économique et social. Le 25 avril prochain, il y aura une nouvelle conférence fédérale-provinciale pour régler définitivement le problème des taxes. Il ne faut pas que Québec cède, que Québec abandonne son droit à l'impôt sur le revenu. Sinon, nous continuerons de payer, non pas pour la reconstruction de notre pays, mais pour des dons et des prêts en faveur de pays étrangers.

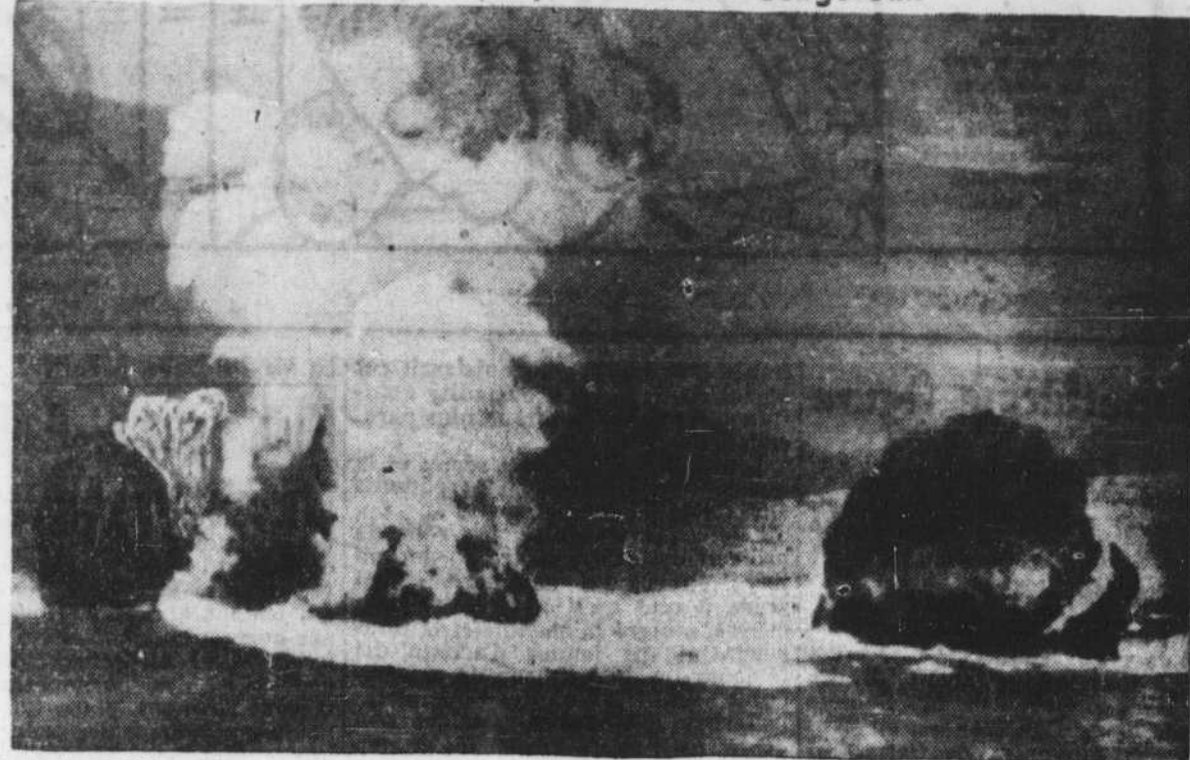
Le conférencier invité devant les membres de l'Association de Verdun, était le Dr Joseph Saine, vice-président de l'Association du Bloc de Laurier. Il a exposé un intéressant programme de réformes administratives et sociales. Il a blâmé vivement le gouvernement Duplessis d'avoir livré pour une chanson le territoire fabuleusement riche de l'Ontario. Si nous livrons nos taxes à Ottawa et nos richesses à des capitalistes américains, il faut se demander ce qu'il adviendra du Québec. Un redressement s'impose dans l'administration provinciale.

Le conférencier a été remercié par le Dr A.-D. Archambault, MM René Carroll, secrétaire de l'Association, et Fernand Daoust, propagandiste, ont aussi dit quelques mots.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 fois le numéro.

Téléphones au service du tirage: 3361; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Un volcan qui peut devenir dangereux



A quelque 220 milles de la base navale de Yokosuka sur l'île principale du Japon, Honshu, un volcan émerge de l'eau et grandit de jour en jour. Il est apparu au mois de février et depuis il se développe graduellement. Il a maintenant un diamètre de 200 verges et une hauteur de 50 à 75 pieds.

## Attitude inattendue de General Motors

Détroit, 20 (A.P.) — Les espoirs de réouverture rapide des usines de General Motors ont été déçus hier lorsque la compagnie a annoncé qu'aucune de ses usines n'ouvrirait si le C.I.O. ne voulait pas s'entendre pour toutes les ouvrir.

L'United Auto Workers (C.I.O.), qui avait averti la compagnie, jeudi dernier, que ses membres avaient approuvé l'accord réglant la grève, a été prompt à condamner l'attitude de General Motors.

La décision inattendue de General Motors est survenue après que

le conseil de l'union eut donné la permission à certains locaux de rester en grève jusqu'à ce que certaines questions locales aient été réglées.

Un porte-parole de l'U.W.A. a déclaré que 154,000 grévistes, soit près de 90 pour cent du total, avaient voté le retour au travail. D'un autre côté, les employés de 21 usines refusent de reprendre leurs outils.

Les documentaires suivants sont présentés dans les circuits ruraux de l'Office national du film: Construction d'une Maison — Ferme Chilienne — Des Grands Lacs à la Mer — Le Rêve de la Ménagerie.

La population totale des pays de l'Amérique latine est presque égale à celle des Etats-Unis.

## J'ai cent ans!

par Henri BECHARD, S.J.

Opuscule superbement illustré qui raconte les joies et les peines, les travaux et les deuils qui ont marqué l'existence de la mission St-François-Xavier, de Caughnawaga.

Opuscule de 80 pages.

Au comptoir: \$0.50 Par la poste: \$0.55

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

# Nos moyens de transport

Par Yvon Béclair, P.M.E.

Savez-vous que la superficie de notre district de Matanzas (Cuba) est égale à celle d'un petit diocèse du Canada? Et nous ne sommes que deux missionnaires pour desservir cet immense territoire! La population totale, il est vrai, ne s'élève qu'à une trentaine de mille âmes; mais c'est plus que suffisant! Voici quelques notes sur les différents moyens de transport en usage dans notre district.

"A tout seigneur, tout honneur!" Il convient de décerner la première place au moyen économique et universel que tout homme apporte en naissant: les pieds! Naturellement, nous n'en faisons pas un abus (même si quelquefois nous les mettons dans les plats!)

Quand la distance devient appréciable, nous sommes heureux d'utiliser une petite bicyclette. Ce véhicule permet de rapides randonnées "ad libitum". Il va sans dire que le cycliste pédale plus ou moins vite selon que la route monte ou descend, que le soleil le darde de ses rayons, qu'un chien le poursuit... ou qu'un de ses pneux a la mauvaise idée de se dégonfler!

Le cheval, la plus noble conquête de l'homme, est le moyen de locomotion le plus populaire en campagne. Chaque "guajiro" important possède plusieurs bêtes. Notre juridiction est si étendue et nos gens vivent parfois dans des coins si reculés que l'unique possibilité de les visiter est de s'y rendre à cheval! Encore chanceux quand les échues du ciel ne s'ouvrent pas subitement

pour doucher le vaillant cavalier! Trois grandes centrales exploitent la canne à sucre dans notre région. Comme ces industriels possèdent leur réseau de voies ferrées, les autorails y sont très en vogue. C'est ce moyen que nous utilisons le plus souvent à cause de son efficacité, surtout à l'époque des pluies.

Quelques familles possèdent des installations particulières. A preuve l'espèce de châssis sur quatre roues auquel on attelle un cheval. C'est léger et économique. Cependant, il n'est pas toujours intéressant de se voir assis sur une de ces plates-formes, exposé aux ardeurs du soleil et aux intempéries des saisons.

Quand il existe des routes carrossables entre deux pueblos, une petite compagnie d'autobus (ou guaguas) offre généralement ses services au public voyageur. Si la route est passable, ça va! Mais si vous voyiez l'état de nos chemins! En fermant les yeux, on a quelquefois l'impression que le conducteur nous promène sur la crête des piquets de clôture!

Enfin, deux dessertes ont l'avantage de posséder les services d'un petit train tortillard et poussif qui nous transporte à l'allure vertigineuse de 10 kilomètres à l'heure! Et encore... un déraillement est toujours possible.

Mais, je ne vous ai pas parlé de l'aviation, ni du grand Express Central. Tant pis, ce sera pour une autre fois.

# Un Canadien en "incubation"

Par Germain Lemire, P.M.E.

Le missionnaire n'est pas un diplomate chargé de promouvoir les intérêts de son pays à l'étranger. Il est l'envoyé d'une Eglise qui se trouve parfaitement chez elle en tous lieux et qui entend respecter les coutumes, la psychologie propre, les particularités de chaque peuple, pourvu que soient sauves la Foi et la Morale chrétiennes.

Qu'il doive imiter le grand Apôtre des Gentils et se faire tout à tous, le candidat aux missions l'a appris sur les bancs du séminaire. Mais ce n'est qu'une fois rendu en mission qu'il saisit bien la portée "héroïque" de ce principe et la multitude de ses applications.

Le jeune père est tout d'abord enchanté de se trouver au pays de ses rêves: "tout nouveau, tout beau!" Les charmes d'une nature luxuriante, l'attrait du ministère qui l'attend, l'amabilité des gens, leurs marques de sympathie, voire

leur langage, tout prend une figure souriante qui le séduit.

Mais le rêve passe, comme on dit. Les premières impressions toutes roses de l'arrivée durent... ce que durent les roses. A voir se répéter ce qui l'enchantait au début, le jeune barde de l'Évangile devient plus réaliste. Le *his repetita placent* du grand Horace le laisse songeur. Alors il se rappelle les oignons d'Égypte. Il compare. Il découvre qu'après tout la patrie l'emporte sur l'exil à bien des égards. Il est tenté de critiquer tel usage, tel procédé, telle attitude. Ah! s'il s'écouait, sa vie ne serait parfois qu'une litanie interminable de doléances.

Bref, le jeune apôtre est encore cent pour cent canadien. Il lui faut donc commencer à se cubaniser, oublier son cher Canada, mourir en quelque façon à ce qu'il a été jusqu'ici pour renaitre cubain, envisager les événements avec sérénité et patience, se faire à un été sans fin, mais non sans chaleur, à une végétation sans cesse renouvelée, à une population croyante... à sa manière, à des coutumes parfois déroutantes, etc.

Cette adaptation nécessaire au succès de sa tâche demande de lui un généreux esprit de renoncement. Elle ne s'opère qu'à coups de *vouloirs* aidés par la grâce. Ne manquez pas de prier pour votre petit missionnaire. Il a besoin de vos suffrages pour arriver à se cubaniser des pieds à la tête et jusqu'au bout des ongles!

Note.—Samedi, 2 février dernier, il y a eu exactement 25 ans que NN. SS. les Archevêques et Evêques de la province civile de Québec décrétèrent à l'unanimité "l'érection d'un Séminaire des Missions-Etrangères dans la cité de Montréal". Cette société de prêtres séculiers compte déjà 115 prêtres, répartis sur quatre territoires de missions. La maison-mère est à Pont-Viau, Montréal 9, mais elle a aussi une Procure à 1236 Chemin Ste-Foy, Québec, P.Q.

# Hygiène contre Vénus

Guerre à la syphilis, par Adrien Plouffe, médecin-hygiéniste

directeur-adjoint du Service de

Santé de la ville de Montréal.

"Ce volume rendra service aux jeunes gens, aux parents, aux éducateurs et même à nos gouvernements. A tous il apportera ses lumières, pour prévenir ou guérir un mal contre lequel il ne faut pas cesser de lutter". — Georges Trudeau, prêtre, L.S. Soc. Ec. et Pol. (Paris), aumônier de l'École Technique de Montréal.

Volume de 224 pages, couverture en quatre couleurs; dessin de Cécile Chabot. Au comptoir \$1.25. Par la poste \$1.35. SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR".

# Sachez partir du bon pied

**TEMPS ET ARGENT** — Il faudra en tirer bon parti pour assurer votre avenir.

**SOLLICITATION D'EMPLOI** — Comment rédiger une sollicitation par lettre.

**APPARENCE ET CONTACT** — Soignez votre toilette, parlez avec confiance, exposez clairement vos ambitions.

**FILIOUS** — Exemples typiques des escroqueries dont il faut vous méfier.

**VALEURS — SANS VALEUR** — Fuyez les beaux-parleurs qui vous promettent une fortune pour une chanson.

**LETTRE OUVERTE AUX VÉTÉRANS DU CANADA**

Vous avez combattu pour la paix, la liberté et le bonheur que nous connaissons aujourd'hui.

A l'instar de tous les vrais Canadiens, nous estimons que vous devez recevoir une large part de la prospérité que votre victoire a rendu possible. Nous croyons en outre que si les démobilisés n'atteignent pas un niveau d'existence favorable, le Canada ne pourra pas réaliser entièrement la pleine mesure de prospérité sur laquelle nous comptons tous.

A La Banque de Montréal, nous mettons tout en oeuvre pour aider chaque vétéran à faire son chemin en ce Canada qui a retrouvé la paix, en lui aidant à obtenir un emploi agréable ou à lancer une entreprise qui lui permettra de mener une existence souriante et prospère.

Cette annonce illustre quelques-uns des points traités dans une brochure que nous avons publiée pour aider les vétérans à se rétablir dans la vie civile. Au moment où vous devrez résoudre le problème de "recommencer à neuf", nous espérons que cette brochure puisse vous être fort utile.

Nous vous invitons en outre cordialement à venir discuter votre cas avec n'importe lequel de nos gérants.

Nos gérants connaissent la situation actuelle, les conditions locales, les tendances commerciales et la vie économique de chaque centre. Ils peuvent donc vous aider considérablement par leurs conseils, leurs suggestions, ou encore par un prêt bancaire si vous projetez de vous lancer en affaires.

La brochure "Sachez partir du bon pied" est à votre disposition: il suffit de la demander... Voyez le gérant de la B de M la plus proche de chez vous dès aujourd'hui, ou écrivez-lui.

**BROCHURE GRATUITE AUX VÉTÉRANS**

**MA BANQUE**

**BANQUE DE MONTRÉAL**

au service des Canadiens dans toutes les sphères de la vie depuis 1817.

45 SUCCURSALES à MONTRÉAL et les ENVIRONS

Les Gurkhas à la rescousse



Tout est calme maintenant aux Indes après les troubles qui ont éclaté à Delhi où cinq personnes ont été tuées et dix autres blessées, lorsque la police, civile et militaire a fait feu sur un groupe de gens qui voulaient interrompre les célébrations de la Semaine de la Victoire. Les fameuses troupes gurkhas ont été appelées pour maintenir l'ordre. On sait que des Canadiens ont combattu aux côtés de ces troupes en Birmanie et se sont entraînés avec elles aux Indes. Nous voyons ici un jeune Gurkha en train de montrer au C.S.M. Cecil Boyd de Strathford, Ont., la vraie façon de servir du kukri.

A la jeune Chambre

Fondation d'un "club des 5 ans"

Hier soir, à l'hôtel Windsor, se réunissaient un groupe de membres de la Chambre des Jeunes qui font partie de l'association depuis 5 ans et plus.

La Chambre locale, qui fêtera au mois d'octobre le 15<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation, compte encore parmi ses membres actifs quelques-uns qui furent des débutants. Plusieurs de ceux-ci ont connoté les jours où l'association ne comptait que 70 membres, étaient de la fête hier. Ce fut l'occasion pour tous, on l'imagine, de joyeuses réminiscences.

Les doyens de la fête étaient Rosaire Armand, L.S.G. Bouchard, Jean Clavel, Jean-Paul Forest, Gérard Martineau et Roland Bonin.

Dans une brève allocution, le président, Maurice Rinfret, a annoncé que la Chambre, pour rendre hommage à ses anciens, fonderait officiellement le "Club des cinq ans". Il a souligné qu'une association de jeunes dont les cadres sont soutenus par au delà de 200 membres de 5 années et plus, peut être fière d'elle-même et assurée de son avenir.

Chacun y alla ensuite de ses souvenirs, et l'on peut croire que certains en avaient de bien bonnes à raconter. Plusieurs suggestions heureuses ont été faites qui ne manqueront pas d'être fort utiles à l'association.

Wagons frigorifiques pour les pêcheurs

Le service de wagons du Canadien National annonce que pour venir en aide à l'industrie de la pêche à l'éperlan dans les Provinces Maritimes, un certain nombre de wagons frigorifiques ne pouvant plus servir au transport régulier des marchandises ont été loués par la Compagnie aux pêcheurs de cette partie du pays. Les arrangements ont été conclus par l'entremise du ministère fédéral des Pêcheries.

D'après les pêcheurs d'éperlans, ces wagons sont excellents pour servir à l'entreposage du poisson gelé avant qu'il ne soit emballé et expédié au consommateur. Au cours de la saison dernière, de tels wagons ont été utilisés à Barhurst, Caraque, Loggieville et New Mills, au Nouveau-Brunswick.

Depuis que le rationnement de la viande et les mardis maigres sont en vigueur au pays la demande d'éperlans a considérablement augmenté. Près de 2,000,000 de livres d'éperlans ont été transportés sur les lignes du Canadien National depuis le 1<sup>er</sup> janvier, mais la majeure partie a été expédiée à Philadelphie, Boston, New-York et Buffalo. Les principaux marchés canadiens sont situés à Montréal, Ottawa, Québec, Toronto, Halifax et Saint-Jean.

Le tour de Babel, érigée en Mésopotamie inférieure, est complètement disparue.

Séjour à Montréal d'éditeurs français

Deux éditeurs de France sont actuellement en voyage à Montréal afin de renouer les liens qui furent relâchés au cours de la guerre dans l'approvisionnement du Canada en publications de langue française. L'un d'eux est M. Michel Grund, directeur de la maison d'édition La Librairie Grund, de Paris, et l'autre, M. Pierre Waleffe, de la même maison. Ils publient des ouvrages classiques, des albums pour la jeunesse et d'autres catégories d'ouvrages littéraires. Ils ont élu domicile à l'hôtel Windsor et ils se proposent de demeurer à Montréal quelques semaines.

Les Jeunes

Laurentiens

Congrès régional tenu à Québec en fin de semaine

Samedi soir, le 16 mars, l'élection du Comité régional de Québec était tenue. M. Léo Gagné a été élu président régional. M. Pierre-Claude Cimon est nommé secrétaire et M. Charles Fontaine, propagandiste.

Le 17, congrès régional.

Les délégués ont assisté, dans la crypte de l'église Saint-Roch, à la grand-messe qui a été célébrée par M. l'abbé Pierre Gravel, vicaire.

Après la messe, inscription des congressistes. Des délégués de Saint-François d'Assise, du Saint-Coeur de Marie, du Sacré-Coeur, de Saint-Malon, de Saint-Roch, des Saules et de Loretteville ont participé à cette journée d'étude.

M. Léonce Bouchard, président de la section Saint-François-d'Assise, souhaita la bienvenue à tous les congressistes. M. Rosaire Morin, président général, exprima sa joie d'être parmi des jeunes vivants qui ont une claire vision des misères et des grandeurs du Canada français. M. Edouard Lépine, président de la section Gravel, dit aussi quelques mots.

Les séances d'étude ont porté sur les domaines économique et national. Le domaine économique a été confié à M. Gaston Chartré, gérant de la Caisse populaire de Notre-Dame de Jacques-Cartier, et le domaine national à M. l'abbé Pierre Gravel. Les séances du matin eurent lieu à Saint-Roch et celles de l'après-midi à la salle paroissiale de Saint-François-d'Assise.

Dans le domaine économique, au lieu d'insister sur nos faiblesses, on démontra plutôt notre force et nos possibilités d'avenir. La coopération, la Caisse populaire nous aideront dans notre conquête économique. La pratique de l'achat chez nous et la valeur de la terre qui nous appartient encore nous permettent d'espérer. Il ne s'agit que d'intensifier la spécialisation économique.

M. Chartré, qui dirigeait cette commission, a fait un magnifique exposé et nous a dit les raisons de croire en l'avenir.

Le domaine national a défini ce qu'on entend par éducation nationale. Cette éducation d'abord se fait dans la famille, puis par les éducateurs. Pour le rôle des Jeunes Laurentiennes, c'est de propager de plus en plus leur mouvement. La diffusion du drapeau canadien-français contribuera à créer chez nous une mystique nationale. Aussi nos sections doivent-elles se faire un devoir de le diffuser toujours et partout.

À ce comité, il est décidé de faire l'union des divers groupements de jeunes pour l'organisation de la fête de Dollard. On projette l'organisation d'une grande manifestation patriotique pour le 24 mai dans la soirée et de profiter de l'occasion pour rendre un hommage public au chanoine Lionel Groulx, qui célèbre cette année son trentième anniversaire d'enseignement de l'histoire du Canada.

Le *Devoir* et *Notre Temps* sont considérés des journaux méritant l'encouragement des jeunes. La revue *L'Action Nationale* doit aussi être propagée.

M. l'abbé Pierre Gravel félicita ces jeunes de leur esprit pratique et les encouragea à continuer leur oeuvre. Il termina ses remarques en insistant sur l'importance de la politique dans notre vie canadienne-française. M. Léonce Bouchard remercia M. l'abbé Gravel.

À six heures, il y eut souper "à la Laurentienne". M. l'abbé Gérard Gosselin, vicaire à Saint-François-d'Assise; M. Rosaire Morin, président général; M. Léo Gagné, président régional, et M. Léonce Bouchard, président de Saint-François, adressèrent la parole à tour de rôle aux congressistes.

Dans la soirée, trois jeunes artistes se firent entendre: Yvon Légaré, pianiste; Jean-Paul Parent, ténor; Roland Légaré, violoniste. Avant de se séparer, les Jeunes Laurentiens reçurent quelques directives du président général. Voir nos problèmes de jeunes et de Canadiens français, étudier les idées directrices qui doivent nous guider, poser les gestes libérateurs et rallier toute la jeunesse sous notre drapeau laurentien, voilà la tâche immédiate qui nous attend. Et M. Morin invita tous ces jeunes à cesser de parler. L'heure est à l'action et à l'action positive. M. Léonce Bouchard remercia M. Morin et lui promit, au nom des Jeunes Laurentiens de la région, de suivre ses directives à la lettre. M. l'abbé Gosselin donna le mot de la fin. La soirée se termina par le chant "O Canada".

L'Office national du film, dans les trois prochains mois, distribuera environ 35 films de par le monde. Au cours de l'année, plus de deux cents films traduits en espagnol, russe, portugais, allemand, chinois, feront partie du programme de distribution étrangère de cet organisme.

Romans de Paul Féval

Le Mendiant noir — Le Chevalier de Kéramour — Les Couteaux d'Or — La Bague de Chanvre — L'Homme sans bras — Les Errants de Nuit — La Fête du Roi Solomon — Fontaine aux Perles — Le Poisson d'Or — Valentine de Rohan — La Chasse au Roi — La Cavalière — Les Compagnons du Silence — Le Prince Coriolani. Couvertures en quatre couleurs.

Au comptoir : \$1.00

Par la poste : \$1.10

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Au Sénat

Débat engagé sur le discours du trône à la Chambre haute

Deux sénateurs libéraux appuient le projet de prêt d'un milliard et quart à l'Angleterre — Premier discours de M. Hurtubise

Ottawa, 20 (D.N.C.) — Deux sénateurs libéraux, ouvrant le débat sur le discours du trône à la Chambre haute, ont appuyé le projet de prêt d'un milliard et quart à la Grande-Bretagne, soutenant que nous ne pouvions refuser d'aider les pays qui ont besoin de notre secours pour réparer les lourdes pertes de la guerre et qu'il y avait de notre intérêt de restaurer ainsi notre commerce extérieur, dont dépend notre prospérité.

En proposant l'adoption d'une adresse en réponse au discours du trône, M. J.-R. Hurtubise, ancien député de Nipissing, a dit la nécessité de fonder la paix internationale sur une base chrétienne. En appuyant la proposition du Dr Hurtubise, M. G. P. Burchill, sénateur du Nouveau-Brunswick, a fait un appel à l'unité du Canada et recommandé l'échange d'étudiants entre les universités de l'est et celles de l'ouest pour contribuer à cette unité.

À la suite de la séance, le Sénat a adopté en première lecture deux projets de loi modifiant la loi sur l'opium et les narcotiques et la loi concernant l'exportation. Les parajuristes de ces bills n'ont fourni aucune explication sur la teneur de ces projets de loi qui seront discutés plus tard. Le Sénat a aussi accepté la proposition soumise par M. Norman Lambert, libéral ontarien, à l'effet de rétablir le comité spécial qui avait commencé une étude des lois d'impôt sur le revenu et sur les excédents de bénéfices.

À la suite du leader du gouvernement, M. Wishart Robertson, plusieurs sénateurs ont pris la parole pour faire l'éloge de deux de leurs collègues disparus depuis la dernière session, MM. Charles E. Tanner, progressiste-conservateur de la Nouvelle-Écosse, et Duncan Marshall, libéral de la province d'Ontario.

Le sénateur Hurtubise

Prenant pour la première fois la parole à la Chambre haute, le sénateur Hurtubise exprime tout d'abord sa reconnaissance au gouvernement qui l'a appelé à siéger au Sénat et remercie le leader de l'avoir invité à proposer l'adresse en réponse au discours du trône. Il voit dans cette invitation un tribut d'hommage au comté de Nipissing qu'il a représenté quinze ans à la Chambre des Communes.

Le Dr Hurtubise fait ensuite un tableau de l'effort de guerre du nord de l'Ontario, qui a fourni des hommes en grand nombre aux services armés et contribué abondamment aux produits de ses mines et de ses forêts aux industries de guerre. Il célèbre la victoire et la part immense qu'y a prise le Canada. "Malheureusement, ajoute-t-il, la paix que nous vivons rêvée se fait attendre et il faudra encore beaucoup de travail, non seulement pour mettre ordre à nos affaires domestiques, mais pour établir sur une base internationale et chrétienne les assises d'une paix permanente, si la chose est possible. Pour atteindre ce résultat, il faudra beaucoup de bonne volonté, de part et d'autre, et implorer, sans fausse pitié, mais avec franchise et avec foi, la divine Providence de daigner semer dans nos cœurs les principes de justice et d'équité qui sont les seules garanties d'une paix durable".

Le sénateur ontarien passe ensuite en revue les principaux points du discours du trône pour en venir au prêt d'un milliard et quart à l'Angleterre. "Notre tâche n'est pas finie, dit-il. Il nous faut maintenant consolider la paix. Comment pourrions-nous y parvenir si nous ne rétablissons d'abord le cours régulier des échanges internationaux? Des nations dont la valeur morale et la volonté de survivre ne peuvent être

prises en doute, comme l'Angleterre et la France, ont besoin de notre aide pour réparer les lourdes pertes que leur ont infligées la guerre et même la libération". Toutes les nations du monde sont "de plus en plus interdépendantes". Les principes de la fraternité chrétienne, dans le domaine international, nous obligent à ne pas nous détourner de ceux qui veulent emprunter de nous. Mais même dans le champ plus restreint de nos intérêts purement canadiens, comme le Canada exporte les trois quarts de sa production, il est évident que sa prospérité dépend de son commerce extérieur.

Pour reprendre le cours de ce commerce, il faut de toute nécessité aider aux nations qui achetaient dans le passé et qui achèteront dans l'avenir nos produits". Car, conclut sur ce point le Dr Hurtubise, "pour rétablir la paix, il faut de l'optimisme, de la confiance et de la bonne volonté".

Le sénateur du Nipissing insiste ensuite sur deux projets qu'il considère comme "le prolongement logique du statut de Westminster": le projet de loi relatif à la citoyenneté canadienne et le projet d'adopter un drapeau canadien. Du premier, il espère qu'il "fera disparaître toute ambiguïté, et qu'à l'avenir nous serons tous des "Canadiens" tout court". Du second, il déclare que, pour sa part, il est "en faveur d'un drapeau nouveau et distinctif du Canada". Et il termine par un mot d'éloge pour le comte d'Atholone et de la princesse Alice, s'associant à l'adresse qui leur a été présentée par les deux Chambres du parlement canadien.

M. G. P. Burchill

M. G. P. Burchill, qui faisait également son premier discours à la Chambre haute, parlant à l'appui de l'adresse proposée par le Dr Hurtubise, fit un pressant appel pour l'envoi de vivres aux pays qui sont menacés de famine. Il y voit un devoir pour notre pays où règne l'abondance et où la guerre a développé d'une façon étonnante notre capacité de production industrielle et de production de denrées alimentaires. Il insista tout particulièrement sur les besoins de la Grande-Bretagne. Il recommanda une campagne nationale pour éveiller le public au tragique de la situation des vivres.

Le sénateur du Nouveau-Brunswick se prononça en faveur de l'approbation du prêt à la Grande-Bretagne. Il veut assurer la continuation de nos relations commerciales avec ce pays et maintenir les liens qui nous unissent au Royaume-Uni.

M. Burchill dit que nous avons maintenant la tâche de démanteler notre machine de guerre et d'établir la paix. Il voit dans le discours du trône un exposé du programme du gouvernement, avec des projets de législation qui assureront l'embellissement, un niveau de vie élevé, le rétablissement des anciens combattants, la prospérité. Il exprima l'espoir d'une meilleure compréhension entre les diverses parties du Canada pour assurer le succès de la reconversion économique et recommanda l'échange d'étudiants entre l'est et l'ouest pour amener les gens des diverses régions à mieux se connaître.

Avant d'ajourner le débat, M. John T. Haig, leader de l'opposition, qui était absent aux séances de la semaine dernière, tint à s'associer à l'adresse que le Sénat a présentée la semaine dernière au comte d'Atholone et à la princesse Alice, à l'occasion de leur départ du Canada.

Le Sénat se réunira de nouveau cet après-midi.



Le coffre à outils municipal...

CHACUN tisserand, jadis, avait ses propres outils — un rouet, un métier, une navette. Puis vinrent Jacquart et les machines actionnées par une force motrice. Plus les mécaniques devinrent rapides, compliquées, coûteuses, plus leur prix devint inabordable pour un particulier. Des sociétés furent conséquemment formées afin de fournir l'outillage nécessaire pour toute une ville (Magog, par exemple).

Au Canada, la Cie Dominion Textile n'a jamais cessé de réengager ses capitaux dans ses usines, sous forme de meilleures machines pour son personnel, de sorte que chaque ouvrier représente maintenant des milliers de dollars d'outillage. Effectivement, pour chacun de ses employés, elle dispose d'un "coffre à outils" qui vaut plus de \$6,000 — en immeubles, machinerie, fonds de roulement et stations génératrices.

La Dominion Textile fabrique présentement un grand nombre d'articles absolument essentiels, en temps de paix, à un grand pays comme le nôtre. Aussi longtemps que continuera cette demande intensive et que les approvisionnements seront difficiles, nous distribuerons impartialement nos produits d'après une répartition méthodique.

LA CIE DOMINION TEXTILE LIMITÉE



Les lignes interurbaines BOURDONNENT d'activité

COMME LES TÉLÉPHONES sont plus nombreux que jamais et que les gens s'en servent davantage, le volume des communications interurbaines ne cesse de s'accroître.

Nous entraînons des centaines de téléphonistes, nous ajoutons des milles de nouveaux circuits et nous installons de nouveaux tableaux pour acheminer ces appels. Nous faisons tout ce qui est possible — mais cela prend du temps.

Jusqu'à ce que la tâche soit achevée, nous continuerons de faire appel à votre concours. Vous nous aidez quand vous suivez l'ordre établi en demandant une communication à la téléphoniste, et quand vous êtes aussi bref que possible dans vos conversations.

QUAND VOUS TÉLÉPHONEZ:

D'ABORD, donnez à l'interurbain le nom de la ville que vous appelez.

PUIS, le numéro du poste éloigné. (Si vous ignorez le numéro, prière de le noter pour l'avenir quand vous entendrez la téléphoniste le répéter).

ENSUITE, quand la téléphoniste vous le demandera, donnez-lui le numéro du poste d'où vous appelez.

Prière de vous abstenir des détails inutiles.

G. M. GRANT,

Le gérant,



# LES NOUVELLES UNIVERSITAIRES

(Par Pierre de Grandpré)

### Cours de M. René Ristelhueber sur l'établissement du protectorat français au Maroc — La dernière conférence de M. André Fréchet, sous les auspices de la Faculté des lettres, sur "l'époque de Mme Récamier"

#### Histoire de la colonisation française

M. René Ristelhueber a poursuivi son cours à ce sujet en parlant de l'établissement du protectorat français au Maroc.

Il a indiqué que, protégé par des barrières naturelles, le Maroc était longtemps resté un monde à part sans contact avec la civilisation occidentale. Les tentatives des États européens, de la France en particulier, pour nouer des relations commerciales avec le Maroc, sans être vaines, n'eurent guère de résultats.

La conquête de l'Algérie par la France allait rendre celle-ci voisine d'un pays où le calme était nécessaire pour la sécurité de ses frontières. Au début de ce siècle, la France négocia tour à tour avec l'Angleterre, l'Espagne et l'Italie pour faire reconnaître la prépondérance de ses intérêts dans la région. C'est alors que, se plaignant d'avoir été tenu à l'écart, l'empereur d'Allemagne débarqua théâtralement à Tanger, en 1905, pour tenir un discours hostile aux projets de la France.

Une conférence internationale réunie à Alger, bien que ne donnant pas à celle-ci toute la latitude qu'elle aurait désirée, prit en considération ses intérêts particuliers. Mais, d'une part, l'Allemagne ne cessait de provoquer des incidents, de l'autre, l'état anarchique du Maroc s'aggravait. Aussi la France fut-elle amenée à entreprendre des expéditions militaires tant à Fez que dans la région de Casablanca. Enfin en novembre 1911, elle signait avec l'Allemagne une convention par laquelle elle avait les mains libres au Maroc moyennant des concessions fort coûteuses dans la région du Congo. Le régime du protectorat put être établi sur le Maroc et le général Lyautey donna rapidement au pays un essor au-dessus de toute espérance, pacifiant le pays, le dotant d'une solide administration et d'un outillage économique qui lui valut une prospérité qui ne s'est pas démentie.

Parlant ensuite de Madagascar, le conférencier a rappelé les droits historiques de la France sur cette grande île; tentatives de Richelieu, de Colbert et de Choiseul. Madagascar fut pendant une grande partie du XIXe siècle le terrain d'une rivalité d'influence entre la France et l'Angleterre, jusqu'au moment où en 1883 le Cabinet de Paris se résolut à des démonstrations navales, pour faire respecter les intérêts de ses ressortissants, des missionnaires en particulier. C'est dans ces conditions qu'en 1885 son protectorat a été établi sur l'île; mais le traité signé à cet effet fut peu respecté et il fallut se résoudre en 1894 à des opérations militaires que le climat et la nature tropicale rendaient extrêmement pénibles. Cependant un coup de main hardi effectué sur la capitale mettait fin à l'expédition.

Peu après, l'île devenait une colonie et le général Gallieni qui la gouverna pendant dix ans réussit à y jouer le même rôle que Lyautey au Maroc. La prospérité de Madagascar est son œuvre. Depuis quarante ans, cette colonie poursuit son existence sans incident notable.

Dans sa prochaine conférence, ce soir à l'Université, à 7 h. 30, M. Ristelhueber parlera de l'Afrique occidentale et de l'Afrique équatoriale françaises.

#### Madame Récamier et son peintre, L. David

La dernière conférence de M. André Fréchet à l'Université de Montréal, jeudi dernier, portait sur "Madame Récamier et son peintre, David". Jeudi le 21 mars, M. Fréchet parlera, à 8 h. 30, à l'École du Meuble, du "Château de Vaux le Vicomte, modèle de Versailles".

"Après la chute de Robespierre, a dit dans sa dernière conférence le directeur honoraire de l'École Boule, le Directoire représente le temps des muscadins, des merveilleuses, des incroyables et du collet noir. Madame Tallien est reine, et dans sa demeure de Chaillot, elle donne les premières soirées."

Après de madame Tallien, Mme Beauharnais et une toute jeune femme, madame Récamier. "Ce sont les trois grâces", chuchote-t-on. Mme Tallien a donné une fête. Bonaparte y est venu. C'est un pauvre diable de général en retraite d'emploi. Il est petit, chétif, flottant dans son uniforme usé. Il est lai, avec ses longs cheveux châtains foncés, ses yeux gris-bleu extraordinaires. Mme Tallien le présente à ses belles amies: Mme Hamelin, Mme de Staël, Mme Récamier, Mme Beauharnais.

Après l'extraordinaire campagne d'Italie, Bonaparte rentre à Paris, et il connaît tous les hommages. Sur le passage de ce général victorieux âgé de 28 ans, parmi des savants et des artistes, un peintre réputé, Louis David, s'écrie: "Quelle

#### Histoire des Sciences et de leurs Applications

par LOUIS BOURGOIN

Volume de 325 pages. Orné de 9 figures, de 10 p... traits à l'encre et de 2 photographies.

Au comptoir: \$1.50 Par la poste: \$1.60

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

belle tête il a! C'est pur, c'est beau... comme de l'Antique!"

David reçoit du directeur des Beaux-Arts, Anguilliers, la commande d'un tableau à exécuter, dont on impose le sujet. C'est: "Les Horaces".

Au Salon de 1764, le tableau des Horaces eut le plus grand succès. On a dit que c'est en écoutant les vers de Corneille que David fut inspiré. En vérité, il régit dans la pensée, dans l'exécution, dans la facture de ce tableau, une incroyable tension.

David assure la rupture la plus radicale qui se soit produite dans les traditions de la peinture française. Il était un homme aux passions fortes, conduit par son amour de la vérité. Il exécute une série d'admirables portraits dont celui de madame Récamier.

Elle est assise sur une sorte de chaise longue, qu'on appelle "méditerranéenne". A ses pieds, un tabouret de bronze, à gauche une lampe romaine sur son haut trépid de bronze. Vêtu d'une longue tunique blanche, dont les plis souples tombent jusqu'à terre, madame Récamier est mollement allongée sur son siège, les pieds nus... Le bras gauche est appuyé sur les coussins, le droit légèrement allongé. Elle regarde curieusement et sans amertume son peintre Louis David, qui a voulu donner de son modèle une image sincère, aimable et pure.

Mme Récamier était née à Lyon le 3 décembre 1777. Son père était notaire et conseiller du roi. A l'âge de 16 ans, Juliette Bernard fut mariée, le 24 avril 1793, à Jacques-Récamier, âgé de 42 ans, qui était un riche banquier.

Le portrait que le baron Gérard a fait de madame Récamier, comme celui peint par David, en donnent des images qui s'accordent avec ce que nous connaissons d'elle. Toujours vêtue de blanc, tenant négligemment dans ses mains une longue écharpe ou un châle jaune orange, elle passe, comme une hermine, entraînant dans son sillage les poètes, les artistes, les intrigants, les politiques...

C'est l'expérience technique, ce sont les dons de dessinateur scrupuleux et de portraitiste de David qui lui ont permis de composer, d'exécuter son énorme tableau du sacre de Napoléon.

C'est un des plus beaux tableaux d'histoire qui aient été peints, "la seule toile que l'on puisse comparer à l'énorme et merveilleux tableau: "Les noces de Cana", peint par Veronèse. Ce tableau mesure 9 mètres 31, sur 6 mètres 10. Il coûte à David quatre années de travail.

Lorsque l'oeuvre fut terminée, Napoléon, accompagné de l'Impératrice, vint à l'atelier de David avec toute sa cour. Pendant une demi-heure, le chapeau sur la tête, et dans un grand silence, il examine l'oeuvre dans tous ses détails, puis s'adresse à son peintre, lui dit: "C'est très bien, très bien... David, vous n'avez fait Chevalier français... David, je vous salue." Il lève son chapeau et s'en va.

L'amitié de Mme Récamier pour Mme de Staël, Châteaubriand, Benjamin Constant, a entraîné son exil en Suisse, puis à Rome et à Naples. Quand elle rentre à Paris, les perturbations politiques ont compromis la situation du banquier Récamier. Il est ruiné.

Madame Récamier doit, désormais, se contenter d'un intérieur modeste dans le couvent de l'Abbaye aux Bois. Elle habite un petit appartement au troisième étage, carrelé, inconfortable, dont l'escalier est rude et la distribution singulière. Elle y restera six ou sept ans. Mais si grande est son influence, son esprit, que son salon sera pour les intellectuels, les hommes de lettres, les poètes, les artistes, le plus célèbre des salons littéraires de ce temps.

Châteaubriand a assuré que, pendant vingt années, ce salon fut pour lui le centre du monde, le grand intérêt de sa vie. Mme Récamier en effet ralliait à Châteaubriand et de toutes parts des amis, des admirateurs nouveaux. "Elle vous avait tous enchaînés, dit l'un d'eux, aux pieds de sa statue avec une chaîne d'or."

En 1830, lors de la visite que lui fait Balzac, elle a 53 ans. Déjà sa vue était moins claire. Année après année, elle sera menacée, puis victime de la "cataracte". Elle ne quitte que rarement son appartement de l'Abbaye aux Bois.

Gavarni, artiste de beaucoup d'esprit, remarque un jour dans le salon de la duchesse d'Albany une petite femme "crassement commune et, selon son expression, quant la petite bourgeoise... Il demanda qui elle était. On lui répondit: Madame Récamier!"

Mme Récamier, vieille personne, est tout à fait aveugle. Châteaubriand, son vieil ami qu'elle a refusé d'épouser en 1846, est devenu un compagnon maussade, aigri, despotique. Il traîne avec lui un ennemi incurable. La Révolution de 1848 lui porte un coup fatal. Il meurt le 4 juillet 1848 et madame Récamier n'ayant plus auprès d'elle ce fier compagnon, victime de l'épidémie de choléra qui sévissait cruellement alors à travers Paris, meurt à son tour le 17 mai 1849.

Quand on parle de choses à jamais révolues, une pensée de Victor Hugo revient à la mémoire: "Nous sommes séparés du passé par des abîmes, mais le rayonnement des âmes nasse par-dessus."

M. B. Brouillette parle de l'Amérique centrale

"Le relief de l'Amérique centrale se caractérise par ceci que son aspect est fréquemment changé par les nombreux séismes causés par ses volcans", disait hier soir, dans l'auditorium des Hautes Etudes commerciales M. Benoit Brouillette, professeur de géographie, au cours

d'une causerie qu'il donnait sur l'Amérique centrale.

"Le climat, dit-il, est intertropical sur les bords de la mer mais il devient plus tempéré vers les montagnes. C'est pourquoi les principales villes sont situées sur le flanc de ces montagnes.

L'Amérique centrale, continue le conférencier, a une superficie totale de deux cent mille carrés et se compose de six pays dont le Honduras, colonie britannique, et la zone du canal de Panama, colonie américaine.

Puis M. Brouillette a parlé des richesses naturelles de ces petits pays. "Les principales richesses, dit-il, sont le café et les plantations de bananes.

"De tous ces pays, le Honduras tient le haut du pavé dans la récolte des bananes. Il en récolte à lui seul de 12 à 13 millions de régimes par année. De cette production quelque 90 p.c. sont expédiés aux Etats-Unis."

**M. Robert Mackell est mort à 84 ans**

Ottawa, 20 (D.N.C.) — M. Robert Mackell, auteur de la fameuse injonction Mackell, est décédé lundi à sa demeure, à Ottawa, à l'âge de 84 ans. Cette injonction remonte à plus de trente ans et avait pour but d'empêcher la commission des écoles séparées d'Ottawa de percevoir de l'argent pour construire de nouvelles écoles. La raison qu'on alléguait était que les professeurs n'étaient pas compétents. Tous les commissaires de langue anglaise signèrent le document.

Parmi les proches parents qu'il laisse dans le deuil se trouve John A. Mackell, de Montréal, membre du club de hockey les Sénateurs d'Ottawa, champion mondial de 1920-21.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 h., en l'église Ste-Thérèse d'Ottawa.

**S. E. Mgr Vachon à Hull**

Ottawa, 20 (D.N.C.) — Son Exc. Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa, a célébré la messe hier, en l'église de Saint-Joseph de Hull, à l'occasion de la fête de saint Joseph. Cette église est devenue un lieu de pèlerinage et l'on perçoit présentement l'argent nécessaire pour ériger un magnifique sanctuaire à Hull en l'honneur de saint Joseph.

#### Congrès forestier tenu à Québec

On a décidé d'organiser une région forestière Québec-Jacques-Cartier

Québec, 20 (D.N.C.) — L'Association forestière québécoise, dont le nouvel exécutif a été formé à la suite des élections tenues en février dernier, a tenu hier un congrès sous la présidence de M. J.-D. Brûlé. On a décidé entre autres choses, d'organiser une région forestière Québec-Jacques-Cartier qui comprendra les comtés de Lotbinière, Charlevoix, Lévis, Montmorency, Québec et Portneuf.

Un congrès sera tenu à cet effet, ce printemps.

L'association forestière québécoise organisera une fête des arbres, ce printemps, à une date qui sera publiée plus tard. On collaborera aussi à la semaine de l'arbre, organisée par le ministère des terres et forêts, pour ce printemps.

On a fixé un objectif de 150 clubs 4-H pour le 4e congrès provincial qui sera tenu du 11 au 14 août prochain, à Montréal. On organisera au mois de mai un congrès régional des clubs 4-H de chacune des régions de la province. On organisera également des campements en forêt pour les clubs 4-H.

On a encore décidé d'aider les organisations 4-H de France, en fournissant des textes et des directives à la revue forestière française *Gallivier*.

**Le Dr Paul Côté élu président**

Ottawa, 20 (D.N.C.) — Le Dr Paul Côté, a été élu président de l'Association des dentistes d'Ottawa, au cours de leur 49e assemblée annuelle, auquel assistaient 150 dentistes, au château Laurier.

Le Dr Harvey Reid, de Toronto, président de l'association canadienne des dentistes, rappela que c'était l'agréable devoir de leur association d'aider les dentistes revenant à la vie civile après la guerre.

Le Dr Sid Bradden adressa des félicitations aux dentistes qui ont été décorés par Sa Majesté le roi, pour services rendus à leur patrie, au cours du récent conflit mondial. Ce sont: le Dr Col. George Hutchinson, E.D., le Dr Col. Ken Baird, O.B.E., et le major Aluk Rogers, O.B.E.



M. et Mme James P. Dalby de Whitby, Ont., se rappellent encore les bons tours qu'on leur a joués lors de leur mariage il y a 70 ans. Les vieux époux sont maintenant âgés respectivement de 96 et 92 ans.

#### M. Gérard Duguay nommé agent spécial

M. G. Fournier, surintendant du service des enquêtes du Canadien National, à Montréal, annonce la promotion de M. Gérard Duguay, au

poste d'agent spécial de ce service, avec bureaux à Montréal. M. Gérard Duguay, qui est né le 28 juillet 1902, débuta dans les chemins de fer nationaux le 16 mars 1926, à Montréal, comme agent dans le service des enquêtes, poste qu'il occupa subséquentement Doucet et à Richmond, où il a été nommé le 16 février 1936. M. Duguay quitte Richmond pour venir à Montréal dans le bureau surintendant du service des enq.

## "Ne riez pas, mes enfants..."

"Elle ne veut pas m'en dire le prix, mais je connais petite mère; tu peux être certaine que le coût de ma robe ne dépasse pas les prévisions du budget."

"Oh! un budget, ça n'a rien de très romanesque, surtout par un jour comme celui-ci, mais, ma petite fille, tu n'aurais pas pu faire un tel mariage si nous n'avions pas eu de budget. Ne riez pas mes enfants. Ton père et moi, nous avons commencé notre budget pendant notre voyage de noces. Il le fallait... et il ne nous restait que quelques cents quand nous sommes revenus."

"Mais quel aria ce doit être, tout de même!"

"Ce serait pire autrement. Le budget simplifie la tâche. Nous mettons tout d'abord de côté ce qu'il faut pour payer les assurances de ton père; c'est la protection de notre avenir. Nous mettons ensuite de côté l'argent qu'il faut pour vivre... et le reste... c'est pour le superflu. C'est d'ailleurs bien plus agréable de dépenser quand on a pourvu à l'essentiel et à l'avenir, puisqu'on le fait en toute tranquillité d'esprit."

Inscrivez tout d'abord au budget les choses essentielles, dont la sécurité future... la protection contre l'adversité... et la tranquillité d'esprit durant la vieillesse ne sont pas les moindres. Rien ne saurait prévaloir sur l'Assurance-vie dans le budget familial.

Où que vous demeuriez, il y a près de chez vous un agent d'Assurance-vie. Demandez-lui son aide pour préparer votre avenir. Tout bon citoyen possède de l'Assurance-vie.

Un message des compagnies d'Assurance-vie et de leurs représentants au Canada



JACK KEAY 1946

### Nouvelles des Trois-Rivières

**Demande de la ligue des propriétaires**

Les Trois-Rivières, 20 (D.N.C.) — La Ligue des Propriétaires vient de demander au conseil des précisions sur certaines dépenses de la cité. Par une première requête elle demande au conseil un rapport sur le Service municipal du Bien-Être. Après enquête on a constaté qu'il s'y payait des salaires au montant de \$14,330. Une autre requête porte sur les augmentations de salaires et l'engagement d'employés supplémentaires. Du 1er mai 1942 au 1er mai 1945, il y aurait eu à ce chapitre une augmentation de \$164,373.85.

**Feu Mme Léo Leclerc**

M. Félix Leclerc vient d'être éprouvé par la mort de sa mère, Mme Léo Leclerc, née Fabiola Parrot. Mme Leclerc est décédée au Cap-de-la-Madeleine, à l'âge de 65 ans et 11 mois. Outre son mari et M. Félix Leclerc, elle laisse ses filles: Mme Stan Coulombe, Mme Ambroz Brajac, Mlle Cécile, Thérèse, Brigitte, Sylvette; ses fils: Jean-Marie, Grégoire, Gérard; sa mère, Mme Vve Eugène Parrot, Québec; sa sœur, Mme Elphège Toussaint, de Saint-Émile, Lotbinière; un frère, M. Philippe Parrot, de Québec. Les funérailles ont eu lieu ce matin à 9 h. en l'église Sainte-Madeleine.

**Enquête terminée**

Le tribunal d'arbitrage entre la Commission scolaire du Cap-de-la-Madeleine et les institutrices a terminé son enquête et s'est adjourné au 20 mars pour les plaidoiries de Mmes Gustave Poisson et Léon Méthot. Le principal témoin entendu à la dernière séance fut M. Fortunat Beaumier, greffier de la cité du Cap-de-la-Madeleine. On lui fit produire des statistiques concernant la propriété imposée et la propriété imposable.

**Vois de camions**

Deux vols de camions automobiles ont eu lieu en fin de semaine. M. Arthur Lévesque, 950 rue Saint-Martin, s'est fait voler un camion Ford servant à l'enlèvement de la neige. M. Léo Moras, rue du Platon, s'est fait voler lui une wagonnette Ford.

**Echevin en deuil**

M. l'échevin J.-Albert Durand vient d'être plongé dans le deuil par la mort de sa mère, Mme Victor Durand, née Amanda Mailhot, de Gentilly. Elle était âgée de 71 ans.

Outre son mari, Mme Durand laisse ses enfants: Mme Alfred Poisson, de Rumford, Maine; M. Donat Durand, de Montréal; l'échevin Albert Durand, Trois-Rivières; Mme Camille Mailhot, de Saint-Pierre-Basque; Mlle Edna Durand, des Trois-Rivières; Mlle Laurette Durand, garde-malade, Gentilly; Mlle Cécile Durand, de Gentilly; ses frères: MM. Achille Mailhot, de Gentilly; M. Agnès Mailhot, de Saskatoon; sa sœur: Mme Henri Michel, de Sainte-Sophie-de-Lévis.

Les funérailles auront lieu à Gentilly.

### A la Chambre de commerce

L'Institut d'information industrielle de la Chambre de commerce du district de Montréal annonce la tenue de sa session du printemps. Les cliniques industrielles. Cette nouvelle série de cliniques portera sur: "L'administration des entreprises et le moyen d'en réduire le coût".

On sait que l'an dernier quatre cent cinquante industriels de Montréal ont pris part aux cliniques d'automne qui portaient sur "Les moyens de réduire les coûts de production". Les rapports écrits de chacune des cliniques ont été transmis à chaque personne qui a pris part aux différentes réunions. Vu le succès remporté par la dernière série, les administrateurs de l'I. I. I. ont pris les mesures pour rendre encore plus instructives les cliniques qui débiteront le 10 avril. Ils ont été assez heureux pour retenir une autorité en matière d'organisation industrielle: M. J.-M. Juran, ingénieur conseil de Wallace Clark Co., Ltd., de New-York. M. Juran a conduit chez Wallace Clark Co., Ltd. (une firme d'ingénieurs conseillers de réputation internationale) plusieurs travaux d'organisation administrative.

On réservera d'abord des places à ceux qui ont pris part à la dernière série de cliniques.

L'Office national du film présente au programme des circuits régionaux pour le mois de février: "Ferme chilienne". Ce documentaire fait ressortir les nombreux bienfaits d'un programme de modernisation de la ferme.

**Philosophie et problèmes contemporains**

**L'art vivant et nous**

par le P. Gérard PETIT, C.S.C., S. Th. D. - Ph. D. - L. Sc. S.

**Art et Philosophie — La pensée artistique — L'impressionnisme — Le surréalisme — Le Cubisme — La création artistique et l'intelligence — La technique, instrument de l'art — L'intégration plénière à l'ordre humain.**

Volume de 412 pages.  
Au comptoir: \$2.00  
Par la poste: \$2.15

**SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"**

### L'association forestière québécoise

**Projet de multiplication des coopératives forestières — Région forestière de Québec-Jacques-Cartier — Fête des arbres — Le congrès du 11 août**

Québec, 20. — L'Association forestière québécoise dont le nouvel exécutif a été formé à la suite des élections tenues en février dernier, a tenu hier une assemblée sous la présidence de M. J.-D. Brûlé.

Les membres de l'exécutif présents hier étaient MM. J.-D. Brûlé, président, Henri Kieffer, chef du Service de protection du dépt. des Terres et Forêts, et trésorier de l'Association; Omer Lussier, ingénieur forestier conseil; W.-A.-E. Pepler, gérant de la Québec Forest Industries et M. Théo. Mercier, chef du Service de l'économie au ministère de la Colonisation, des gérants régionaux: MM. Lucien Bédard, pour les Cantons de l'Est; C.-H. Desbiens, pour le Lac St-Jean-Saguenay; Edgar Beaulieu, pour la Rive-Sud; Ls-Ovide Lesage, pour le St-Maurice; Lauréat Maltais, pour la Côte-Nord; Jean Leblu, pour l'Abitibi.

Les délibérations au cours de la journée d'hier ont été conduites par M. J.-A. Breton, i.f. gérant de l'Association. Plusieurs décisions ont été prises à l'issue de ces assises.

On a décidé de publier une feuille spéciale servant à intéresser les bûcherons aux problèmes forestiers. On fera de plus une étude de coopératives forestières et des syndicats coopératifs, sur la possibilité d'en établir d'autres.

On a décidé d'acheter un appareil projecteur cinématographique en vue d'une campagne de protection et de conservation des forêts à travers la province. On organisera aussi une région forestière: Québec-Jacques-Cartier, qui comprendra les comtés de Lotbinière, Charlevoix, Lévis, Montmorency, Québec et Portneuf. Un congrès sera tenu à cette fin, ce printemps.

L'Association forestière québécoise organisera une fête des arbres, ce printemps à une date qui sera publiée plus tard. On collaborera aussi à la Semaine de l'Arbre, organisée par le ministère des Terres et Forêts pour ce printemps.

On a fixé un objectif de 150 clubs 4-H pour le quatrième congrès provincial qui sera tenu du 11 au 15 août prochain à Montréal. On organisera au mois de mai, un congrès régional, des Clubs 4-H dans chacune des régions de la province. On organisera également des camps de jeunesse en forêt pour les Clubs 4-H.

On a encore décidé d'aider les organisations 4-H de France, en fournissant de la littérature et des directives à la revue française française "Gulliver".

Chaque région forestière sera à l'avenant dotée d'un service de renseignements techniques pour les industriels et les marchands de bois. On poussera aussi l'enquête déjà commencée sur les possibilités forestières de chaque région. On lancera aussi une campagne de publicité en faveur de la revue: "La Forêt Québécoise".

On annonce pour le printemps des expositions industrielles de produits forestiers de chaque région.

### Eau empoisonnée

Acton, Ont., 20 (C.P.) — Le Dr H. G. Joyce a révélé ici que trois médecins du ministère de la Santé sont arrivés dans ce village pour enlever les méfaits de l'eau empoisonnée. Acton est situé près de Guelph. Le Dr Joyce a dit que "les sédiments des puits de la tannerie avaient débordé dans le réservoir". L'eau des maisons est colorée et très fortement empoisonnée. L'effet ne se fera pas ressentir avant deux semaines si personne ne boit de cette eau. Elle peut contenir des germes de fièvre typhoïde.

Tous les citoyens ont été avertis du danger. Les compagnies de lait distribuent de l'eau en bouteille en plus du lait.

Les directeurs de la compagnie de tannerie sont arrivés sur les lieux pour faire enquête. Plus de 25,000,000 de gallons d'eau des puits de la tannerie se sont déversés dans le système d'eau du village.

La personne la plus populaire du village est une femme qui a le rare bonheur de posséder une pompe à l'arrière de chez elle et peut ainsi distribuer la belle eau claire du printemps.

Le village compte 3,000 habitants.

**Pour adultes**

**Mission de femme**

par Marie Nille PINTAL

**Roman d'une femme aux prises avec les difficultés de la vie; pour faire face aux situations les plus compliquées, elle atteint aux sphères de l'abnégation pour enfin trouver le bonheur.**

Volume de 200 pages.  
Au comptoir: \$1.00  
Par la poste: \$1.10

**SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"**

### Les Témoins de Jéhovah gagnent

**Le juge McKinnon émet des brefs de prohibition contre les recorders de Montréal et Verdun**

Les Témoins de Jéhovah ont gagné hier en Cour supérieure la première ronde de leur bataille légale pour faire déclarer inconstitutionnels les règlements municipaux qui leur interdisent, à Montréal et à Verdun, de distribuer leur propagande écrite.

M. le juge Gordon McKinnon a émis hier, à leur demande, des brefs de prohibition contre les recorders de Montréal et de Verdun, leur interdisant de procéder contre les Témoins de Jéhovah jusqu'à ce qu'un tribunal compétent se soit prononcé sur la constitutionnalité des règlements mis en cause.

Le juge a déclaré que les requérants, à titre de ministres d'un corps religieux, ont clairement démontré *prima facie* qu'ils ont droit à l'émission d'un bref de prohibition. La cause avait été entendue au mérite il y a deux semaines.

Les requérants soutiennent, a dit le juge, que ces règlements violent le droit de prier Dieu comme on l'entend, conformément à l'article II de la loi de la liberté de croyance de la province de Québec. Et la Cour ordonne en conséquence aux recorders de Montréal et de Verdun de suspendre toutes procédures contre les requérants, d'ici qu'un tribunal supérieur puisse se prononcer sur les mérites de la contestation du règlement, sujet du litige.

Lors de l'instruction des requêtes, les procureurs des municipalités avaient demandé que les requérants cessassent eux-mêmes de poser des actes jugés illégaux par la police. Et l'avocat des Témoins, Me A.-L. Stein, avait promis d'avertir les intéressés de cette demande.

Les requérants allèguent que les règlements municipaux contre lesquels ils ont pris action suppriment la liberté de croyance, la liberté de presse et la liberté de parole; les chartes civiques, allèguent-ils en outre, qui permettent aux municipalités de passer de tels règlements sont ultra vires car, disent-ils, les Législatures qui les ont ratifiés, ne peuvent, en vertu de la constitution canadienne, légiférer sur des matières dévolues au gouvernement central par l'AABN.

Les requérants sont: Augustus Miller, Laurier Saumier, Gordon A. Roach (deux caunes), Georges-Gilbert Blais et Bryan Miller.

### Nomination à la compagnie Pullman

M. J. M. Carry, vice-président de la compagnie Pullman de Chicago, annonce la nomination de M. W. J. Graham au poste de surintendant de cette compagnie pour le district de Montréal. M. Graham aura ses bureaux à la gare Centrale du Canadien National, à Montréal.

La côte orientale de l'Amérique du nord est presque directement au nord de la côte occidentale de l'Amérique du Sud.

### Le licenciement des militaires

**Le minimum de points est réduit à 40**

Ottawa, 20 (C.P.) — L'armée canadienne, qui se dissout graduellement, a annoncé hier que tous les soldats présentement en permission prolongée sont éligibles au licenciement immédiat. Le minimum de points nécessaire pour le licenciement est réduit à 40.

Alors que plus de 48,000 soldats sont retournés à la vie civile au cours de février dernier, l'armée prévoit que ce nombre sera surpassé d'ici la fin du présent mois.

La nouvelle sur les permissions prolongées d'effectifs régionaux à la discrétion des commandants, à certaines périodes où leur licenciement n'interviendrait pas avec celui des retours du front. Ils recevront les instructions nécessaires par lettre.

Les autorités du quartier général spécifient que les combattants qui ont servi outre-mer ont encore la priorité dans la vague du licenciement.

### Souhaits de Pâques enjolivés

D'après des enseignements obtenus des services des télégraphes du Canadien National et du Pacifique Canadien, il sera possible cette année de transmettre des souhaits de Pâques sur des formules enjolivées.

Ces formules des plus attrayantes avaient jadis joui d'une grande vogue dans les bonnes années mais on a dû les discontinuer pendant la guerre par suite du manque de papier. Cette année encore il sera donc possible de transmettre ses souhaits de la fête de Pâques sur un papier joliment enjolivé à l'occasion, continuant d'être transmis sur les formules ordinaires.

### La production du lin aux Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 20 (D.N.C.) — Dans le but de favoriser l'établissement d'une filature de lin dans notre ville, le conseil de ville a décidé de s'adresser à la Législature de Québec et de lui demander l'autorisation d'accorder gratuitement un terrain et une avance en argent d'au plus \$50,000 à la Coopérative centrale des producteurs de lin de Québec. Cette somme sera remboursable avec intérêt annuel, par versements annuels durant une période de pas plus de dix ans.

Il y a déjà quelque temps que le conseil de ville cherche à favoriser l'établissement de cette filature de lin chez nous, de concert avec le commissariat industriel de la Chambre de commerce et M. Elzéar Roy, agronome régional.

Comme l'a expliqué le gerant municipal, tout le lin des producteurs de la province serait filé ici. L'industrie emploierait de 50 à 75 personnes pour commencer, et elle se développerait davantage par la suite.

### La comparution du Dr May

**Londres, 20 (C.P.) — Le Dr Alan Nunn May, physicien de 34 ans, qui a travaillé au Canada à des recherches sur l'énergie atomique durant la guerre, est aujourd'hui détenu pour procès, sous des accusations d'avoir violé la loi des secrets officiels, en donnant des renseignements à des personnes non identifiées, sur l'énergie atomique.**

Le magistrat a refusé tout cautionnement à l'accusé qui a protesté de son innocence à l'accusation d'avoir violé une section de la loi des secrets officiels de 1911. La section de la loi au sujet de laquelle le Dr May est accusé se rapporte à la communication d'informations "dans des buts préjudiciables à la sécurité ou aux intérêts de l'Etat" qui auraient été calculés de façon à être directement ou indirectement utiles à l'ennemi".

On a soumis mais non la rapport d'un officier du service secret britannique. La poursuite a dit qu'il contenait l'accusation à l'effet que le Dr May aurait donné un document et des échantillons d'un certain matériel à une personne non identifiée. On a spécifié qu'un paragraphe de ce rapport ne devait pas être lu à cause des renseignements qu'il dévoilait.

### M. l'abbé J. Hamelin nommé curé d'Embrun

Ottawa, 20 (D.N.C.) — M. l'abbé Joseph Hamelin, qui fut curé de Wendover, Ont., pendant treize ans, vient d'être nommé curé d'Embrun, Ont., en remplacement de M. le chanoine J.-U. Forget, décédé récemment, et qui avait été pendant 50 ans curé de cette dernière paroisse. M. l'abbé Hamelin occupera son nouveau poste vers la fin d'avril.

M. l'abbé Hamelin naquit à Buckingham en 1886, et fit ses études classiques à Valleyfield. Il fit deux années d'études théologiques à Ottawa et, pour cause de maladie se rendit en Alberta, au collège des Jésuites, à Edmonton, où il termina sa théologie. Il enseigna dans ce collège pendant plus de deux ans.

En 1915, il fonda la paroisse de Lafond, Alberta, et après six ans, se rendit fonder la paroisse Saint-Edouard, aussi en Alberta. Il devint en 1927 missionnaire-colonisateur à Rivière à la Paix.

En 1931, il revint dans le diocèse d'Ottawa, auquel il appartenait, et devint desservant de Ste-Rose de Lima. Quelques mois plus tard, il fut nommé administrateur à Rockland.

Depuis 1933, M. l'abbé Hamelin était curé de Wendover, Ont. Il fut nommé directeur de l'Union catholique des cultivateurs franco-ontariens, et en 1935 il organisa de grandes fêtes pour marquer le cinquantième de sa paroisse. Ses paroissiens célébrèrent aussi en 1939 le 25e anniversaire de prise de leur curé, M. l'abbé Joseph Hamelin.

### Feu Mme Achille Gervais

Récemment, en l'église du Sacré-Coeur, ont eu lieu les funérailles de Mme veuve Achille Gervais, née Marleau (Caroline), décédée à sa demeure à l'âge de 82 ans.

Elle laisse dans le deuil ses filles: Sr Saint-Gervais, S.M., et Mlle Juliette Gervais; sa belle-fille, Mme Joseph Fortin; son beau-fils, M. Noël Gervais; sa sœur, Mlle Anna Marleau; son frère, le Dr L.-P. Marleau; ses gendres, MM. Joseph Fortin, J.-B. Proulx, Wilfrid Martel, Cyrille Bousquet, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines.

Le convoi funèbre est parti des salons mortuaires Monty & Monty, 1926 rue Plessis, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur. A l'église, la levée du corps a été faite par M. le chanoine J.-A. Bourassa, curé. Le service a été célébré par M. l'abbé Charles Vinet, assisté de MM. les abbés Donat Lussier, cousin, comme diacre, et Philippe Melançon, comme sous-diacre.

Dans le cortège, on remarquait: MM. le Dr L.-P. Marleau, Noël Gervais, J.-Paul Gervais, Gérard Proulx, Roland Fortin, Joseph Fortin, J.-B. Proulx, A. Gervais, J.-O. Desrochers, C. Campeau, S. Paquette, D. Lamontagne, A. Bibeau, A. Pénin, R. Fournier, des représentants des dames de Sainte-Anne et de la Fraternité de Saint-Fidèle, un groupe de religieuses des Soeurs de la Miséricorde et des Soeurs de la Providence, des employés de la Slater Shoe et autres.

### Au Sénat de la Jeunesse

Mme Pierre-F. Casgrain sera l'invitée du Sénat de la Jeunesse, jeudi 21 mars, au Cercle Universitaire, alors qu'elle prononcera une conférence humoristique intitulée: "Amour, délices et... ordre".

La soirée sera sous la présidence de M. Lucien Roy, président du Sénat de la Jeunesse, et commencera à 8 heures et demie.

Mme Casgrain sera présentée par Mlle Fleurette Bélaïr et remerciée par Mlle Margot Lévesque.

A l'issue de la conférence, il y aura des numéros de danse classique exécutés par Mlle Yvette et Gisèle Pauzé et quelques-unes de leurs élèves.

Les membres du Sénat seront admis gratuitement sur présentation de leur carte de membre.

### Profils normaliens

Interviews et photographes de 35 Anciens de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, qui se sont distingués dans toutes les carrières, surtout dans l'enseignement.

Citons: les Hon. Juges S. Létourneau, I.-L. Saint-Jacques; MM. Nap. Brisebois, Arm. Cirac, S.-A. Baulin, Raoul Cloutier, Paul Riou, O.-J. Desautels, le R. P. P.-Emile Farley des C.S.V., L. Beaucienin, Art. Sarrazin, Jules Massé, Léo Guindon, etc., etc.

L'Introduction, signée par M. l'abbé Adélar Desrosiers, raconte l'histoire émouvante de cette école appelée à jouer un grand rôle dans notre société.

Volume de 260 pages: \$1.50

En vente dans toutes les librairies

# PREMIÈRE EXPOSITION DE LA NOUVELLE Mercury



COMMENT décrire dans une brève réclame l'impression de puissance et d'élégance créée par la Mercury "118" de 1946 que nous venons de recevoir? Ses proportions sont imposantes et le GOUT le plus sûr caractérise ses moindres détails. Vous admirerez la beauté du nouvel avant-train, tout en métal étincelant, le luxe de l'intérieur, la richesse de la tenture, les compo-plastiques modernes, l'ingénieux agencement du tableau de bord. SOUS LE CAPOT... un moteur perfectionné, à 8 cylindres en V et culasses d'aluminium, met à vos ordres ses 100 CV à la fois fougueux et dociles. Toutes sortes de NOUVEAUX DISPOSITIFS la rendent plus facile à manier, plus confortable, plus robuste, plus durable: une suspension ultra-moderne, gage de roulement uniforme et ouaté; de gros freins hydrauliques auto-centrés, prompts, sûrs et silencieux. Ses frais d'emploi et sa consommation d'huile et d'essence sont plus modiques que jamais. Communiquez sans tarder avec notre plus proche dépositaire. Dès que vous aurez essayé une Mercury 118, votre choix sera fait! Vous serez fier de votre Mercury.

**DIVISION MERCURY ET LINCOLN**  
FORD MOTOR COMPANY OF CANADA, LIMITED.

VOUS SEREZ FIER DE VOTRE Mercury

**RENDEZ-VOUS À L'INVITATION DU DÉPOSITAIRE "MERCURY ET LINCOLN"... VENEZ Samedi!**

**CUMMING PERREAULT, Limitée**  
1640, rue Ste-Catherine ouest

**LANTHIER & LALONDE AUTOMOBILE Enrg.,**  
4391 Avenue Papineau

**AUTOPLANE COMPANY, Inc.,**  
531 Côte de Liesse, Dorval



# LA VIE SPORTIVE

## Le Canadien déclassé le Chicago dans la première joute de la série en l'emportant hier soir par 6 à 2

La première période est assez monotone, mais le jeu devient passionnant à la deuxième manche — Tous les joueurs du Canadien ont brillé hier soir — Hiller y va de deux points — Les punitions ont été coûteuses pour les deux clubs — Juges de lignes venus de New-York... et peu appréciés à Montréal — Un début de bagarre générale

(Par Pierre LAPORTE)

Les Canadiens de Montréal, champions de la ligue Nationale de hockey pour la troisième année consécutive, ont fait un premier pas hier soir vers la conquête de la coupe Stanley; ils ont gagné, et par une forte marge, la première joute de leur série semi-finale contre les Eperviers Noirs de Chicago, au Forum. Le compte final a été de 6 à 2, et l'avantage presque continué des Montréalais a été encore plus apparent que ne l'indique le pointage.

S'il faut en juger par la partie d'hier soir, les Canadiens devraient gagner la série en quatre parties consécutives, car les visiteurs se sont complètement écrasés devant les joueurs de Dick Irvin, surtout après la première période. Le Chicago a été très nettement déclassé.

Hier soir, tous les joueurs du Canadien semblaient en grande forme; ce fut particulièrement le cas de Dutch Hiller, qui y est allé de deux points; de Bill Durnan, qui a été solide dans ses filets, de Bouchard, qui a brillé sur la défense, de Maurice Richard, qui a compté un autre de ces points spectaculaires auxquels il nous a habitués depuis deux saisons, d'Elmer Lach et de Toe Blake, qui ont réussi grâce à leur jeu de passes presque parfait, à obtenir chacun un point et chacun deux assistances. Et nous pourrions en dire presque autant de tous les autres joueurs, qui ont donné aux milliers de partisans réunis au Forum une belle exhibition de hockey.

La première période a été monotone. Déjà les spectateurs s'attendaient à une partie terne, où chaque club se surveillerait étroitement, quand les Canadiens ont subitement pris l'offensive au début de la deuxième période, transformant en partie spectaculaire, ce qui avait mal débuté. Au cours de cette deuxième période, les Montréalais ont lancé treize fois sur Karakas, tandis que Durnan avait que deux lancers faciles à bloquer. Cela donne une assez juste idée du partage du jeu. Pendant ce deuxième vingt minutes, les Canadiens ont compté trois points et ils en auraient compté une demi-douzaine d'autres sans les arrêts sensationnels de Mike Karakas.

Hier soir, les punitions ont été coûteuses pour les deux clubs, puisque cinq des huit points ont été comptés alors que l'un ou l'autre club jouait à cours d'un homme. Le Chicago a même compté alors que le Canadien avait deux hommes au pénitencier en même temps.

Don Grosso était au pénitencier quand le Canadien, par Dutch Hiller, a compté le premier point. Grosso avait frappé Richard de son bâton et comme le sang a giclé, l'arbitre Bill Chadwick lui a décrété une punition majeure. Il lui restait quelques secondes à peine à passer au pénitencier, quand Hiller a accepté une passe de Bob Filion et a lancé un coup que Karakas n'a pas vu venir.

## Les Bruins débütent par une victoire

Boston, 20. — Grâce à la magnifique tenue de Frankie Brimsek, dans les buts des Bruins de Boston, lors de la première joute de la série semi-finale pour la coupe Stanley, les protégés du général Arthur Ross ont triomphé des Red Wings de Détroit par le compte de 3 à 1 et les treize mille personnes à la rencontre ont fort goûté l'exhibition fournie, car le jeu fut rapide et dénué de rudesse.

Les Bruins s'affirmèrent supérieurs à leurs rivaux, car du commencement à la fin les locaux eurent l'avantage sur leurs adversaires et Harry Watson put sauver son club d'un blanchissage en enregistrant l'unique but des Red Wings à la deuxième période.

Les Bruins, qui ont fini en deuxième place dans les séries régulières de la Ligue Nationale de Hockey, sont maintenant gros favoris pour gagner cette série et se qualifier pour rencontrer le vainqueur de la série Canadien-Chicago et l'on croit que cette semi-finale prendra fin en moins de sept parties.

La fameuse ligne "Chouchoute", composée de Schmidt, Dumart et Bauer, a fait un excellent travail mais aucun joueur du trio n'a réussi à loger la rondelle dans les filets défendus par Lumley, car ces vaillants joueurs d'attaque furent surveillés de très près et ce sont Jack Shill, Guidolin et Pat Egan qui prirent le cerbere des Red Wings en défaut pour assurer la victoire aux Bruins.

Les Red Wings débütèrent en octogaine et trois minutes étaient à peine écoulées dans l'engagement initial, quand Jack Church, joueur de défense des Bruins, recut la première punition de la partie, après qu'il eut fait trébucher Ted Lindsay. Jack Adams profita de l'avantage numérique pour envoyer sa tête ligne à l'avant, mais les rôles changèrent quand Pat Egan s'empara du couteau pour traverser la glace en entier et décocher un dur boulet qui alla se loger dans la forteresse de Harry Lumley. Les Bruins se rallièrent sur lad offensive par la suite jusqu'à ce que Church quittât le banc du pénitencier pour retourner sur la glace. Les Bruins devinrent de plus en plus menaçants, particulièrement le trio Gallinger-Guidolin-Shill qui donna beaucoup de fil à retordre à Lumley. Après une magnifique course, Pat Lundy vint près de compter, mais Brimsek exécuta un superbe arrêt sur son lancer. Il ne restait que 55 secondes de jeu dans ce premier engagement quand Don Gallinger et Guidolin préparèrent le jeu pour finalement passer le disque à Shill qui n'eut aucune difficulté à déjouer Lumley et donner une avance de 2 à 0 à son club.

La seconde période venait à peine de débüter quand le fameux trio Milt Schmidt-Bobby Bauer-Woody Dumart ne perdit pas de temps à envahir la zone des Red Wings, mais il fut incapable de traverser la solide défense des Wings. Les Red Wings redoublèrent leurs attaques dans le but de réduire l'avance de ces locaux, puis finalement leurs efforts furent couronnés de succès, grâce à Watson qui accepta une passe parfaite de Adam Brown pour ensuite prendre Brimsek en défaut pour le 1er but du Détroit.

Durant la 1ère moitié de la période finale, les Bruins envahirent le territoire ennemi jusqu'à ce que les porte-couleurs des Red Wings commencent à effectuer une solide mise en échec pour repousser les élans de leurs rivaux. Lumley eut beaucoup à travailler contre Schmidt, Dumart et Bauer qui le harcelèrent durant une couple de minutes. Les Bruins assurèrent une belle victoire aux Bruins quand, aidé de son coéquipier de ligne, Bill Shill, il prit Lumley en défaut pour le 3e et dernier but de la joute.

BOSTON: Buts, Brimsek; défenses: Egan, Henderson; au centre, Schmidt; ailiers: Bauer et Dumart; substituts: Cowley, Reardon, R. Conacher, Crawford, Churchill, Gallinger, Guidolin, Cain, Shill et McGill. DETROIT: Lumley; Quackenbush et Stewart; Armstrong; Brown et Watson; substituts: Carveth, Gauthier, Lindsay, Hollett, Jackson, J. Conacher, Liscombe, Lundy, Couture, McLennan. Arbitre: Frank Clancy; juges des lignes: Jim Primeau et Eddie McPham, Toronto.

## Une victoire facile pour les Royaux

Ottawa, 20. — Les Royaux de Frank Carlin, qui ont fini en première place dans les séries régulières de la ligue Senior de Québec, n'ont eu aucune difficulté à vaincre les Sénateurs hier soir dans la joute initiale de la série finale du championnat senior de notre province car les Montréalais l'emportèrent sur les protégés de McCaffrey par le compte de 10 à 3, à l'auditorium devant plus de sept mille personnes.

Les joueurs représentants la capitale fédérale ont bataillé courageusement et assiégèrent constamment les buts défendus par Jerry McNeil mais celui-ci s'est surpassé dans ses filets et il a exécuté des arrêts de toute beauté, particulièrement dans les deux dernières périodes et Jerry est largement responsable de l'échec des Sénateurs. Pete Morin fut la grande vedette de cette rencontre car l'aïlier du Royal obtint deux buts et a contribué à trois autres points de son club. En plus d'avoir excellé sur l'attaque, Morin a su se mettre en évidence sur la défensive en brisant plusieurs assauts de adversaires et après la partie Frank Carlin s'empressa de féliciter cet avant pour son magnifique travail.

Morin n'a pas été le seul joueur à se faire valoir hier, et il convient de dire que Currie, Gravelle, Raymond, Hefferman, Galbraith et Casavant ont également fait excellent figure et ont également fait leur part et qu'ils ont participé au succès du club vainqueur.

Curry et Gravelle ont obtenu chacun deux buts, tandis que Raymond, Hefferman, Galbraith et Casavant ont été les autres compteurs. Galbraith qui remplaçait Laforce, s'est signalé sur la défensive aux côtés de Stahan, tandis que l'autre paire de défense formée de Harvey et Lamirande a aussi brillé. Durant cette joute, McNeil a bloqué 39 lancers, et Fraser 23 seulement. Pendant que McNeil se signalait, Fraser semblait faible, sur certains buts complés par les Royaux.

ROYAL — Buts, McNeil; défenses: Stahan, Laforce; centre, Gravelle; avants, Riopelle, Curry, Sully, Galbraith, Lamirande, Meronek, Smart, Hefferman, Raymond, Casavant, Morin, Harvey. OTTAWA — Buts, Fraser; défenses, Trainor, Copp; centre, McCaffrey; avants, Irvine, Smith, Suby, Grogan, Grabowski, Mathers, Slowinski, Inglis, Orlando, Brown, Greene, Poirier, Check, Turk et Barnes. Arbitres: Large et Elliott. Première période

1 Ottawa: Brown-Check-Slowinski... 7.52  
2 Ottawa: Poirier-Inglis... 10.56  
3 Royal: Raymond-Morin... 14.59  
4 Ottawa: Greene-Inglis-Poirier... 16.43  
5 Royal: Curry-Morin... 18.56  
Punitions: Stahan, Grabowski. Deuxième période

6 Royal: Gravelle-Stahan... 2.45  
7 Royal: Hefferman-Smart... 3.15  
8 Royal: Galbraith... 19.19  
Punitions: Orlando, Galbraith et Grabowski. Troisième période

9 Royal: Curry... 1.00  
10 Royal: Morin-Casavant-Raymond... 4.32  
11 Royal: Morin-Raymond-Harvey... 9.06  
12 Royal: Gravelle... 15.55  
13 Royal: Casavant-Morin-Raymond... 18.54  
Punitions: Trainor, Lamirande. Joutes d'exhibition

New-York A 200000000 — 2 6 1  
St-Louis N... 000001002 — 3 6 0  
Page, Bevens et Silvestri; Pollet, Donnelly, Dickson et Rice. Detroit A... 012010001 — 5 11 1  
Cleveland A 410000001 — 6 9 0  
Kretlow, White et Swift, Reynolds, Center, Stroupe et Hayes, Lollar. New-York A 423000010 — 9 14 0  
Newark B... 200000001 — 3 7 3  
Haag, Moore et Hemsley, Dracher, Robinson, Haley et Fallon, Skiff. Philadelph N 000110010 — 3 6 3  
Boston N... 02142000x — 9 11 2  
Schanz, Humphries, Mulcahy et Semincik, Peterman; Singleton, Sain et Masi. St-Paul AA 040000000 — 4 5 4  
Brooklyn N 03010030x — 7 6 2  
Taylor, Hougstad et Staples; Minner, Casey et Howell, Dapper. Cincinnati N 015030000 — 9 22 0  
Boston A... 000001000 — 1 6 2  
Andrews, Vandermeer, Fox et Mueller, Bagby, H. Clark et Wagner. Deuxième partie: Cincinnati N... 2001000 — 3 8 1  
Boston A... 300100x — 4 5 1  
Winning, Lambert et Lamanno, Dobson; Deutsch et Pytlak, Conroy. Philadelph N 000110010 — 3 6 3  
Boston "B" N 02142000x — 9 11 2  
Schanz, Humphries, Mulcahy et Semincik, Singleton, Sain et Masi. Baltimore II 000302000 — 5 8 3  
Gorman, Early, Fletcher et Hoffert, Hooks, Gast, et Garliss, Isert.

## Joutes décisives ce soir au Forum

La série semi-finale de la Ligue Junior du président Alphonse Thérien prendra peut-être fin ce soir, car une victoire pour le Canadien et le club de Wilf Cude gagnerait la série par deux victoires contre une défaite. Dans l'autre semi-finale, les clubs Concordia et Verdun sont actuellement sur un pied d'égalité avec chacun une victoire à leur crédit et comme cette série est de deux de trois, le club s'assurant la victoire ce soir se qualifiera pour la dernière série de championnat.

La partie de ce soir est décisive et Sylvio Mantha, instructeur du Concordia, est confiant que les Loiselles, les Duranceau, les Locas, les Martin, les Bernatquez, les Hubert Bougie, les Pilons et autres triompheront des Paul Paradis, des Zeidel, des Morriseau, des Roger et des Gerry Cabana, des Lefebvre, des Jodoin, des Gagnon, des McKissock et des autres porte-couleurs du club géré par Frank Currie.

La seconde joute promet d'être remplie d'action, car le National est bien déterminé à égaliser ses chances avec les jeunes Habitants. Depuis le début de cette série, les deux clubs ont annulé à deux reprises, puis le Tricolore a pris les devants en triomphant par 6 à 1 dans une joute qui fut fort mouvementée. Les joueurs de Georges Mantha sont destinés à égaler les chances ce soir et Mantha est d'avis que les Bougie, les Perrault, les Desforges, les Bisailon, les Laventure, les Corvieux, les McGinnis, les Gariépy, les Jannu livreront une chaude lutte aux Morenza, aux Hayden, aux Perron, aux Lépine, aux Burnelt, aux Scurreh, aux Bonin, aux Denny, aux Berthel, aux Sarabournt et aux Laplante.

La première joute débüttera à 8 heures précises.

Le tournoi du club Concordia Les quarts de finales seront disputés ce soir, à la salle Shamrock, alors que se continuera le tournoi de tennis intérieur du club Concordia. Au programme, des doubles et des simples sont inscrits. Les amateurs du tennis se rendront encore nombreux à ces joutes afin d'encourager les concurrents à la victoire. Ce soir, on verra aux prises J.-J. Desjardins et Arthur Gagnon, à 8 h. Il s'agit d'une rencontre entre deux vétérans experts et même si Desjardins est favori pour l'emporter nous sommes convaincus que Gagnon saura lui donner tout le fil à retordre voulu.

À 9 h. 30, les amateurs présents pourront assister à un excellent match de doubles lorsque les duos Bob Murray-Léo Choquette croiseront la raquette avec Marc Lamalac et Adrienne Rousse. Voilà quatre joueurs réputés qui se livreront sûrement une lutte enlevante. Résultat d'hier: Bob Murray-Léo Choquette battent Gadois-Brodeur, 6-2, 6-1; De-Montigny-Petit battent Baillie-St-Pierre, 9-7, 2-6, 7-5; J. F. Cofsky-Robinson battent Lemieux-Savard 6-2, 6-0.

Disputé devant environ 800 personnes seulement, la joute fut rapide et assez rude. Bernard Lanson dirigé l'offensive des vainqueurs avec deux buts et une assistance. Cette série se poursuivra ce soir, à l'arena de Lachine, quand les Saints rendront visite aux Rapides de l'instructeur Paul Haynes. Une foule nombreuse devrait assister à cette partie qui sera certes très intéressante.

ASSURANCES Compagnie d'Assurance sur la Vie "Hélène Saubegarde" MONTREAL NARCISSE DUCHARME, Président

ASSURANCES Compagnie d'Assurance sur la Vie "Hélène Saubegarde" MONTREAL NARCISSE DUCHARME, Président

## Cartes professionnelles

ASSURANCE HORACE LABRECQUE COURTIER EN ASSURANCE Nous invitons les communautés religieuses à se servir de nos services particuliers. 441 St-François-Xavier. Montréal. Tél. Marquette 2383-2384.

AVOCATS Anatole Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R. VANIER & VANIER AVOCATS 87 ouest, rue Saint-Jacques. Tél. Harhour 2841.

BREVETS D'INVENTION BREVETS D'INVENTION MARQUES de COMMERCE DESSINS de FABRIQUE en 10 JOURS MARIÓN & MARION Raymond-A. Robic, J.-Alfred Bastien 161 ouest, rue Ste-Catherine MONTREAL

Le Manuel de l'Inventeur et formule de preuve d'attribution 10c écrire à ALBERT FOURNIER PROCUREUR de BREVETS d'INVENTION 934 STE-CATHERINE MONTREAL

COMPTABLES J.-B. BELANGER L.C.M.I. C.G.A. Comptable Licencié en Prix de Revient Comptable Public Ch. 814, édifice des Tramways BE. 3031 Montréal

COMPTABLES CARON & CARON Comptables Agréés - Chartered Accountants Edmond Caron, B.A., L.S.C., C.A. Henri Caron, B.A., L.L.L., L.S.C., C.A. Barthélemy Masse, L.S.C., C.A. 39, rue St-Jacques MONTREAL 429, rue Laviolette, TROIS-RIVIERES

P.-A. GAGNON & CIE P.-A. GAGNON, C.A., René GAGNON, C.A. Comptables Agréés - Chartered Accountants IMMUEBLE DES TRAMWAYS 159 OUEST, RUE CRAIG Tél. Harhour 5990

Hurtubise & Richard Léon-A. Hurtubise, C.P.A. Gérard Hurtubise, C.P.A. Maurice Richard, C.A. Georges-R. Martin, C.A., C.P.A. Comptables-Vérificateurs 60 St-Jacques O. Montréal Téléphones: HA. 9582-8729

## Cartes d'affaires

DACTYLOGRAPHES Réparations, location, ventes de dactylographes Machines à chèques, etc. Assortiment complet de papier carbone et rubans. Accessoires de bureau. Canada Dactylographe Enrg. 44 ouest, rue St-Jacques. Montréal. Tél. Harhour 6168 R.T. Armand

REMBOURSEURS-MATELASSIERS REMBOURSEURS-MATELASSIERS BOYER LIMITE Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations. Estimés gratuits sur demande. 3888 Henri-Julien PL. 1112

REPARATIONS ELECTRIQUES Réparations électriques sur automobiles Service, vente et réparation de moteurs, générateurs, transformateurs, radios. 4350 PAVINEAU AM. 2161 Geo. DAIGNEAULT, Ltée

LAITERIE LAITERIE Rosemont Ch. 6988-2999 Holt ROSEMONT

HOTEL PLAZA Cuisine recherchée Vin et Bière Alex. JULIEN propriétaire 446 Place Jacques-Cartier MA. 9331

ENCADREURS WISINTAINER & FILS 908 BOULEVARD ST-LAURENT LES ENCADREURS MANUFACTURIERS Moutures - Cadres - Miroirs Réparations de cadres et miroirs LANC. 2264

Atelier de construction de machines et de réparations - Service d'ingénieurs et de dessinateurs - Ateliers de forges et de soudure - Fonderie de fonte et de bronze. L'atelier le plus considérable et le plus complet du genre au Canada. 970 à 986 rue de Bullion Montréal. Téléphone: \*Plateau 9641 LEBEVEURE FRERES DESSINATEURS - MACHINISTES - FONDEURS

## Le hockey professionnel et amateur

Le hockey professionnel et amateur Hier Ligue Nationale Canadien 6, Chicago 2 (Canadien mène 1-0; série 4 de 7 Boston 3, Détroit 1 (Boston mène 1-0; série 4 de 7) Ligue Américaine Buffalo 5, Indianapolis 1; (Buffalo mène 1-0; série 4 de 7) Hershey 2, Pittsburgh 0; (Hershey mène 1-0; série 2 de 3) Cleveland 2, Providence 0; (Cleveland mène 1-0; série 2 de 3) Ligue Senior Royal 10, Ottawa 3; (Royal mène 1-0; série 4 de 7) Ligue Junior (semi-finales) National à Canadien (Canadien mène 1-0; série 2 de 3 Concordia à Verdun; (Chaque club 1 victoire; 2 de 3) O. H. A.: Oshawa à Saint-Michael; (Chaque club 2 victoires; 4 de 7) Ouest du Canada: Edmonton à Moose Jaw; (Edmonton mène 3-1; série 4-7)

## Les championnats de patinage

M. Champlain Provencher, secrétaire honoraire de l'Amateur Skating Association of Canada, annonce que le président William E. Rougton, qui a été nommé arbitre en chef et juge aux dépens aux championnats canadiens de patinage de vitesse sur glace à Sudbury, Ont., n'a que des éloges à faire aux participants à ces concours. Il offre ses remerciements au maire de Montréal M. Houde, qui a aidé Léopold Sylvestre, le champion de la province de Québec, à entrer dans ces concours. Sylvestre a bien représenté la province à Abu S. Frank Stack, le vétérinaire patineur de Winnipeg, a remporté le championnat senior du Canada et Ab. Hardy, d'Edmonton, Alberta, a fini un bon second. Mlle Eileen Whally, Winnipeg, a gagné le championnat senior pour dames. Richard Parkinson, Connecticut, E.-U., a gagné le championnat intermédiaire et Mlle Betty Mitchell, Winnipeg, celui des dames.

ASSURANCES Compagnie d'Assurance sur la Vie "Hélène Saubegarde" MONTREAL NARCISSE DUCHARME, Président

La session provinciale

(suite de la première page)

arrive fréquemment que ce sont les compagnies qui dictent les lois aux gouvernements par l'entremise d'avocats experts et amis du pouvoir; au besoin, les compagnies ont recours au moyen puissant de la caisse électorale.

Obstruction

M. Nil Larivière, du Témiscamigue, trouve que l'opposition fait surtout de l'obstruction sur cette mesure. Il invite les députés de la gauche à visiter des mines afin de pouvoir parler en connaissance de cause. Il croit que la Hollinger prend des risques plus grands que d'autres compagnies minières qui opèrent dans des endroits plus rapprochés des marchés.

Selon M. Larivière, la mesure de la Hollinger contribuera à fournir du travail à nos gens et à pallier la prochaine période de chômage.

M. Henri Drouin critique les modalités de la mesure. Il se plaint surtout du fait que le territoire concédé n'est même pas délimité et que l'on s'en remet à la Hollinger pour établir des bornes: elle le fera à son avantage personnel. D'ailleurs, dit le député abitibien, d'après les cartes géologiques, la meilleure bande minière est court du sud au nord dans le territoire choisi par la Hollinger; la compagnie a jeté les yeux sur les plus riches gisements, qui occupent par ailleurs un espace assez limité dans l'ensemble du territoire du nouveau Québec.

M. Drouin ne croit pas que la Hollinger dépense autant qu'elle le dit en travaux, et le député appuie ses affirmations sur les opinions d'experts en mines.

Engrais chimiques

M. Alphonse Sabourin apporte un élément nouveau dans les arguments. Il soutient, en s'appuyant sur des rapports de techniciens, que le nouveau Québec offre de multiples ressources aux cultivateurs. On y trouverait en abondance des engrais chimiques. La province pourrait en fournir à nos agriculteurs à bas prix.

Privilège exclusif

Le député de Laval, M. Leduc, déclare que l'opposition veut, aussi bien que le gouvernement, développer nos ressources naturelles. On diffère seulement d'opinion sur le moyen à employer. Il regrette que le gouvernement donne un privilège exclusif et il voudrait que le ministère des mines continue des recherches intensives dans la région, pour l'avenir. Ce droit exclusif détermine tout le travail du ministère des mines dans les années qui vont suivre. Le député de Laval ajoute que le gouvernement, en tentant de faire croire au peuple qu'il s'agit d'une petite affaire, jette de la poudre aux yeux. Il y a certainement moyen de sortir de cette transaction quelque chose de mieux que ce qu'il y a dans cette loi.

Amendement Roberge

Le député de Lotbinière, M. Guy Roberge, reproche au gouvernement de n'avoir pas de chiffres précis sur la valeur de la concession. Si cette donnée est vraie, le gouvernement procède à l'aveuglette et, dans les circonstances, c'est le devoir de l'opposition de demander que l'on retarde l'adoption de la loi. Il propose alors en amendement à la première résolution "que l'adoption de cette loi soit retardée jusqu'à ce que le ministre des mines ait pu se rendre compte par ses officiers de la richesse des gisements miniers de la partie concédée".

M. Duplessis s'oppose à cet amendement. Il le juge irrégulier parce que seul un ministre a le droit d'apporter un amendement à une résolution de ce genre concernant un bill de finance. L'amendement doit être soumis au lieutenant-gouverneur.

M. Maurice Tellier, président du comité plénier de la session, déclare l'amendement Roberge irrégulier. M. Roberge en appelle de cette décision. On prend le vote et la décision de M. Tellier est maintenue par une majorité ministérielle de 10. Les libéraux, les députés du bloc, M. René Chaloult, et M. David Côté se prononcent contre le jugement de M. Tellier.

On ajourne le débat à 11 h. 30. La discussion sur la première des 15 résolutions concernant la Hollinger reprendra demain. Elle pourrait se poursuivre jusqu'à la fin de la semaine.

Majorité de 17

La séance d'hier après-midi donne lieu à deux votes; lors de la première de ceux-ci, les ministériels obtiennent une majorité de 17, la plus considérable recueillie jusqu'ici par le gouvernement, et une pluralité gouvernementale de 10 sur le second vote.

Le premier appel nominal des députés s'est déroulé à la demande de M. Godbout. M. Willie Morin, libéral de Québec-Centre, abordait la discussion des résolutions au bill 20 relatif à la concession minière accordée à la Hollinger North Shore Exploration, dans le Nouveau-Québec. La résolution numéro un a trait au permis de recherches minières et se lit ainsi:

"Que le ministre des Mines soit autorisé à accorder à Hollinger North Shore Exploration Co. Ltd., en remplacement du permis spécial numéro 4676 qu'elle détient, un permis spécial de recherches minières aux conditions déterminées aux

résolutions 3 et 6, sur les terres de la couronne désignées dans l'annexe des présentes résolutions et que le terrain sur lequel portera ce permis de recherches minières n'excédera pas en superficie trois mille neuf cents milles carrés".

M. Morin commence à faire le procès de toute la transaction minière projetée entre la Hollinger et la province. M. Duplessis l'arrête et dit que le député doit s'en tenir à la résolution 1 qui ne concerne que le permis de recherches. Il s'ensuit une discussion sur le droit de s'en tenir à l'examen des résolutions article par article, ou sur le droit de discuter l'ensemble des quinze résolutions, pour une meilleure compréhension de l'affaire.

Le président du comité plénier de la Chambre, M. Maurice Tellier, déclare que l'on doit s'en tenir au règlement qui impose la discussion des résolutions en commençant par la première résolution sans avoir le droit de discuter les autres en même temps.

M. Godbout en appelle de la décision de M. Tellier. Ce dernier fait rapport de la chose au président, qui demande le vote. Les sonneries appellent les députés à travers le Parlement; les huit "whips" rassemblent leurs partisans. Résultat: 49 votes en faveur du maintien de la décision de M. Tellier, et 32 contre. MM. Chaloult, Laurendeau, Lemieux, Bergeron votent avec l'Union nationale. La droite applaudit longuement cette majorité de 17.

Lettre d'Ottawa

Propagande communiste et noyautage du fonctionnarisme

Vigoureuses dénonciations de M. Solon Low — Duel entre MM. Arthur Smith et St-Laurent sur la détention des suspects — Excellent début de M. Léon Raymond

Ottawa, 20 — Le débat sur le discours du trône a encore porté principalement sur l'affaire de l'espionnage au cours de la journée d'hier: Deux avocats éminents, M. Arthur Smith, député conservateur de Calgary-Ouest, et le ministre de la justice, M. Louis-Stephen St-Laurent, ont croisé le fer sur la question de la procédure suivie par le gouvernement au cours de l'enquête. M. Smith est le premier conservateur qui ait réussi à porter une attaque un peu dangereuse contre le gouvernement. On a vu que ces coups avaient porté à la façon dont il a été applaudi par la gauche. À la façon dont M. St-Laurent s'est levé comme mu par un ressort pour défendre sa conduite et celle du gouvernement, à la façon dont les libéraux l'ont applaudi comme leur champion dans ce duel passionnant. M. St-Laurent n'a pas déçu leur confiance et il a remporté un nouveau succès parlementaire en plaçant avec habileté et clarté la cause du gouvernement.

À la fin du débat, le chef de la CCF, M. Goldwell, a demandé à M. St-Laurent une déclaration officielle sur la façon dont on aurait traité certains détenus qui seraient détenus pendant six jours et six nuits sans un éclairage aveuglant et le ministre de la Justice a promis de se rendre à sa demande dès qu'il aura eu le loisir de contrôler les faits.

M. Solon Low

Le débat entre MM. Smith et St-Laurent s'est déroulé au cours de la séance du soir. Dans l'après-midi, le chef créditiste, M. Solon Low a prononcé un vigoureux discours où il a dénoncé la négligence et l'apathie qui avaient permis à la propagande communiste de déferler sur le pays et aux sympathisants communistes de noyauter le fonctionnarisme et le personnel de certaines de nos universités, notamment l'université McGill. Il a attiré l'attention sur le cas du capitaine W. R. Clearwater de la police fédérale dont on a systématiquement ignoré les rapports sur la propagande communiste, et qui a fini par donner sa démission après avoir été déplacé de son poste comme membre de la section des renseignements.

Il a déclaré que la propagande communiste avait visé à miner l'attachement des citoyens envers leur propre pays pour l'amener à la conception d'un Etat universel ou supra-national dont certains hommes en vue comme M. Burt Keith Sandwell, gouverneur de Radio-Canada, se sont faits les propagandistes. Nul ne peut servir deux maîtres, dit-il.

Il est évident, de poursuivre M. Low, que le fonctionnarisme fédéral est rempli de sympathisants communistes ou même de membres du parti qui n'ont éprouvé aucune difficulté à s'y infiltrer. Comment ces hommes et ces femmes ont-ils pu obtenir ces postes importants? Qui les a recommandés? Quelle enquête a-t-on faite sur leurs antécédents? Qui est responsable de leur engagement et de leur maintien en fonction?

M. Low a soulevé à plusieurs reprises les applaudissements de toutes les parties de la Chambre.

M. Arthur Smith

M. Arthur Smith a déclaré que le gouvernement avait commis une grave erreur en adoptant la procédure de détention des témoins au secret au cours de l'enquête sur l'espionnage.

Il a insisté sur les institutions de la justice britannique et sur les droits du citoyen et il a invoqué son expérience d'avocat criminaliste pour affirmer que le plus grand besoin qu'éprouve celui qui se voit emprisonné est de communiquer avec ses proches et son avocat. Il ne sert de rien d'offrir les services d'un avocat à des gens après qu'ils ont été tenus au secret et interrogés car on ne saurait ensuite parler de déclarations volontaires. La peur de l'espionnage sera dans six mois, conclut-il, mais nous ne pourrions jamais oublier de notre vivant que nous avons aboli les droits et les libertés de nos citoyens; il est préférable de laisser échapper dix coupables que de punir un innocent.

M. St-Laurent

M. St-Laurent a répondu qu'il n'attache pas d'importance que l'importe qui aux principes de la justice britannique et aux droits des citoyens, mais qu'il s'agissait de la sécurité de l'Etat menacée par une redoutable cinquième colonne que l'on était en train d'organiser. Il a avoué qu'il avait éprouvé beaucoup de répugnance à autoriser la détention des témoins au secret, mais qu'il avait agi sur les recommandations de l'avocat éminent de la Commission et sur celle des commissaires eux-mêmes qui jugeaient cette procédure nécessaire si l'enquête devait atteindre son but.

Il n'a pas cru devoir éluder ses responsabilités envers l'Etat canadien, même si son attitude, dont il ne pouvait immédiatement révéler publiquement tous les motifs, dévalait lui valoir des critiques. Il regrette que l'enquête se soit avérée beaucoup plus longue qu'on ne l'avait prévu et que certains témoins aient été détenus pendant assez longtemps avant qu'on ait pu les libérer ou les mettre en accusation.

M. St-Laurent a révélé que le Dr. Nunn May, qui vient d'être arrêté à Londres et le savant anglais dont les agissements ont été révélés par l'enquête faite au Canada, l'homme qui avait un rendez-vous à Londres pour transmettre des renseignements sur l'énergie atomique, l'homme qui fut la cause de l'arrêt ministériel secret du 6 octobre dernier. Il a tenu à affirmer sa bonne foi lorsqu'il a déclaré l'autonome dernier, qu'il n'existait pas d'arrêté ministériel secret en publiant celui qui avait été adopté au cas d'une enquête sur l'espionnage, l'arrêté qui n'avait pas servi dans le temps mais que l'on a mis en vigueur au cours de l'enquête actuelle.

Jusqu'en ces derniers temps, dit-il en terminant, M. St-Laurent, on n'aurait jamais pu penser qu'un gouvernement au Canada se verrait dans l'obligation de traquer des espions, parmi ses propres fonctionnaires. J'espère qu'après cette enquête aucun gouvernement ne se verra plus jamais dans l'obligation de le faire. Si cependant la chose devait se produire, j'espère que nous aurons un gouvernement qui ne failira pas à ses responsabilités.

La vie sportive

Ballon volant à la Palestine

Jeu de l'équipe de la Palestine, inscrites dans la Ligue Fémelle de Ballon Volant du Québec, se rencontreront pour la dernière fois. Le National est en possession de l'équipe Atomique par 15-9-15-10. Les spectateurs ont été à même de constater les grands progrès que ces équipes ont faits au cours de la saison.

Chaque équipe a dû se tenir constamment sur la défensive, surtout dans la deuxième journée, alors que les points s'égalisaient 5-5, 6-6, 8-8. Mais Alice Chagnon réussit plusieurs de ses fameux services et le National prit l'avantage. Gisèle Giguère et Louise Pigeon brillèrent pour l'équipe Atomique. Voici les alignements des deux équipes: National: A. Laferrrière, cap.; M. Lachapelle, A. Chagnon, L. Gama-chagnon, cap.; G. Giguère, V. Charbonneau, M. Poulin, L. Poliquin, L. Pigeon, M. Morel, J. Gingué.

Mont-Saint-Louis gagne au ballon au panier

Le gymnase de la Palestine nationale était rempli à capacité lors de la partie finale du tournoi pour la suprématie du ballon au panier chez les Canadiens français. Les joueurs du collège Mont-St-Louis, habilement pilotés par le Frère Camillus, ont défait officiellement le collège Ste-Marie par le compte de 34 à 29. Au cours de cette joute, André Bédard et La Haye ont brillé pour le Mont-St-Louis, tandis que Cyr fut l'étoile du collège Ste-Marie, en comptant 16 des 29 points de son club.

Le Mont-St-Louis s'attaquera maintenant à l'Académie Querbes qui est détenteur du trophée "Paul-Leblanc", emblème de la suprématie du ballon au panier.

Trois ans de pénitencier

Yvon Lafèche, 25 ans, a été condamné ce matin à trois ans de pénitencier après avoir été reconnu coupable, ces jours derniers, devant le juge Amédée Monet, d'un vol de marchandises d'une valeur de \$200. Lucien Daoust, 28 ans, devra purger deux ans de pénitencier pour possession d'outils de cambrioleur.

EXAMEN de la VUE

LUNETTES CORRECTIVES Spécialiste Lorenzo Favreau, O. O. D. et ses assistants OPTOMETRISTES-OPTICIENS, R. O. Bureaux de consultation:

TAIT-FAVREAU

Bureau du centre 265 est, rue Ste-Catherine TEL. L.A. 6703

Bureau du nord 6890, rue St-Hubert TEL. CA. 9344

Adoptes

Les CAFES, THÉS et CONFITURES de J. A. DÉSAY

(Limitée)

Qualité supérieure

Montréal

Adoptes

Les CAFES, THÉS et CONFITURES de J. A. DÉSAY

(Limitée)

Qualité supérieure

Montréal

Qualité supérieure

Montréal

Plateau 5151

OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30 SAMEDI COMPRIS

78e ANNIVERSAIRE DUPUIS

Venez voir le nouveau PARKER " 51 " le stylo qui écrit SEC à l'encre liquide 15.00 et 18.00

Crayons 6.00 et 9.00 Au rayon des stylos - rez-de-chaussée

COUPE-VENT DROIT POUR LA JEUNESSE



Un modèle COSAQUE populaire chez les jeunes garçons de 8 à 18 ans... En cravette de coton ou en tissu rayonné genre Grenfell très serré... protégeant des ondées et du vent. Choix de beige, kaki ou brun. Une seule nuance ou avec un tissu fantaisie. Devant à fermeture éclair. Poches appliquées ou de biais.

3.95 à 6.75

Pas de commandes postales s.v.p.

DUPUIS - rez-de-chaussée (De Montigny)

RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gén.

Autre trophée pour l'Immaculée-Conception

Après avoir remporté le championnat du parc LaFontaine sans connaître la défaite de la saison, l'Immaculée-Conception a reçu des mains de M. Léon Pilon le trophée des Galeries Mont-Royal.

Maintenant, l'Immaculée-Conception juvénile vient de terminer la présente saison en tête de la ligue immaculée - Conception, catégorie juvénile, et dans cette ligue, l'Immaculée-Conception juvénile n'a connu qu'une seule défaite aux mains du Plateau de Paul Stuart et l'Immaculée-Conception était dirigée par Pierre Vincent, Jacques Brousseau et François.

Le trophée de la ligue Immaculée-Conception était offert par M. Marcoux de la bijouterie Paul & Roland, de l'avenue du Mont-Royal.

L'Immaculée-Conception s'organise maintenant pour former plusieurs clubs de crose et de ballon au panier.

Trois ans de pénitencier

Yvon Lafèche, 25 ans, a été condamné ce matin à trois ans de pénitencier après avoir été reconnu coupable, ces jours derniers, devant le juge Amédée Monet, d'un vol de marchandises d'une valeur de \$200. Lucien Daoust, 28 ans, devra purger deux ans de pénitencier pour possession d'outils de cambrioleur.

EXAMEN de la VUE

LUNETTES CORRECTIVES Spécialiste Lorenzo Favreau, O. O. D. et ses assistants OPTOMETRISTES-OPTICIENS, R. O. Bureaux de consultation:

TAIT-FAVREAU

Bureau du centre 265 est, rue Ste-Catherine TEL. L.A. 6703

Bureau du nord 6890, rue St-Hubert TEL. CA. 9344

Mont-Saint-Louis gagne au ballon au panier

Le gymnase de la Palestine nationale était rempli à capacité lors de la partie finale du tournoi pour la suprématie du ballon au panier chez les Canadiens français. Les joueurs du collège Mont-St-Louis, habilement pilotés par le Frère Camillus, ont défait officiellement le collège Ste-Marie par le compte de 34 à 29. Au cours de cette joute, André Bédard et La Haye ont brillé pour le Mont-St-Louis, tandis que Cyr fut l'étoile du collège Ste-Marie, en comptant 16 des 29 points de son club.

Le Mont-St-Louis s'attaquera maintenant à l'Académie Querbes qui est détenteur du trophée "Paul-Leblanc", emblème de la suprématie du ballon au panier.

Trois ans de pénitencier

Yvon Lafèche, 25 ans, a été condamné ce matin à trois ans de pénitencier après avoir été reconnu coupable, ces jours derniers, devant le juge Amédée Monet, d'un vol de marchandises d'une valeur de \$200. Lucien Daoust, 28 ans, devra purger deux ans de pénitencier pour possession d'outils de cambrioleur.

EXAMEN de la VUE

LUNETTES CORRECTIVES Spécialiste Lorenzo Favreau, O. O. D. et ses assistants OPTOMETRISTES-OPTICIENS, R. O. Bureaux de consultation:

TAIT-FAVREAU

Bureau du centre 265 est, rue Ste-Catherine TEL. L.A. 6703

Bureau du nord 6890, rue St-Hubert TEL. CA. 9344

Mont-Saint-Louis gagne au ballon au panier

Le gymnase de la Palestine nationale était rempli à capacité lors de la partie finale du tournoi pour la suprématie du ballon au panier chez les Canadiens français. Les joueurs du collège Mont-St-Louis, habilement pilotés par le Frère Camillus, ont défait officiellement le collège Ste-Marie par le compte de 34 à 29. Au cours de cette joute, André Bédard et La Haye ont brillé pour le Mont-St-Louis, tandis que Cyr fut l'étoile du collège Ste-Marie, en comptant 16 des 29 points de son club.

Le Mont-St-Louis s'attaquera maintenant à l'Académie Querbes qui est détenteur du trophée "Paul-Leblanc", emblème de la suprématie du ballon au panier.

Trois ans de pénitencier

Yvon Lafèche, 25 ans, a été condamné ce matin à trois ans de pénitencier après avoir été reconnu coupable, ces jours derniers, devant le juge Amédée Monet, d'un vol de marchandises d'une valeur de \$200. Lucien Daoust, 28 ans, devra purger deux ans de pénitencier pour possession d'outils de cambrioleur.

EXAMEN de la VUE

LUNETTES CORRECTIVES Spécialiste Lorenzo Favreau, O. O. D. et ses assistants OPTOMETRISTES-OPTICIENS, R. O. Bureaux de consultation:

TAIT-FAVREAU

Bureau du centre 265 est, rue Ste-Catherine TEL. L.A. 6703

Bureau du nord 6890, rue St-Hubert TEL. CA. 9344

Mont-Saint-Louis gagne au ballon au panier

Le gymnase de la Palestine nationale était rempli à capacité lors de la partie finale du tournoi pour la suprématie du ballon au panier chez les Canadiens français. Les joueurs du collège Mont-St-Louis, habilement pilotés par le Frère Camillus, ont défait officiellement le collège Ste-Marie par le compte de 34 à 29. Au cours de cette joute, André Bédard et La Haye ont brillé pour le Mont-St-Louis, tandis que Cyr fut l'étoile du collège Ste-Marie, en comptant 16 des 29 points de son club.

Le Mont-St-Louis s'attaquera maintenant à l'Académie Querbes qui est détenteur du trophée "Paul-Leblanc", emblème de la suprématie du ballon au panier.

Trois ans de pénitencier

Yvon Lafèche, 25 ans, a été condamné ce matin à trois ans de pénitencier après avoir été reconnu coupable, ces jours derniers, devant le juge Amédée Monet, d'un vol de marchandises d'une valeur de \$200. Lucien Daoust, 28 ans, devra purger deux ans de pénitencier pour possession d'outils de cambrioleur.

EXAMEN de la VUE

LUNETTES CORRECTIVES Spécialiste Lorenzo Favreau, O. O. D. et ses assistants OPTOMETRISTES-OPTICIENS, R. O. Bureaux de consultation:

TAIT-FAVREAU

Bureau du centre 265 est, rue Ste-Catherine TEL. L.A. 6703

Bureau du nord 6890, rue St-Hubert TEL. CA. 9344